

MULTINATIONALES ET INÉGALITÉS MULTIPLES

Pourquoi il est urgent d'entrer
dans une nouvelle ère d'action
publique dans un monde divisé par
le pouvoir des multinationales



OXFAM

TABLES DES MATIÈRES

Remerciements	3
Avant-propos de Bernie Sanders	5
Avant-propos de Rokeya Rafique	6
Résumé	7
Chapitre 1 : L'âge d'or de la division	16
1.1 Un monde brutal pour des milliards de personnes	18
1.2 Un monde merveilleux pour le sommet de la pyramide	20
1.3 Les bénéfices des grandes entreprises s'envolent en cette période de crise	22
1.4 Le lien entre le pouvoir des grandes entreprises et l'extrême richesse	23
Chapitre 2 : Le pouvoir des monopoles dans une nouvelle ère	25
2.1 Les monopoles alimentent les inégalités	26
2.2 Un pouvoir monopolistique record	27
2.3 Big Pharma, Big Tech : le royaume des géants	28
2.4 La fortune des monopoles	31
2.5 Tirer les leçons du passé	31
2.6 De la démocratie à la ploutocratie	32
Chapitre 3 : Comment le pouvoir des grandes entreprises alimente-t-il les inégalités ?	33
3.1 Le modèle actuel récompense les riches, pas les travailleurs et les travailleuses	34
3.2 Les grandes entreprises se soustraient à l'impôt	38
3.3 Les grandes entreprises cherchent à privatiser les services publics	41
3.4. Le modèle actuel contribue au dérèglement climatique	44
Chapitre 4 : Vers une économie pour tou-te-s	47
4.1 L'augmentation radicale de l'égalité doit être la priorité absolue de l'humanité	48
4.2 Trois mesures concrètes pour contenir le pouvoir des entreprises	49
4.3 Place à l'espoir	54
Notes	55

Usage interactif

Si vous consultez ce document en ligne, cliquez sur la table des matières pour accéder à la section de votre choix.
Pour retourner à la table des matières, cliquez sur l'en-tête dans le coin supérieur gauche de la page.

REMERCIEMENTS

© Oxfam International, janvier 2024

Auteur-es principaux/ales : Rebecca Riddell, Nabil Ahmed, Alex Maitland, Max Lawson et Anjela Taneja.

Auteur-es collaborateurs et collaboratrices : Alex Bush, Alexandre Poidatz, Andrew Gogo, Anthony Kamande, Christian Hallum, Gustavo Ferroni, Henry Ushie, Inigo Macias Aymar, Jonas Gielfeldt, Lies Craeynest, Mariana Anton, Martin Brehm Christensen, Nafkote Dabi, Rachel Noble, Sunil Acharya, Susana Ruiz, Uwe Gneiting et Yaxkin Rodriguez.

Commanditaire : Anjela Taneja.

Oxfam remercie Ally Davies, Anna Marriott, Annie Thériault, Ashley Hart, Barbara Scottu, Dana Abed, Deepak Xavier, Ed Pomfret, Emma Seery, Enrique Naveda, Grazielle Custodio, Irene Guijt, Irit Tamir, Jane Garton, Joss Saunders, Juan Sebastian Pardo, Kira Boe, Lies Craeynest, Linda Odour Noah, Lucy Cowie, Mahmuda Sultana, Morgane Menichini, Robbie Silverman, Rod Goodbun, Ruth Mhlanga, Sandra Sánchez Migallón, Seán McTernan et Victoria Harnett.

Conçu par Nigel Willmott avec l'aide de Julie Brunet pour la visualisation des données.

Traduit et relu de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand ; Jérôme Richard) et Morgane Menichini et Barbara Scottu avec l'aide de Stanislas Hannoun.

Oxfam remercie les experts et expertes ayant généreusement apporté leur aide : American Economic Liberties Project, Âurea Mouzinho, Balanced Economy Project, Christoph Lakner, Claire Godfrey, Daniel Gerszon Mahler, Danny Dorling, Erik Peinert, Grieve Chelwa, Michelle Meagher, Nicholas Shaxson, Nick Dearden, Nidhi Hegde, Niko Lusiani, Sarah Bradbury, Sofia del Valle, Nishant Yonzan et la World Benchmarking Alliance.

Ce document a été écrit afin d'alimenter le débat public autour des questions de politique humanitaire et de développement.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org.

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés.

Envoyez un e-mail à policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le DOI : 10.21201/2024.000007

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Crédits photos

Photo de couverture : Des travailleurs et travailleuses de l'industrie textile manifestent pour réclamer une augmentation du salaire minimum à Dhaka, au Bangladesh, le 31 octobre 2023. Photo de Kazi Salahuddin Razu/NurPhoto via Getty Images.

Page 7 : Vue aérienne d'un bateau de plongée aux Maldives. Photo d'Aleksei Permiakov/Getty Images.

Page 16 : Paysage urbain de Mumbai, dans l'État indien du Maharashtra. Photo d'Adrian Catalin Lazar/iStock Images.

Page 25 : Main tenant les fils d'une marionnette. Photo de Sveta Zi/iStock Images.

Page 33 : Un ouvrier assemble des chaussures à l'usine de Lien Phat, dans la province vietnamienne de Binh Duong. Photo d'Aaron Joel Santos Images/Shutterstock.

Page 47 : Au Royaume-Uni, des millionnaires proposant une solution aux inégalités projettent les mots « TAXONS LES RICHESSES, PAS LE TRAVAIL » sur les murs de la Banque d'Angleterre. Photo de Patriotic Millionaires UK.

Depuis 2020, les cinq hommes les plus riches du monde ont doublé leur fortune. Au cours de la même période, près de cinq milliards de personnes se sont appauvries. Les conditions de vie difficiles et la faim sont une réalité quotidienne pour de nombreuses personnes à travers le monde. Au rythme actuel, il faudra 230 ans pour mettre fin à la pauvreté, alors que nous pourrions voir pour la première fois la fortune d'un multimilliardaire franchir le cap des 1 000 milliards de dollars dans dix ans.

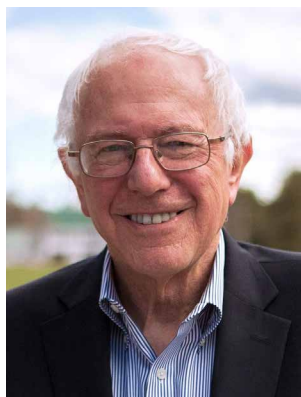
L'énorme concentration du pouvoir des grandes entreprises et des monopoles à l'échelle mondiale exacerbe les inégalités à tous les niveaux de l'économie. Sept des dix plus grandes

entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal. En faisant peser la pression sur les travailleurs et les travailleuses, en évitant l'impôt, en privatisant l'État et en participant grandement au réchauffement climatique, les grandes entreprises creusent les inégalités et contribuent à gonfler toujours plus la fortune de leurs riches propriétaires. Pour mettre fin à ces inégalités extrêmes, les gouvernements doivent impérativement redistribuer le pouvoir des milliardaires et des grandes entreprises aux citoyen·nes ordinaires.

Un monde plus égalitaire est possible si les gouvernements réglementent et réorganisent efficacement le secteur privé.



Gratte-ciels à Beijing, en Chine. Photo de Li Yang/Unsplash.



Chaque année sans exception, Oxfam parvient à mettre au jour avec brio la tendance rapide de constitution d'une oligarchie mondiale, au sein d'un système où une poignée de milliardaires détiennent et contrôlent la majeure partie de l'économie mondiale. Et chaque année, cette dynamique mondiale obscène s'aggrave.

Voici la dure réalité économique à laquelle nous devons faire face :

Jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité si peu de personnes n'avaient détenu autant de richesses.

Jamais les inégalités de revenus et de richesses n'avaient été si marquées.

Jamais la propriété n'avait été si concentrée aux mains d'une telle minorité.

Jamais nous n'avions vu une classe de milliardaires accaparer tant de pouvoir politique.

Enfin, jamais nous n'avions été témoins de ce niveau extrême d'avidité, d'arrogance et d'irresponsabilité de la part de la classe dirigeante.

Aux États-Unis, trois personnes détiennent plus de richesses que la moitié la plus pauvre du pays, alors que plus de 60 % des travailleurs et travailleuses peinent à joindre les deux bouts. Malgré des augmentations massives de la productivité du travail et une explosion technologique, les salaires hebdomadaires réels des citoyen·nes américain·es moyen·es sont inférieurs à ce qu'ils étaient il y a 50 ans.

Mais, comme Oxfam le souligne, ce problème ne se pose pas qu'aux États-Unis. Cette évolution se note à l'échelle mondiale. Depuis 2020, alors que près de cinq milliards de personnes dans le monde entier se sont appauvries, les cinq hommes les plus riches ont vu leur richesse doubler et sont maintenant à la tête d'une fortune de plus de 800 milliards de dollars. Plus de 800 milliards de dollars pour cinq personnes seulement.

Alors que des millions de personnes vivent dans une situation de pauvreté alarmante, sans accès à l'eau potable, à des services de santé adéquats, à des logements décents ou à l'éducation pour les enfants, les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de plus de 3 000 milliards de dollars ces trois dernières années. Oui, des milliers de milliards de dollars.

Les milliardaires s'enrichissent, la classe ouvrière peine à boucler les fins de mois, et les personnes les plus pauvres désespèrent. Voilà l'état déplorable de notre économie mondiale.

Mais le tableau n'est pas totalement noir. Grâce à des organisations comme Oxfam, nous sommes de plus en plus nombreux à faire le lien entre notre situation économique et la nature destructrice de notre système ultra-capitaliste qui récompense l'avidité et la recherche de profit plus que toute autre valeur humaine.

Aux États-Unis et partout dans le monde, les travailleurs et travailleuses font savoir haut et fort qu'ils et elles n'acceptent plus d'être exploités. Ils et elles n'ont plus l'intention de laisser les multinationales réaliser des bénéfices records alors que le reste de la population est laissé pour compte. Ils et elles ont décidé de lutter et beaucoup ont réussi à obtenir de meilleurs salaires, avantages sociaux et conditions de travail.

En vérité, c'est très simple : si nous nous unissons autour de notre humanité commune, les opportunités de créer de meilleures conditions de vie pour toutes et tous sont nombreuses.

Nous *pouvons* faire de l'accès aux soins de santé un droit humain garanti pour tout homme, femme et enfant. Nous *pouvons* combattre le changement climatique, sauver la planète et créer par la même occasion des dizaines de millions d'emplois décemment payés dans le secteur de l'énergie verte. Nous *pouvons* utiliser les avancées technologiques et la productivité des travailleurs et travailleuses pour rendre nos vies plus faciles. Nous *pouvons* éliminer la pauvreté et accroître l'espérance de vie.

Nous pouvons même aller plus loin, si nous sommes préparés à rassembler les travailleurs et travailleuses à bas revenu du monde entier au sein d'un mouvement international s'opposant à l'avidité et à l'idéologie de la classe des ultra-riches, en faveur de la justice économique, sociale et environnementale.

Ce rapport est fédérateur. Je loue le rôle qu'assume Oxfam dans la lutte contre l'oligarchie mondiale et pour la création d'un monde plus juste.

Bernie Sanders
Sénateur des États-Unis



Je suis fière de diriger Karmojibi Nari (KN), une organisation non gouvernementale à but non lucratif, gérée par des femmes, au Bangladesh. Depuis 1991, nous militons pour les droits, la dignité, le pouvoir et l'autorité des femmes. Nous nous sommes donné pour mission de créer une société juste et égalitaire, libérée de l'exploitation, des privations et de la discrimination. Une société dans laquelle les travailleuses, les ouvrières et les femmes dans leur ensemble puissent jouir de leurs droits, de leur dignité, de leur pouvoir et de leur autorité.

Nous cherchons à organiser l'action de nos sœurs ouvrières travaillant dans l'industrie du textile. Nous luttons pour leurs droits et pour plus d'égalité, face à des menaces parfois mortelles. Le salaire minimum des travailleuses du textile au Bangladesh n'a pas augmenté depuis 2019. Il reste fixé à 8 000 takas par mois (73 \$), soit seulement un tiers de ce qui serait un salaire décent. En parallèle, le coût de la vie a fortement augmenté en raison de l'inflation, les prix des denrées alimentaires ayant subi une hausse de 21 % à 50 % entre 2022 et 2023.

Beaucoup de travailleurs et travailleuses de l'industrie textile sont pris-es dans un cercle vicieux d'endettement et se voient contraint-es d'emprunter de l'argent pour répondre à leurs besoins fondamentaux, comme s'alimenter, se soigner et se déplacer. Ces personnes travaillent environ 11 heures par jour, six jours par semaine, et ne reçoivent que rarement des prestations sociales en cas de maladie, malgré l'illégalité de cette situation. Elles travaillent souvent jusque tard dans la nuit, voire toute la nuit, pour répondre à des objectifs de production impossibles

à tenir. La sécurité est une préoccupation pour toutes et tous. Nous avons régulièrement vent de femmes blessées sur leur lieu de travail, et beaucoup craignent des incendies pouvant bloquer les sorties de secours des usines. Après qu'un incendie ait causé la mort de 47 employé-es dans une usine de textile de Chittagong en 2006, Karmojibi Nari a commencé à travailler sur ce sujet, en tant que membre fondateur du Forum pour la sécurité des travailleurs et travailleuses. Notre organisation était le secrétariat du Forum et a organisé des dialogues avec la Bangladesh Garment Manufacturers Export Association (BGMEA) et d'autres parties prenantes et responsables pertinent-es.

Nous aidons les femmes ouvrières à se familiariser avec leurs droits et à lutter pour leurs intérêts, mais aussi à comprendre qu'elles font partie d'un système mondial extrêmement complexe. Un système qui extrait de la richesse de leur travail. Un système qui cherche à exploiter les femmes des pays du Sud, comme le Bangladesh.

Les vêtements qu'elles passent de longues heures à coudre à l'usine sont vendus dans les pays riches, souvent pour une somme supérieure à leur salaire mensuel. Cet argent ne leur est pas reversé à elles, mais aux propriétaires des grandes entreprises du secteur de l'habillement et de la mode, et à des actionnaires fortunés des pays riches, dont quelques milliardaires. Ces milliardaires ont plus d'argent qu'une ouvrière du textile ne pourrait en gagner si elle vivait mille vies. Comment justifier une telle fortune, reposant sur la souffrance et le labeur quotidien de mes sœurs ?

Ce rapport d'Oxfam m'a montré, plus que jamais, que le pouvoir de ces énormes multinationales et de leurs propriétaires milliardaires se consolide continuellement, et que bâtir un monde équitable est impossible tant que nous ne défions pas ce pouvoir pour le défaire.

Les difficultés rencontrées par mon organisation, les syndicats bangladais et les nombreuses ouvrières de notre pays sont liées à la lutte contre les inégalités et le pouvoir des entreprises menée par des activistes du monde entier. Ensemble, nous devons continuer à nous battre. Je crois en notre victoire.

Rokeya Rafique
Directrice générale, Karmojibi Nari (KN)

কর্মজীবী নারী
KARMOJIBI NARI (KN)

RÉSUMÉ



UNE DÉCENNIE DE DIVISION

→ Jeff Bezos est l'un des hommes les plus riches du monde. Sa fortune a augmenté de 32,7 milliards de dollars depuis 2020 pour atteindre 167,4 milliards de dollars¹. M. Bezos a effectué un vol spatial pour 5,5 milliards de dollars et a remercié le personnel d'Amazon d'avoir rendu cela possible². Dans le même temps, Amazon a toujours tout fait pour empêcher les travailleurs et les travailleuses de se syndiquer³.

→ Le révérend Ryan Brown travaille dans un centre de traitement des commandes d'Amazon en Caroline du Nord. Il décrit un travail physiquement exigeant, monotone et éreintant, où les employé-es sont victimes de racisme et de discrimination. Il participe à l'organisation d'initiatives sur le lieu de travail pour lutter contre le racisme et obtenir un salaire décent⁴.

→ En Asie du Sud-Est, les travailleurs et travailleuses du secteur de la transformation des produits de la mer approvisionnent en denrées alimentaires des supermarchés comme Whole Foods, propriété d'Amazon, ainsi que d'autres enseignes⁵. Parmi les employé-es de cette industrie, Susi témoigne de l'époque où elle travaillait dans une usine de crevettes. Elle raconte : « Il n'y avait

pas le temps pour des pauses pendant que nous travaillions. Je n'avais pas le droit de boire⁶. »

La fortune des cinq milliardaires les plus riches du monde a plus que doublé depuis 2020, tandis que 60 % de l'humanité s'est appauvrie⁷. Depuis des années, Oxfam tire la sonnette d'alarme sur les inégalités extrêmes et leur aggravation. Alors que nous entamons l'année 2024, le danger est bien réel de voir cette aggravation devenir la norme. Comme le montre ce rapport, le pouvoir des grandes entreprises et des monopoles est une machine implacable à fabriquer des inégalités.

La décennie 2020 offre aux dirigeant-es la possibilité de donner à notre monde une nouvelle direction, audacieuse et plus juste. Reste à saisir cette opportunité. Cette ère des inégalités croissantes coïncide avec un rétrécissement de l'imagination économique. Nous vivons ce qui semble être le début d'une décennie de division : en seulement trois ans, nous avons connu une pandémie mondiale, la guerre, une crise du coût de la vie et un dérèglement climatique. Chaque crise a creusé le fossé, non pas entre les riches et les pauvres, mais entre une poignée d'ultra-riches et l'immense majorité.



Des travailleurs et travailleuses militent pour la syndicalisation à Philadelphie, aux États-Unis. Photo de Joe Piette/Flickr.

Ce rapport expose le choix fondamental qui s'offre à nous entre une nouvelle ère de suprématie des milliardaires, contrôlée par les monopoles et les financiers, et un pouvoir public transformateur fondé sur l'égalité et la dignité.

Encadré : Les inégalités en chiffres

- Depuis le début de cette décennie de division, les cinq hommes les plus riches du monde ont vu leur fortune plus que doubler, tandis que près de cinq milliards de personnes se sont appauvries⁸.
- Si chacun des cinq hommes les plus riches dépensait un million de dollars par jour, il leur faudrait 476 ans pour épuiser la totalité de leur fortune⁹.
- Sept des dix plus grandes entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal^{10, 11}.
- À l'échelle planétaire, les hommes possèdent 105 000 milliards de dollars de richesses de plus que les femmes, soit une différence équivalente à plus de quatre fois la taille de l'économie des États-Unis¹².
- Les 1 % les plus riches du monde possèdent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux¹³.
- Les 1 % les plus riches de la planète émettent autant de carbone que les deux tiers les plus pauvres de l'humanité¹⁴.
- Aux États-Unis, la richesse d'un ménage noir moyen ne représente que 15,8 % de celle d'un ménage blanc moyen¹⁵. Au Brésil, les revenus des personnes blanches sont en moyenne 70 % plus élevés que ceux des Afro-descendants¹⁶.
- Sur plus de 1 600 entreprises parmi les plus grandes et les plus influentes du monde, seulement 0,4 % s'engagent publiquement à verser un salaire décent à leurs employé·es et à soutenir le paiement d'un salaire décent dans leurs chaînes de valeur¹⁷.
- Il faudrait 1 200 ans à une travailleuse du secteur sanitaire et social pour gagner ce qu'un PDG d'une entreprise du classement Fortune 100 gagne en moyenne en un an¹⁸.

Un monde brutal pour la majorité

Pour la plupart des gens dans le monde, le début de cette décennie a été incroyablement difficile. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 4,8 milliards de personnes sont plus pauvres qu'en 2019¹⁹. Pour les plus pauvres, qui sont le plus souvent des femmes, des personnes racisées et des groupes marginalisés, le quotidien est devenu plus brutal que jamais. Les inégalités mondiales (l'écart entre pays du Nord et pays du Sud) se sont creusées pour la première fois en 25 ans²⁰.

Partout dans le monde, l'inflation est plus rapide que la hausse des salaires²¹, si bien que des centaines de millions de personnes voient leurs revenus diminuer chaque mois et leurs perspectives d'un avenir meilleur s'évanouir. Le dérèglement climatique, dont les ultra-riches sont grandement responsables, accroît considérablement les inégalités dans le monde²². Les manifestations et les grèves des travailleurs et des travailleuses ont à maintes reprises fait les gros titres et les unes des journaux²³.

Face à une dette croissante et à la hausse du coût des carburants, des denrées alimentaires et des médicaments à l'importation, les États ne s'en sortent pas financièrement. Les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure devraient payer près d'un demi-milliard de dollars par jour en intérêts et en remboursement de la dette jusqu'en 2029, et ils doivent procéder à des coupes sévères dans leurs dépenses pour réussir à payer leurs créanciers²⁴. Ces restrictions sont souvent ressenties de manière particulièrement aiguë par les femmes²⁵.

Un monde merveilleux pour une minorité

L'augmentation spectaculaire de l'extrême richesse observée depuis 2020 est désormais gravée dans le marbre. Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 3 300 milliards de dollars, soit 34 %, depuis le début de cette décennie de crise, et leur richesse a augmenté trois fois plus vite que le taux d'inflation²⁶.

Cette richesse est concentrée dans les pays du Nord. Seulement 21 % de l'humanité vit dans les pays du Nord, mais ces pays abritent 69 % de la richesse privée et 74 % de la richesse mondiale des milliardaires²⁷. Les grandes entreprises mondiales ont elles aussi particulièrement prospéré pendant cette période de crise. Pour les très grandes entreprises, comme pour les ultra-riches, les deux dernières décennies ont été extraordinairement lucratives et les dernières années ont été encore meilleures : les plus grandes entreprises ont enregistré un bond de 89 % de leurs bénéfices en 2021 et 2022²⁸. D'après les dernières données, l'année 2023 devrait battre tous les records de rentabilité.

82 % de ces bénéfices sont distribués aux actionnaires²⁹, à savoir les personnes les plus riches de la société.

Le lien entre l'extrême richesse et le pouvoir des grandes entreprises

L'augmentation considérable de la richesse des milliardaires est étroitement liée au renforcement du pouvoir des grandes entreprises et des monopoles. Les bénéfices des multinationales profitent aux actionnaires, aux dépens des travailleurs et travailleuses et des gens ordinaires. Ce rapport révèle comment le pouvoir des grandes entreprises et des monopoles a fait exploser les inégalités, et comment il exploite et exacerbe les inégalités de genre, les inégalités raciales et les inégalités économiques.

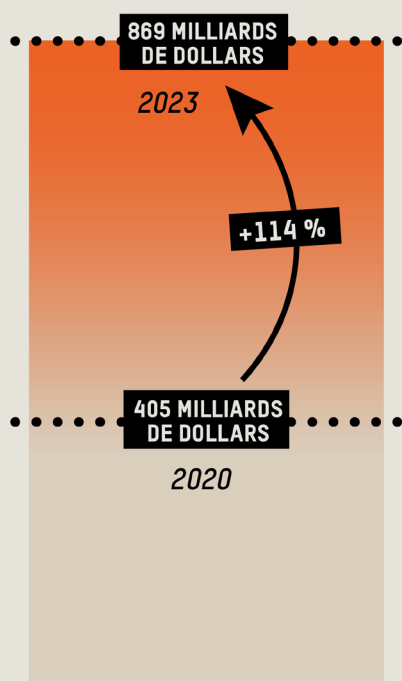
Le rapport s'appuie sur de nouvelles données pour démontrer que les personnes les plus riches, en plus d'être les plus grands bénéficiaires de l'économie mondiale, exercent également un contrôle considérable sur celle-ci.

Une nouvelle étude menée par Oxfam montre la part des actifs financiers mondiaux détenue par les 1 % les plus riches. D'après

les données de Wealth X, les 1 % les plus riches possèdent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux³⁰. Dans les pays du Moyen-Orient, les 1 % les plus riches détiennent 48 % du patrimoine financier. Cette part est de 50 % en Asie et de 47 % en Europe.

34% des 50 plus grandes entreprises cotées du monde, dont la capitalisation boursière totale s'élève à 13 300 milliards de dollars^{31,32} ont un-e milliardaire comme actionnaire principal-e ou comme PDG. Sept des dix plus grandes entreprises mondiales ont un milliardaire comme PDG ou comme actionnaire principal³³. Les actions avec droit de vote d'un-e actionnaire principal-e lui permettent de voter sur le choix du directeur général/de la directrice générale et des membres du conseil d'administration de l'entreprise.

Les propriétaires milliardaires utilisent ce contrôle pour s'assurer que le pouvoir des grandes entreprises ne cesse de croître grâce à une concentration croissante du marché et à des positions de monopole, avec la bénédiction des pouvoirs publics. Ce pouvoir accru des grandes entreprises est alors utilisé pour obtenir des rendements toujours plus élevés pour les actionnaires, aux dépens du reste de la population.



**DEPUIS 2020, LES CINQ HOMMES
LES PLUS RICHES DU MONDE
ONT PLUS QUE DOUBLÉ LEUR
FORTUNE. AU COURS DE LA MÊME
PÉRIODE, CINQ MILLIARDS DE
PERSONNES SE SONT APPAUVRIES.**



UNE NOUVELLE ÈRE DES MONOPOLES : LES GRANDES ENTREPRISES DOPÉES AU POUVOIR

Nous vivons une époque de pouvoir monopolistique qui permet aux entreprises de contrôler les marchés, de fixer les conditions des échanges et de réaliser des profits sans craindre de perdre des marchés. Loin d'être un phénomène abstrait, ce pouvoir a de nombreuses répercussions sur nous : il influe sur les salaires que nous touchons, sur la nourriture que nous avons les moyens d'acheter ou non et sur les médicaments auxquels nous avons accès. Ce pouvoir n'est pas le fruit du hasard : ce sont nos gouvernements qui l'ont confié à ces entreprises.

Secteur après secteur, on constate partout une concentration accrue du marché. Entre 1995 et 2015, 60 sociétés pharmaceutiques ont fusionné pour ne former plus que 10 géants mondiaux, les « Big Pharma »³⁴. Deux entreprises internationales détiennent aujourd'hui plus de 40 % du marché mondial des semences³⁵. Les « Big Tech » dominent les marchés : les trois quarts des dépenses publicitaires mondiales en ligne profitent à Meta, Alphabet et Amazon³⁶, et plus de 90 % des recherches en ligne dans le monde s'effectuent via Google³⁷. En Afrique, le secteur agricole est marqué par la consolidation, c'est-à-dire le rapprochement ou la fusion de grandes entreprises du secteur³⁸.

L'Inde est confrontée à une « concentration industrielle croissante », en particulier entre les mains des cinq plus grandes entreprises³⁹.

Les monopoles renforcent le pouvoir des grandes entreprises et de leurs propriétaires au détriment de tou·te·s les autres. Des organismes comme le FMI reconnaissent que le pouvoir des monopoles s'accroît et alimente les inégalités⁴⁰. Les marges moyennes des multinationales ont explosé au cours des dernières décennies⁴¹. Le pouvoir monopolistique ayant permis aux grandes entreprises de nombreux secteurs concentrés de se coordonner implicitement pour augmenter leurs prix afin d'accroître leurs marges depuis 2021⁴², les secteurs de l'énergie, de l'alimentation et des produits pharmaceutiques ont ainsi connu d'énormes hausses de prix⁴³.

Les fonds de placement privés, qui ont recueilli 5 800 milliards de dollars d'investissement depuis 2009 au niveau mondial, tirent parti d'un accès financier privilégié pour agir comme une force monopolistique dans tous les secteurs^{44, 45}. Au-delà du capital-investissement, les trois grands gestionnaires de fonds indiciels (BlackRock, State Street et Vanguard) gèrent ensemble quelque 20 000 milliards de dollars d'actifs, soit près d'un cinquième de l'ensemble des actifs sous gestion⁴⁶, ce qui a renforcé leur pouvoir monopolistique⁴⁷.

**SEPT DES DIX PLUS
GRANDES ENTREPRISES
MONDIALES ONT UN
PDG MILLIARDAIRE
OU UN MILLIARDAIRE COMME
ACTIONNAIRE PRINCIPAL.**

**LA VALEUR TOTALE
DE CES ENTREPRISES
EST DE
10 200 MILLIARDS
DE DOLLARS.**



Quatre façons dont le pouvoir des grandes entreprises alimente les inégalités

La monopolisation croissante dope le pouvoir des entreprises, avec un objectif majeur : accroître le rendement pour les actionnaires. À cette fin, les grandes entreprises utilisent leur pouvoir pour agir d'une manière qui engendre des inégalités et les enracine toujours plus. Le présent rapport examine quatre des méthodes employées :

1. Récompenser les riches, pas les travailleurs et les travailleuses

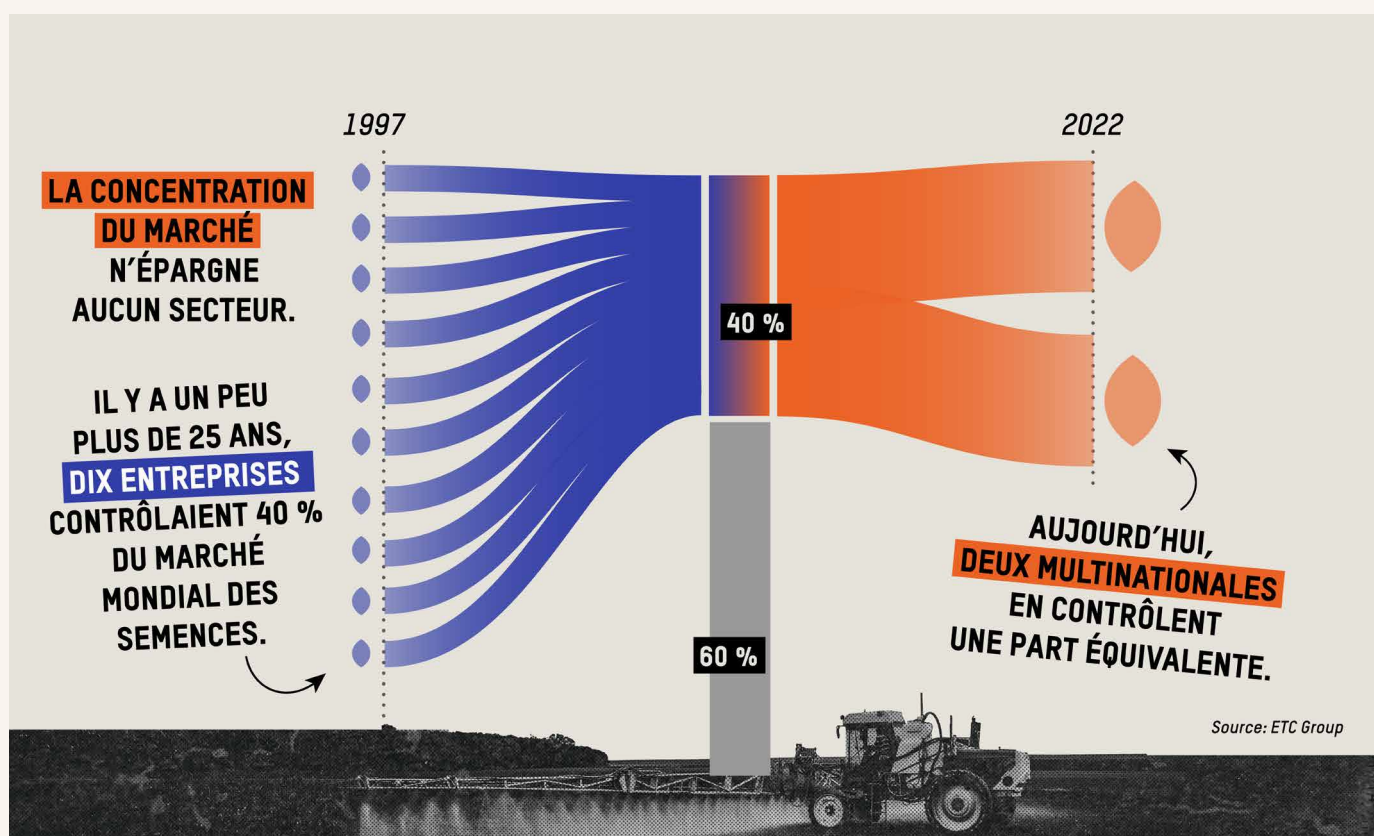
Les grandes entreprises alimentent les inégalités en utilisant leur pouvoir pour faire baisser les salaires et diriger les profits vers les plus riches. En 2022, l'Organisation internationale du travail (OIT) a averti que la baisse historique des salaires réels risquait d'accroître les inégalités et d'alimenter les troubles sociaux⁴⁸. Notre propre analyse pour ce rapport révèle que 791 millions de travailleurs et travailleuses ont vu leur salaire ne pas suivre la courbe de l'inflation et ont donc perdu 1 500 milliards de dollars au cours des deux dernières années, ce qui équivaut à près d'un mois (25 jours) de perte de salaire pour chaque travailleur et chaque travailleuse⁴⁹. Les femmes sont largement surreprésentées dans

les emplois les moins bien rémunérés et les plus précaires⁵⁰. En 2019, elles n'ont gagné que 51 cents pour chaque dollar de revenu du travail gagné par les hommes⁵¹. Les personnes racisées sont confrontées à l'exploitation dans les chaînes d'approvisionnement⁵², et les personnes blanches bénéficient de manière disproportionnée des profits générés par les entreprises⁵³.

En outre, les entreprises usent de leur influence pour s'opposer aux lois et aux politiques qui pourraient bénéficier aux travailleurs et aux travailleuses (notamment en luttant contre les augmentations du salaire minimum⁵⁴) et pour soutenir les réformes qui sapent leurs droits⁵⁵, ainsi que les restrictions politiques à la syndicalisation⁵⁶ et l'assouplissement des lois sur le travail des enfants⁵⁷.

2. Pratiquer l'évasion fiscale

Les entreprises et leurs riches propriétaires entretiennent également les inégalités en menant une guerre fiscale soutenue et très efficace. Le taux légal de l'impôt sur les sociétés a été réduit de plus de moitié dans les pays de l'OCDE depuis 1980⁵⁸. La planification fiscale agressive, l'utilisation abusive des paradis fiscaux et les mesures d'incitation se traduisent par des taux réels d'imposition bien inférieurs, et souvent proches de zéro⁵⁹.



Cette situation entretient les inégalités de plusieurs manières. L'impôt sur les sociétés repose principalement sur les plus riches, de sorte que l'effondrement de cet impôt au cours des dernières décennies a essentiellement constitué une nouvelle réduction d'impôt pour les riches⁶⁰. Cela prive également les gouvernements du monde entier, mais surtout ceux des pays du Sud, de plusieurs milliers de milliards de dollars de recettes qui pourraient être utilisées pour réduire les inégalités et mettre fin à la pauvreté⁶¹. Chaque dollar d'impôt contourné est un infirmier ou une infirmière qui ne sera jamais embauché-e ou une école qui ne pourra pas être construite.

3. Privatiser les services publics

Partout dans le monde, les grandes entreprises s'immiscent sans relâche dans le secteur public, marchandisant et ségrégant l'accès à des services vitaux tels que l'éducation, l'eau et les soins de santé, tout en engrangeant souvent des profits colossaux, aux frais des contribuables⁶². Cette situation peut affaiblir la capacité des gouvernements à fournir des services publics universels de qualité susceptibles de réduire les inégalités⁶³.

Les enjeux sont énormes. Les services essentiels constituent des industries de plusieurs milliers de milliards de dollars et présentent d'immenses opportunités de générer des profits et de la richesse pour de riches actionnaires. La Banque mondiale et d'autres acteurs du financement du développement privilégient la prestation de services privés, traitant de fait les services vitaux comme des classes d'actifs et utilisant l'argent public pour garantir

le rendement des entreprises plutôt que les droits humains⁶⁴.

Les fonds de placement privés font main basse sur tout, des systèmes d'approvisionnement en eau aux prestataires de soins de santé et aux maisons de retraite, avec son cortège d'inquiétudes concernant les résultats médiocres, voire tragiques⁶⁵.

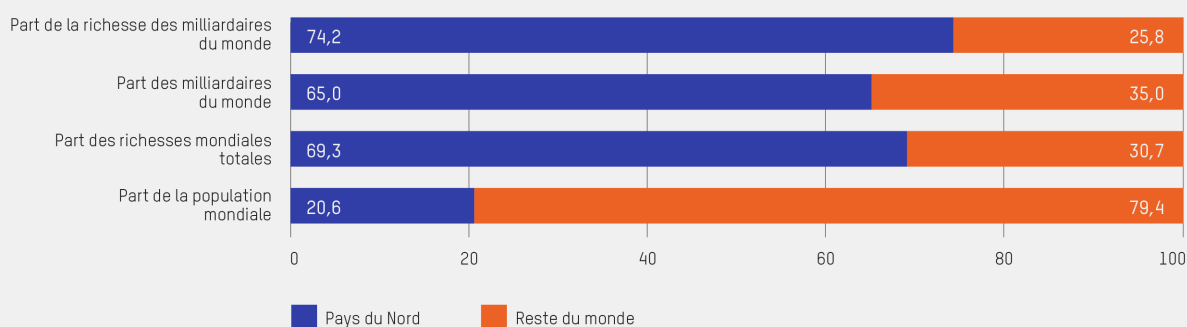
La privatisation peut entretenir et renforcer les inégalités dans les services publics vitaux, creusant le fossé entre les riches et les pauvres en excluant et en appauvrissant les personnes qui ne peuvent pas payer, tandis que celles qui en ont les moyens bénéficient de soins de santé et d'une éducation de qualité⁶⁶. La privatisation peut également être à l'origine d'inégalités fondées sur le genre⁶⁷, la race⁶⁸ et la caste. Par exemple, Oxfam a constaté que les Dalits, en Inde, sont confronté-es à des frais élevés et inabordables dans le secteur privé des soins de santé⁶⁹ ainsi qu'à l'exclusion financière dans le secteur privé de l'éducation, et à une discrimination manifeste dans les deux cas⁷⁰.

4. Contribuer au dérèglement climatique

Le pouvoir des grandes entreprises contribue au dérèglement climatique, ce qui provoque de grandes souffrances et exacerbe les inégalités, notamment selon la race, la classe sociale et le genre⁷¹. Bon nombre des milliardaires que compte la planète possèdent, contrôlent, façonnent et profitent financièrement de processus qui émettent des gaz à effet de serre⁷². Par ailleurs, ils tirent parti du fait que les entreprises cherchent à bloquer les progrès vers une transition rapide et juste, nient et déforment la vérité sur le changement climatique, et écrasent quiconque oppose à l'extraction de combustibles fossiles⁷³.

GRAPHIQUE : LE MONDE APPARTIENT TOUJOURS AUX RICHES DES PAYS DU NORD

Concentration des richesses dans les pays du Nord par rapport au reste du monde (en pourcentage)



CE N'EST PAS UNE FATALITÉ : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE TOU·TE·S EST POSSIBLE

Le pouvoir des grandes entreprises et l'extrême richesse ont été contenus et freinés par le passé et peuvent l'être à nouveau. Ce rapport propose des moyens concrets, éprouvés et pratiques pour mettre l'économie au service de tou·te·s.

Fixer des objectifs et des plans pour réduire radicalement et rapidement les inégalités

Il existe un large consensus sur le fait que les inégalités se sont trop creusées dans presque tous les pays du monde⁷⁶. En 2023, des économistes de renommée mondiale, dont Jayati Ghosh et Thomas Piketty⁷⁷, se sont réunis avec d'anciens membres du

personnel des Nations Unies, du FMI et de la Banque mondiale pour demander que des objectifs clairs soient fixés en matière de réduction des inégalités. Oxfam soutient l'idée, formulée par Joseph Stiglitz⁷⁸, que chaque nation devrait viser une situation dans laquelle les inégalités sont réduites au point que les 40 % les plus pauvres de la population ont à peu près le même revenu que les 10 % les plus riches, autrement dit un ratio de Palma de 1⁷⁹.

Les gouvernements les plus riches portent une responsabilité particulière, étant donné leur influence disproportionnée lorsqu'il s'agit de définir des règles et des normes mondiales. Le rôle du G20 présidé par le Brésil et les efforts des pays du Sud à l'ONU offrent des possibilités vitales d'action multilatérale pour lutter contre les inégalités nationales et mondiales.



Mariam fait partie d'une coopérative malienne qui fabrique des foyers de cuisson améliorés permettant de réduire la déforestation et le temps passé par les femmes à la collecte du bois. Photo de Diafara Traoré/Oxfam.

Trois mesures concrètes pour contenir le pouvoir des entreprises

1. Revitaliser l'État

Un État fort et efficace est le meilleur rempart contre le pouvoir des entreprises. Il pourvoit au bien public, crée et façonne les marchés, corrige les défaillances du marché et détient et exploite les entreprises commerciales nationales, qui représentaient jusqu'à 40 % de la production nationale dans le monde en 2018⁸⁰. Les gouvernements doivent jouer un rôle proactif en façonnant leurs économies pour le bien commun. Ils doivent :

- garantir les services publics qui réduisent les inégalités, notamment la santé, l'éducation, les services de soins et la sécurité alimentaire ;
- investir dans les transports publics, l'énergie, le logement et d'autres infrastructures publiques ;
- explorer la possibilité d'un monopole public ou d'un service public fort dans les secteurs qui sont sujets au pouvoir monopolistique et qui sont essentiels pour lutter contre les inégalités extrêmes et favoriser une transition rapide vers l'abandon des combustibles fossiles. On citera notamment un service public de l'énergie, les transports publics (où les coûts d'investissement dans l'infrastructure signifient qu'il ne peut y avoir qu'un seul fournisseur efficace) et d'autres secteurs où il existe un avantage national significatif⁸¹ ;
- améliorer la transparence, la redevabilité et le contrôle des institutions publiques (y compris les entreprises publiques) ;
- renforcer et financer les capacités réglementaires et les doter en personnel afin de faire appliquer les réglementations et de veiller à ce que le secteur privé serve le bien commun.

2. Réglementer les grandes entreprises

Les gouvernements doivent user de leur pouvoir pour freiner l'emballement de celui des grandes entreprises et prévenir les injustices dans leurs chaînes d'approvisionnement, au niveau national et international. Ils doivent :

- démanteler les monopoles privés et limiter le pouvoir des grandes entreprises. Les gouvernements peuvent s'inspirer des efforts actuels de lutte contre les monopoles, comme ceux déployés aux États-Unis et en Europe, et des leçons de l'histoire où la concentration des richesses a été combattue avec succès⁸². Ils doivent également mettre fin au monopole sur la

connaissance, en démocratisant le commerce et en mettant un terme au recours abusif aux règles sur les brevets (par exemple, par les grandes sociétés pharmaceutiques sur les médicaments) qui alimentent les inégalités ;

- autonomiser les travailleurs et travailleuses et les communautés. Les grandes entreprises doivent payer des salaires décents et s'engager à garantir la justice en matière de climat et de genre : les versements de dividendes et les rachats d'actions devraient être interdits jusqu'à ce que cela soit fait. Les syndicats doivent être soutenus, protégés et encouragés. La rémunération des PDG doit être plafonnée. Les gouvernements doivent introduire des mesures juridiquement contraignantes pour garantir les droits des femmes et des populations racisées et pour assurer un devoir de vigilance obligatoire en matière de droits humains et d'environnement ;
- augmenter radicalement les impôts sur les entreprises et les ultra-riches. Cela inclut un impôt permanent sur la fortune et un impôt permanent sur les superprofits. Le G20, sous la présidence du Brésil, devrait se faire le champion d'un nouvel accord international visant à augmenter les impôts sur les revenus et le patrimoine des personnes les plus riches du monde.

3. Réinventer le monde des affaires

Les gouvernements peuvent utiliser leur pouvoir pour réinventer et réorienter le secteur privé. Ils doivent :

- user de tout leur pouvoir pour créer et promouvoir une nouvelle génération d'entreprises qui ne placent pas les actionnaires au premier plan (y compris des coopératives de travailleurs et de travailleuses et des coopératives locales, des entreprises sociales et des entreprises de commerce équitable) et qui sont détenues et gérées dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses, des communautés locales et de l'environnement. Les entreprises compétitives et rentables ne doivent pas être entravées par la cupidité des actionnaires ;
- apporter un soutien financier aux entreprises équitables. Ils peuvent également utiliser la fiscalité et d'autres instruments économiques tels que les marchés publics pour privilégier les modèles commerciaux équitables. Aucune aide économique ni aucun contrat public ne devraient être accordés aux entreprises qui ne respectent pas leurs objectifs zéro émission nette, qui versent des salaires inférieurs au minimum vital ou qui se soustraient à l'impôt.

Chapitre 1

L'ÂGE D'OR DE LA DIVISION



1 : L'ÂGE D'OR DE LA DIVISION

→ Jeff Bezos est l'un des hommes les plus riches du monde. L'entreprise qu'il a fondée, Amazon, est poursuivie par le gouvernement américain pour « maintien illégal d'un pouvoir de monopole »⁸³. Sa fortune a augmenté de 32,7 milliards de dollars depuis 2020 pour atteindre 167,4 milliards de dollars⁸⁴. M. Bezos a effectué un vol spatial pour 5,5 milliards de dollars et a remercié les employé-es d'Amazon d'avoir rendu cela possible⁸⁵. Amazon a toujours tout fait pour empêcher les travailleurs et les travailleuses de se syndiquer⁸⁶.

→ Le révérend Ryan Brown travaille dans un centre de traitement des commandes d'Amazon en Caroline du Nord. Il décrit un travail physiquement exigeant, monotone et éreintant, où les employé-es sont victimes de racisme et de discrimination. Selon le révérend Brown, « nous vivons un âge d'or, où ces

gens s'enrichissent démesurément tandis que ces richesses ne profitent nullement aux personnes qui les ont créées ». Il participe à l'organisation d'initiatives sur le lieu de travail pour lutter contre le racisme et obtenir un salaire décent⁸⁷.

→ En Asie du Sud-Est, les travailleurs et travailleuses du secteur de la transformation des produits de la mer approvisionnent en denrées alimentaires des supermarchés comme Whole Foods, propriété d'Amazon, ainsi que d'autres enseignes⁸⁸. Parmi les employé-es de cette industrie, Susi témoigne de l'époque où elle travaillait dans une usine de crevettes. Elle raconte : « Il n'y avait pas le temps pour des pauses pendant que nous travaillions, je n'avais pas le droit de boire. » Dewi, une autre ancienne travailleuse, raconte que son employeur exigeait des tests de grossesse. « Si vous tombiez enceinte, vous deviez démissionner⁸⁹. »



Des employé-es d'Amazon militent pour de meilleures conditions de travail à Brandizzo, en Italie. Photo de Nicolò Campo/LightRocket via Getty Images.

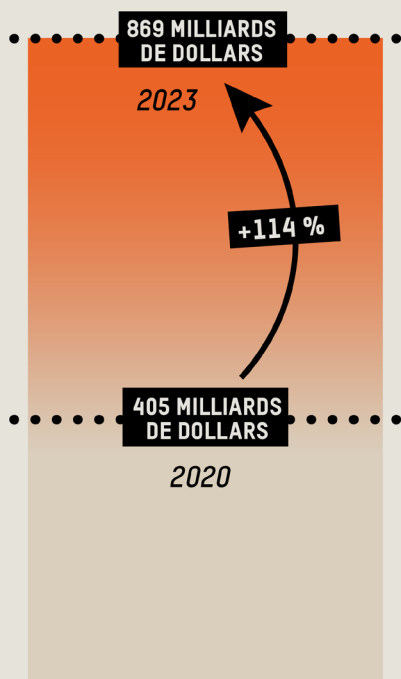
1.1 Un monde brutal pour des milliards de personnes

Les années qui se sont écoulées depuis 2020 ont été incroyablement éprouvantes pour la plupart des gens à travers le monde. Pour les plus pauvres, qui sont le plus souvent des femmes, des personnes racisées⁹⁰ et des groupes marginalisés, le quotidien est devenu brutal. Les années 2020, qui ont commencé avec la pandémie de COVID-19 et ont ensuite été marquées par l'escalade des conflits, l'accélération de la crise climatique et la flambée du coût de la vie, semblent se transformer en une décennie de division. La pauvreté dans les pays les plus pauvres est toujours plus élevée qu'en 2019⁹¹. Partout dans le monde, l'inflation est plus rapide que la hausse des salaires⁹², si bien que des centaines de millions de personnes ont de plus en plus de mal à finir le mois avec leurs revenus. Les

manifestations, les grèves et les autres actions menées par les travailleurs et les travailleuses font régulièrement la une des journaux, tandis que beaucoup ont toutes les peines à survivre⁹³.

La forte augmentation du coût des denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité qui a débuté en 2021 est devenue une nouvelle réalité douloureuse pour de nombreuses familles à travers le monde. Lorsqu'elles cherchent à acheter de l'huile, du pain ou de la farine, celles-ci ne savent pas si elles peuvent se le permettre cette fois-ci, ni dans quelle mesure parents et enfants devront souffrir de la faim aujourd'hui.

L'écart entre pays du Nord et pays du Sud s'est creusé pour la première fois en 25 ans⁹⁴. Les inégalités mondiales ont atteint un niveau comparable à celui observé en Afrique du Sud, le pays



DEPUIS 2020, **LES CINQ HOMMES**
LES PLUS RICHES DU MONDE
ONT PLUS QUE DOUBLÉ LEUR
FORTUNE. AU COURS DE LA MÊME
PÉRIODE, CINQ MILLIARDS DE
PERSONNES SE SONT APPAUVRIES.



où les inégalités sont les plus fortes au monde⁹⁵. Le dérèglement climatique accentue encore les inégalités de richesses au niveau mondial. Une étude révèle que les inégalités entre les nations sont 25 % plus prononcées que ce qu'elles auraient été sans l'impact du dérèglement climatique^{96, 97}.

Face à une dette abyssale et à l'escalade du coût des carburants, des denrées alimentaires et des médicaments à l'importation, les États ne s'en sortent pas financièrement⁹⁸. Les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure devraient payer près d'un demi-milliard de dollars par jour en intérêts et en remboursement de la dette jusqu'en 2029⁹⁹. Un récent rapport d'Oxfam montre comment la dette du Liban a augmenté de 151 % en 2020 avant que le pays ne soit contraint de se mettre en défaut de paiement¹⁰⁰. Cela a déclenché une vague d'austérité. Plus de la moitié (57 %) des pays les plus

pauvres du monde, où vivent 2,4 milliards de personnes, doivent réduire leurs dépenses publiques de 229 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années : c'est plus que le montant total de l'aide publique au développement (APD) en 2022¹⁰¹. Ces réductions sont souvent ressenties de manière particulièrement aiguë par les femmes, les filles et les personnes non binaires, notamment celles qui subissent des inégalités croisées fondées sur la race, l'origine ethnique et la caste¹⁰².

Les gens ripostent par des grèves et des manifestations de grande ampleur dans le monde entier, des manifestations massives contre l'augmentation du coût de la vie au Kenya¹⁰³ aux grèves des travailleurs et travailleuses d'Amazon dans 30 pays à travers le monde¹⁰⁴. Des manifestations contre l'augmentation du coût de la vie ont eu lieu dans 122 pays et territoires en 2022¹⁰⁵ et se poursuivent en 2023¹⁰⁶.

**SEPT DES DIX PLUS
GRANDES ENTREPRISES
MONDIALES ONT UN
PDG MILLIARDAIRE
OU UN MILLIARDAIRE COMME
ACTIONNAIRE PRINCIPAL.**

**LA VALEUR TOTALE
DE CES ENTREPRISES
EST DE
10 200 MILLIARDS
DE DOLLARS.**



Encadré 1 : Les inégalités en chiffres

- Depuis 2020 et le début de cette décennie de division, les cinq hommes les plus riches du monde ont vu leur fortune plus que doubler, tandis que près de cinq milliards de personnes se sont appauvries¹⁰⁷.
- Si chacun des cinq hommes les plus riches du monde dépensait un million de dollars par jour, il leur faudrait 476 ans pour épuiser la totalité de leur fortune¹⁰⁸.
- Sept des dix plus grandes entreprises mondiales ont un PDG milliardaire ou un milliardaire comme actionnaire principal^{109, 110}.
- À l'échelle planétaire, les hommes possèdent 105 000 milliards de dollars de richesses de plus que les femmes, soit une différence équivalente à plus de quatre fois la taille de l'économie américaine¹¹¹.
- Les 1 % les plus riches du monde possèdent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux¹¹².
- Les 1 % les plus riches de la planète émettent autant de carbone que les deux tiers les plus pauvres de l'humanité¹¹³.
- Aux États-Unis, la richesse d'un ménage noir typique ne représente que 15,8 % de celle d'un ménage blanc typique¹¹⁴. Au Brésil, les revenus des personnes blanches sont en moyenne 70 % plus élevés que ceux des Afro-descendant-es¹¹⁵.
- Sur plus de 1 600 entreprises parmi les plus grandes et les plus influentes du monde, seulement 0,4 % s'engagent publiquement à verser un salaire décent à leurs employé-es et à soutenir le paiement d'un salaire décent dans leurs chaînes de valeur¹¹⁶.
- Il faudrait 1 200 ans à une travailleuse du secteur sanitaire et social pour gagner ce qu'un PDG d'une entreprise du classement Fortune 100 gagne en moyenne en un an¹¹⁷.

1.2 Un monde merveilleux pour le sommet de la pyramide

Les personnes les plus riches de notre monde restent les grands gagnants de cette période de crise. Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 3 300 milliards de dollars, soit 34 %, entre 2020, le début de cette décennie de division, et 2023¹¹⁸. Le nombre de millionnaires devrait augmenter de 44 % d'ici à 2027, tandis que le nombre de personnes dont la fortune dépasse les 50 millions de dollars devrait augmenter de 50 %¹¹⁹.

Oxfam estime que si la fortune des cinq milliardaires les plus riches continue d'augmenter au même rythme que ces cinq dernières années, nous verrons pour la première fois la fortune d'un multimilliardaire franchir le cap des 1 000 milliards de dollars dans dix ans. Nous n'aurons en revanche pas éradiqué la pauvreté avant 230 ans¹²⁰.

Seulement 21 % de l'humanité vit dans les pays du Nord, mais ces pays abritent 69 % de la richesse privée et 74 % de la richesse mondiale des milliardaires (voir Encadré 2)¹²¹.



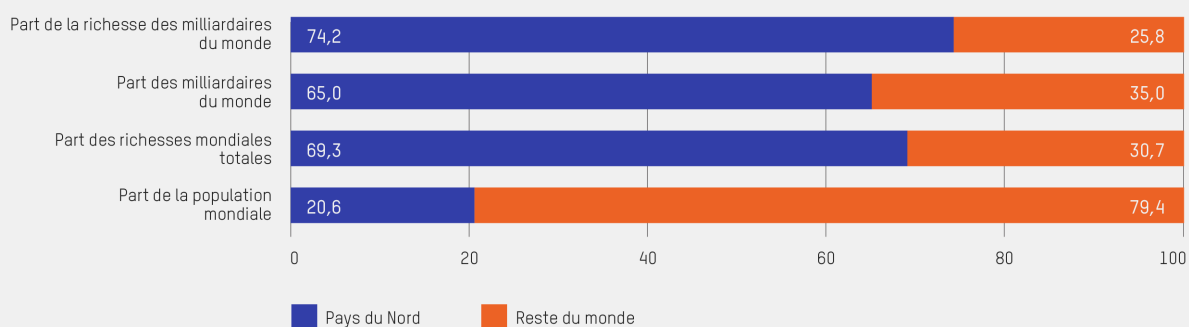
Encadré 2 : Le colonialisme revisité ? Pourquoi la plupart des ultra-riches vivent toujours en Europe et aux États-Unis

Malgré l'ascension économique de la Chine au cours des deux dernières décennies, la majorité de la richesse mondiale et des personnes les plus fortunées est toujours concentrée dans les pays du Nord¹²². Pour l'Europe, cela tient en très grande partie à l'héritage du colonialisme et à son passé impérialiste. Selon une estimation, le Royaume-Uni a soutiré 45 000 milliards de dollars à l'Inde pendant la période coloniale¹²³. Depuis la fin officielle du colonialisme, les relations néocoloniales avec les pays du Sud persistent, perpétuant les déséquilibres économiques et biaisant les règles économiques en faveur des nations riches. Les États-Unis ont particulièrement bénéficié de leur incroyable domination économique mondiale, surtout dans la seconde moitié du XXe siècle. Une grande partie de leur richesse est le fruit de l'esclavage et de la dépossession systématique des peuples autochtones^{124, 125}.

Les grandes multinationales, qui font l'objet de l'édition 2024 de notre rapport, sont apparues à l'époque coloniale et ont contribué à faciliter l'extraction des richesses des pays du Sud vers ceux du Nord¹²⁶. Les dernières données du rapport Global Wealth Report 2023 d'UBS et du classement Forbes des milliardaires dans le monde montrent que, bien qu'ils ne représentent que 21 % de la population mondiale, les pays du Nord possèdent 69 % de la richesse mondiale et abritent 74 % de la richesse mondiale des milliardaires¹²⁷.

GRAPHIQUE 1 : LE MONDE APPARTIENT TOUJOURS AUX RICHES DES PAYS DU NORD

Concentration des richesses dans les pays du Nord par rapport au reste du monde (en pourcentage)



Source : calculs d'Oxfam basés sur les données du classement Forbes des milliardaires¹²⁸ et du Global Wealth Report 2023 d'UBS¹²⁹.

Encadré 3 : Les inégalités sont trop prononcées - il est temps de viser une réduction rapide

Il existe un large consensus sur le fait que les inégalités sont trop prononcées dans presque tous les pays et dans le monde entier¹³⁰. En 2023, des économistes de renommée mondiale, dont Jayati Ghosh et Thomas Piketty, se sont réunis avec d'anciens membres du personnel des Nations Unies, du FMI et de la Banque mondiale pour demander que des objectifs clairs soient fixés en matière de réduction des inégalités¹³¹. Oxfam soutient l'idée, formulée par Joseph Stiglitz¹³², que chaque nation devrait chercher à réduire les inégalités au point que les 40 % les plus pauvres de la population ont à peu près le même revenu que les 10 % les plus riches, autrement dit un ratio de Palma de 1¹³³.

1.3 Les bénéfices des grandes entreprises s'envolent en cette période de crise

Les grandes multinationales et leurs propriétaires ultra-riches sont parmi les grands gagnants de cette crise. Les PDG du monde entier ont bénéficié d'importantes augmentations de leur rémunération au cours des dernières décennies : celle-ci a augmenté de plus de 1 200 % dans les 350 plus grandes

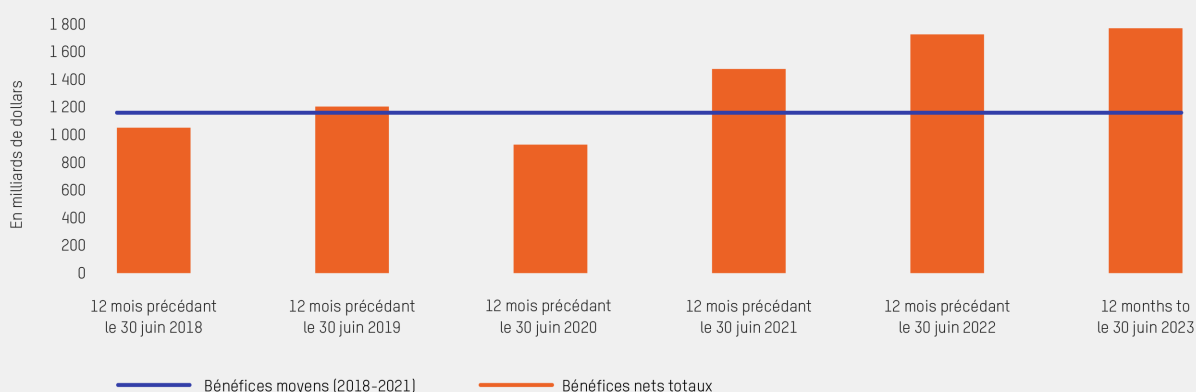
entreprises américaines, distançant largement les maigres augmentations de salaire des travailleurs et travailleuses¹³⁴. Une analyse des plus grandes entreprises mondiales réalisée par Oxfam et ActionAid fait apparaître une augmentation de 89 % des bénéfices pour les années 2021 et 2022, par rapport à la moyenne sur la période 2017-2020¹³⁵. De nouvelles données couvrant le premier trimestre 2023¹³⁶ révèlent que l'année 2023 devrait battre tous les records de bénéfices pour les grandes entreprises. Au total, 148 des plus grandes entreprises mondiales pour lesquelles nous disposons de données ont réalisé près de 1 800 milliards de dollars de bénéfices au cours des 12 mois précédant juin 2023¹³⁷.

Voici les plus grands gagnants en termes de bénéfices exceptionnels¹³⁸ :

- Les 14 compagnies pétrolières et gazières dont les bénéfices en 2023 sont supérieurs de 278 % à la moyenne sur la période 2018-2021. Ces compagnies ont dégagé 144 milliards de dollars de bénéfices exceptionnels en 2022 et 190 milliards de dollars en 2023.
- Les bénéfices de deux marques de luxe en 2023 étaient supérieurs de 120 % à la moyenne sur la période 2018-2021, représentant des bénéfices exceptionnels de 8,5 et 9,9 milliards de dollars en 2022 et 2023, respectivement.
- Vingt-deux sociétés du secteur financier ont vu leurs bénéfices augmenter de 32 % en 2023 par rapport à la moyenne de 2018-2021 et ont réalisé des bénéfices exceptionnels de 36 milliards de dollars en 2023.

GRAPHIQUE 2 : LES GRANDES ENTREPRISES ENCAISSENT.

Bénéfice net de 148 entreprises parmi les 200 plus grandes, en milliards de dollars, comparé aux bénéfices moyens sur la période 2018-2021



• Onze grandes entreprises pharmaceutiques ont augmenté leurs bénéfices de près de 32 % en 2022 par rapport à la moyenne sur la période 2018-2021 et ont réalisé 41,3 milliards de dollars de bénéfices exceptionnels en 2022.

Ces bénéfices sont extrêmement concentrés dans une poignée de grandes entreprises : au niveau mondial, les 0,001 % d'entreprises les plus importantes empochent environ un tiers de tous les bénéfices des entreprises¹⁴⁰.

1.4 Le lien entre le pouvoir des grandes entreprises et l'extrême richesse

Les personnes les plus riches sont les principales bénéficiaires de l'économie mondiale. Certaines d'entre elles tirent profit de centaines d'années de colonialisme, dont l'héritage se perpétue encore aujourd'hui¹⁴¹. Les groupes racisés sont moins susceptibles de posséder des entreprises. Aux États-Unis, 89 % des actions sont détenues par des personnes blanches, 1,1 % par des personnes noires et 0,5 % par des personnes hispaniques¹⁴². En 2022, en Afrique du Sud, seules 39 % des sociétés cotées à la bourse de Johannesburg étaient contrôlées par des personnes noires ; 0 % des entités étaient détenues par des personnes noires¹⁴³. De la même manière, au niveau mondial, seule une entreprise sur trois est détenue par des femmes¹⁴⁴. Une étude portant sur 5 727 entreprises africaines montre que la direction générale est plus susceptible d'être assurée par une femme s'il y a des femmes parmi les actionnaires de l'entreprise. Ces données suggèrent que les structures de propriété de type « old boys' club » peuvent entraver l'autonomisation des talents féminins dans les grandes entreprises¹⁴⁵.

Les ultras-riches sont plus susceptibles de détenir des entreprises. Aux États-Unis, l'un des rares pays pour lesquels on dispose de données régulières sur la répartition des actions des entreprises, les 0,1 % les plus riches concentrent 19,8 % des actions détenues par les ménages, les 1 % les plus riches en détiennent 44,6 %, tandis que les 50 % les plus pauvres n'en détiennent que 1 %¹⁴⁶. Une nouvelle étude portant sur 24 pays de l'OCDE a révélé que les 10 % de ménages les plus riches possèdent 85 % de l'ensemble des actifs détenus en capital (dont les actions de sociétés, les fonds communs de placement et d'autres entreprises), alors que les 40 % les plus pauvres n'en détiennent que 4 %¹⁴⁷. De même, en Afrique du Sud, les 1 % les plus riches possèdent plus de 95 % des obligations et des actions d'entreprises, tandis que les 0,01 % les plus riches en détiennent 62,7 %¹⁴⁸. Au Brésil, les 0,01 % les plus riches possèdent 27 % des actifs financiers, les 0,1 % les plus riches en possèdent 43 % et les 1 % les plus riches en possèdent 63 %, alors que les 50 % les plus pauvres n'en possèdent que 2 %¹⁴⁹. Il est clair que la détention d'actions et de titres reflète une ploutocratie économique plutôt qu'une démocratie économique.

Une nouvelle étude menée par Oxfam apporte des réponses très préoccupantes à la question de savoir quelle part des actifs financiers mondiaux est détenue par les 1 % les plus riches. D'après les données de Wealth X, les 1 % les plus riches possèdent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux¹⁵⁰. Dans les pays du Moyen-Orient, les 1 % les plus riches détiennent 48 % du patrimoine financier. Cette part est de 50 % en Asie et de 47 % en Europe. Au-delà des 1 % les plus riches, en 2022, les 50 milliardaires américain-es les plus riches détenaient 75 % de leur fortune sous forme d'actions des sociétés sous leur direction¹⁵¹. Warren Buffet, président du conseil d'administration, PDG et premier actionnaire de Berkshire Hathaway, détient 99 % de sa fortune en actions de son entreprise. Mark Zuckerberg, qui contrôle Meta, détient 95 % de sa fortune en actions de l'entreprise. Jeff Bezos, qui n'est plus PDG mais toujours président du conseil d'administration d'Amazon, détient 83 % de sa fortune en actions Amazon, ainsi qu'une participation très conséquente de 10 % dans l'ensemble de l'entreprise¹⁵².

Oxfam a également analysé la structure du capital des 50 plus grandes entreprises cotées du monde¹⁵³. Nous avons identifié les entreprises dont le ou la PDG ou l'actionnaire principal-e est milliardaire. Sur les 50 plus grandes sociétés cotées au monde, 17 (34 %) ont un-e milliardaire comme actionnaire principal-e ou comme PDG. La valeur totale (capitalisation boursière) de ces sociétés s'élève à 13 300 milliards de dollars. Parmi les dix plus grandes sociétés cotées au monde, sept ont un-e milliardaire comme actionnaire principal-e ou PDG. Les actions avec droit de vote d'un-e actionnaire principal-e lui permettent de voter sur le choix du directeur général/de la directrice générale ou des membres du conseil d'administration de l'entreprise.

De nombreuses entreprises sont détenues à plus de 50 % par des milliardaires, ce qui leur confère une participation de contrôle¹⁵⁴. C'est le cas de la famille Walton, la plus riche des États-Unis, qui détient environ 50 % de Walmart, l'un des plus grands détaillants du monde¹⁵⁵. C'est également le cas du milliardaire Robert Kuok, l'homme le plus riche de Malaisie, dont la famille contrôle 51 % du conglomérat PPB Group, dont les activités vont du secteur agricole à l'immobilier¹⁵⁶.

Il en ressort que les ultra-riches du monde entier ne sont pas simplement les bénéficiaires passifs des profits faramineux réalisés par les entreprises. Le fait que ces personnes possèdent de grandes entreprises leur donne le pouvoir de les contrôler activement et donc de façonner leur comportement, y compris la manière dont elles creusent le fossé entre leurs riches propriétaires et le reste de la société¹⁵⁷. Ces grandes entreprises influencent à leur tour les États et les lois dans de nombreux secteurs et contextes différents¹⁵⁸.

Les plus riches façonnent aussi directement les économies en leur faveur en influençant les politiques publiques et les lois¹⁵⁹. À travers le monde, plus de 11 % des milliardaires se sont présentés à des élections ou ont rejoint la sphère politique¹⁶⁰. Une étude portant sur environ 3 000 propositions politiques émanant de trente pays européens sur une période de quarante ans montre que les propositions soutenues par les riches sont plus susceptibles d'être mises en œuvre que celles soutenues par les personnes en situation de pauvreté¹⁶¹.

Le pouvoir et l'influence des ultra-riches leur ont permis de réduire la part de l'économie qui revient au plus grand nombre et d'augmenter de manière exponentielle la part allant à une minorité qui détient les capitaux, laquelle est très majoritairement constituée des personnes les plus riches dans toutes les sociétés.

Le reste de ce rapport se concentre sur le pouvoir des grandes entreprises et sur la relation étroite entre l'explosion de ce pouvoir et la croissance des inégalités dans le monde. Le Chapitre 2 examine le rôle de la concentration du marché et des monopoles dans la promotion du pouvoir des grandes entreprises et l'exacerbation des inégalités. Le Chapitre 3 examine trois façons dont le pouvoir des grandes entreprises est utilisé pour creuser les inégalités : en écrasant les travailleurs et les travailleuses et en enrichissant les riches actionnaires, en se soustrayant à l'impôt et en privatisant les services de l'État. Il montre également comment le pouvoir des grandes entreprises accélère le dérèglement climatique, exploitant et amplifiant ainsi les inégalités économiques, de genre et raciales. Le Chapitre 4 formule des recommandations pour s'attaquer au pouvoir des grandes entreprises et bâtir des sociétés plus égalitaires.



Des bureaux. Photo de 4045/Shutterstock.

Chapitre 2

LE POUVOIR DES MONOPOLES DANS UNE NOUVELLE ÈRE



2 : LE POUVOIR DES MONOPOLES DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Ce chapitre explore un puissant facteur d'inégalité : la concentration des entreprises et l'accroissement du pouvoir des monopoles dans le monde. Des magnats milliardaires et de puissantes sociétés financières sont à la tête de monopoles qui règnent de plus en plus sur nos économies, transférant et concentrant des richesses et un pouvoir extraordinaires entre les mains d'une poignée d'ultra-riches.

2.1 Les monopoles alimentent les inégalités

Le pouvoir des monopoles entre dans une nouvelle ère¹⁶². Un petit nombre de grandes entreprises dont la croissance semble sans limite exercent une influence vertigineuse sur les économies et les gouvernements¹⁶³. Comme le démontre le présent rapport, elles jouissent d'un pouvoir sans bornes pour abuser de la confiance des consommateurs et consommatrices, contenir les salaires et maltraiter la main-d'œuvre, limiter l'accès aux biens et services essentiels, saper l'innovation et l'esprit d'entreprise ou encore pour privatiser les services publics et collectifs pour servir des profits privés.

Les entreprises en position de monopole ne sont pas seulement gigantesques : elles peuvent contrôler les marchés, établir les règles et les conditions d'échange avec les autres entreprises et avec la main-d'œuvre, et fixer des prix plus élevés sans perte d'activité¹⁶⁴. On entend par « monopole » une entreprise disposant d'un pouvoir important et durable sur le marché, avec la capacité à long terme d'augmenter les prix ou d'exclure la concurrence¹⁶⁵. La puissance des monopoles engendre toujours plus de pouvoir et permet aux monopoles d'exploiter les entreprises et la main-d'œuvre qui se trouvent dans leur giron, ce qui accroît les inégalités¹⁶⁶.

Des organismes comme le FMI reconnaissent que le pouvoir des monopoles s'accroît et alimente les inégalités¹⁶⁷. Les monopoles opèrent un transfert du travail vers le capital à l'échelle de l'économie, redistribuant les revenus disponibles du plus grand nombre en plus-values, dividendes et rémunérations d'une minorité de dirigeant-es¹⁶⁸. En créant une impression de rareté pour augmenter les prix et les profits, les monopoles redistribuent les revenus et les richesses de manière régressive dans l'économie : des travailleurs et travailleuses et des consommateurs et consommatrices, qui sont surfacturé-es et accablé-es par des marges plus élevées, vers les dirigeant-es et les propriétaires qui sont plus susceptibles de s'enrichir et de détenir des actions.

Des recherches du FMI ont démontré que l'augmentation du pouvoir des monopoles explique 76 % de la baisse de la part des revenus du travail dans l'industrie manufacturière aux États-Unis.

Sans elle, la part des revenus du travail serait restée constante au cours du XXe siècle¹⁶⁹. Néanmoins, cette recherche montre que l'application d'une législation anti-monopole inverse ces tendances en faisant baisser les prix, en stimulant la création d'entreprises, en augmentant les salaires pour la main-d'œuvre et en développant l'emploi¹⁷⁰. De la même façon que la fixation des prix par les monopoles a un impact punitif pour les plus pauvres, les économies réalisées grâce à la lutte contre les monopoles leur reviennent de manière disproportionnée¹⁷¹.

Les monopoles privés n'ont rien d'abstrait : ils impactent directement la vie de milliards de personnes dans le monde entier en influant sur les salaires que nous touchons, sur la nourriture que nous avons les moyens d'acheter, sur les médicaments auxquels nous avons accès et sur les droits humains qui sont respectés (ou bafoués). Animés par la quête de profits plutôt que par des préoccupations nationales ou publiques, les grandes entreprises en situation de monopole font trop souvent usage de leur pouvoir pour s'immiscer dans la vie privée et fausser le discours public^{172, 173}. Il a également été démontré que les monopoles utilisent le racisme comme une arme aux États-Unis¹⁷⁴. Les défenseur-es de l'accès aux médicaments ont par exemple dénoncé le « racisme scientifique » déployé pour empêcher le partage des connaissances et des technologies relatives aux vaccins contre la COVID-19 avec les fabricants des pays à revenu faible ou intermédiaire¹⁷⁵.



LES CINQ PLUS GRANDES ENTREPRISES DU MONDE

SONT ÉVALUÉES AU-DELÀ DU PIB COMBINÉ DE TOUTES LES
ÉCONOMIES D'AFRIQUE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

2.2 Un pouvoir monopolistique record

Les gouvernements ont permis aux plus grandes entreprises mondiales de s'étendre et de dégager toujours plus de profits. Apple est évaluée à 3 000 milliards de dollars, un chiffre supérieur au PIB total de la France, septième économie mondiale¹⁷⁶. Les cinq plus grandes entreprises du monde sont évaluées au-delà du PIB combiné de toutes les économies d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes¹⁷⁷. Bien que l'immense pouvoir des grandes entreprises touche le monde entier, il n'est pas surprenant de voir plusieurs sociétés américaines dominer la rhétorique sur le pouvoir des entreprises, de par leur position parmi les entreprises les plus capitalisées au monde¹⁷⁸.

Depuis 2021, les entreprises monopolistiques font l'objet d'une étroite surveillance en vue d'identifier toute « inflation par les vendeurs »¹⁷⁹. Lorsque les chocs de l'offre provoqués par la COVID-19 ont ébranlé l'économie mondiale, les grandes entreprises de nombreux secteurs concentrés se sont coordonnées implicitement pour augmenter leurs prix afin d'accroître leurs marges, alimentant encore l'inflation. Le FMI

et la Banque centrale européenne confirment cette théorie¹⁸⁰. Les secteurs de l'énergie, de l'alimentation et des produits pharmaceutiques ont connu d'importantes hausses de prix, ce qui a permis aux entreprises concernées d'augmenter leurs bénéfices à un rythme jamais vu depuis 1955¹⁸¹.

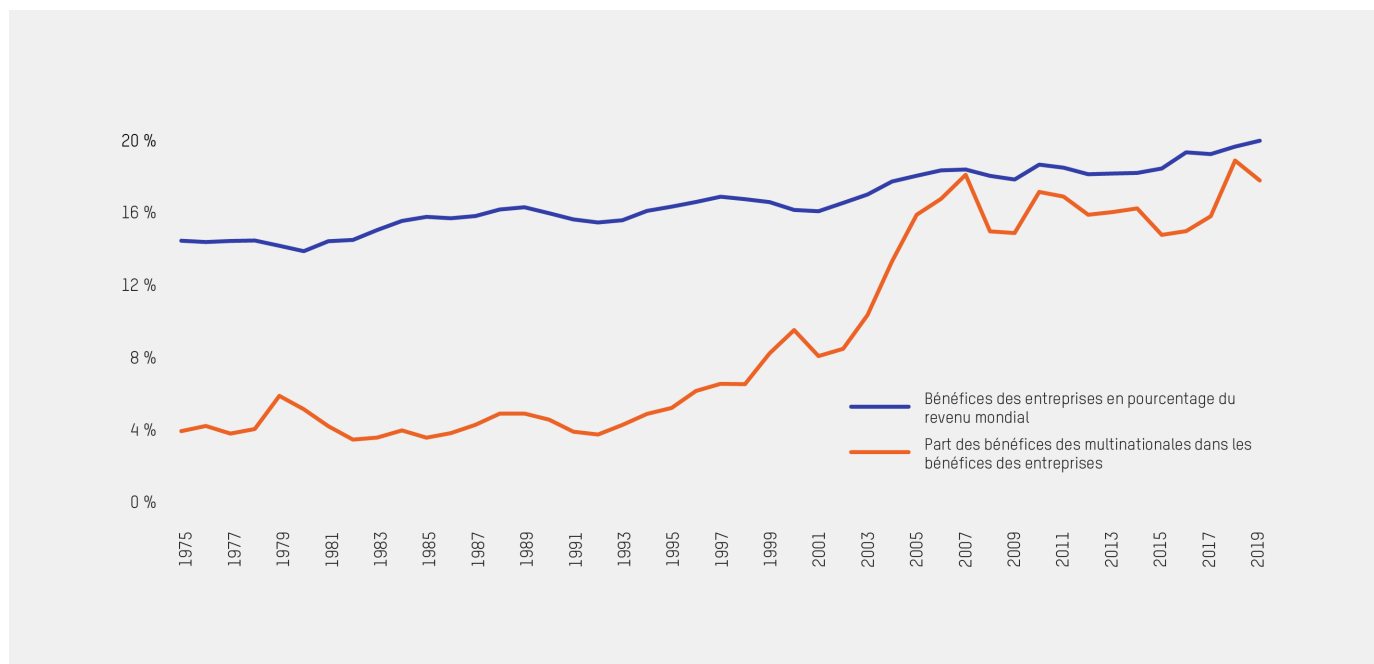
Si l'ampleur opportuniste de la hausse des prix est nouvelle, la tendance à l'augmentation des bénéfices ne l'est pas. Les données recueillies auprès de plus de 70 000 entreprises dans 134 pays sur quatre décennies indiquent que le taux de marge moyen dans le monde (c'est-à-dire le rapport entre le prix et le coût) est passé de 7 % au-dessus des coûts en 1980 à 59 % au-dessus des coûts en 2020. Cette augmentation est surtout le fait d'entreprises en position dominante dans le monde, qui ont vu leur pouvoir de marché s'accroître, et non de la majorité des entreprises¹⁸². En outre, l'augmentation des profits est le fait des grandes multinationales : la part de ces dernières dans les profits mondiaux a quadruplé, passant de 4 % en 1975 à 18 % en 2019, avec la hausse la plus prononcée au XXI^e siècle (voir Graphique 3)¹⁸³.



Stéphane Bancel, PDG de Moderna, appelé à s'exprimer devant le Congrès des États-Unis concernant les tarifs du vaccin contre la COVID-19.
Photo de Chip Somodevilla/Getty Images.

GRAPHIQUE 3 : L'INCROYABLE ACCAPAREMENT DES BÉNÉFICES PAR LES MULTINATIONALES

Bénéfices des entreprises et des multinationales sur la période 1975-2019



Source : L. Wier et G. Zucman (2022), Global profit shifting, document de travail d'UNU-WIDER¹⁸⁴.

L'inflation n'est que l'une des manifestations du pouvoir sur le marché. Parallèlement, la taille relative des grandes entreprises a explosé¹⁸⁵. Amazon, qui a été poursuivie par le gouvernement des États-Unis fin 2023, est accusée d'utiliser sa position monopolistique pour gonfler les prix, dégrader la qualité et étouffer l'innovation pour les consommateurs, les consommatrices et les entreprises¹⁸⁶.

2.3 Big Pharma, Big Tech : le royaume des géants

La concentration du marché n'épargne aucun secteur. À l'échelle mondiale, certaines entreprises ont opéré des consolidations majeures :

- Dans l'industrie pharmaceutique, dix géants mondiaux (les « Big Pharma ») sont nés de la fusion de quelque 60 entreprises en l'espace de deux décennies¹⁸⁷.
- Deux multinationales contrôlent plus de 40 % du marché mondial des semences¹⁸⁸ (contre 10 entreprises détenant une part équivalente du marché mondial des semences il y a 25 ans)¹⁸⁹.
- Quatre entreprises se partagent 62 % du marché mondial des pesticides¹⁹⁰.
- Les trois quarts des dépenses publicitaires mondiales en ligne profitent à Meta, Alphabet et Amazon¹⁹¹.
- Plus de 90 % des recherches en ligne s'effectuent via Google¹⁹².

- Les « quatre géants » dominent le marché mondial de la comptabilité, avec une part de marché de 74 %¹⁹³.
- Le secteur agricole a connu une concentration croissante dans la production et le commerce des produits agricoles et alimentaires¹⁹⁴.

De nombreux produits apparemment uniques sur les rayons des supermarchés, des céréales au shampoing, appartiennent en fait à la même société¹⁹⁵. Par exemple, le géant de la bière Anheuser-Busch InBev possède plus de 500 marques de bière, dont Budweiser, Becks, Corona et Stella Artois¹⁹⁶.

Le pouvoir des monopoles se renforce et se matérialise par de nombreuses stratégies commerciales, notamment les fusions et les acquisitions, la connivence dans les secteurs concentrés, une protection abusive et pugnace de la propriété intellectuelle, et des accords d'exclusivité visant à évincer du marché les rivaux et les entreprises plus petites. Les sociétés de capital-risque et les monopoles tirent parti de leur accès préférentiel au financement pour aider les entreprises en position de monopole tout en affamant leurs concurrents, puis s'approprient les rendements plus élevés des entreprises qui survivent¹⁹⁷. Les économies des pays du Sud sont contraintes d'exporter des matières premières, du cuivre au café, qui sont transformées par des industries monopolistiques des pays du Nord, perpétuant ainsi un modèle « extractiviste » aux relents coloniaux¹⁹⁸.

Encadré 4 : Les hommes à la tête des monopoles

Les monopoles et les milliardaires sont les deux faces d'une même pièce. On rencontre le plus de milliardaires dans les secteurs imprégnés par le pouvoir monopolistique et le népotisme, comme en témoignent les exemples ci-dessous¹⁹⁹.



1. BERNARD ARNAULT

Bernard Arnault (fortune nette : 191,3 milliards de dollars) est le deuxième homme le plus riche du monde. Il dirige Moët Hennessy Louis Vuitton (LVMH), le plus grand empire du luxe au monde (avec 22 % du marché mondial du luxe)²⁰⁰. M. Arnault collectionne non seulement des propriétés exclusives sur les Champs-Élysées²⁰¹, mais aussi de grands médias comme Les Échos et *Le Parisien*. LVMH s'est vu infliger une amende par l'Autorité de la concurrence pour pratiques anticoncurrentielles²⁰².



2. JEFF BEZOS

Jeff Bezos (fortune nette : 167,4 milliards de dollars) a bâti l'empire Amazon (qui s'étend désormais de la production de séries TV aux services informatiques, dont il est le premier fournisseur mondial) en positionnant l'entreprise au cœur de l'e-commerce et en cultivant la dépendance des marchés vis-à-vis d'Amazon, usant de son envergure pour fixer les prix²⁰³.



3. ALIKO DANGOTE

Aliko Dangote (fortune nette : 10,5 milliards de dollars), la personne la plus riche d'Afrique, détient un « quasi-monopole » sur le ciment au Nigeria et domine le marché sur le continent africain²⁰⁴. Dangote Cement a affiché des marges bénéficiaires parmi les plus élevées au monde sur le ciment (45 %), tout en bénéficiant d'un taux d'imposition de 1 % sur 15 ans²⁰⁵ : d'après les données de la Banque mondiale, à une époque, les Africain-es payaient le ciment plus cher qu'ailleurs dans le monde²⁰⁶. Dangote étend actuellement son empire au pétrole, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'émergence d'un nouveau monopole privé²⁰⁷.



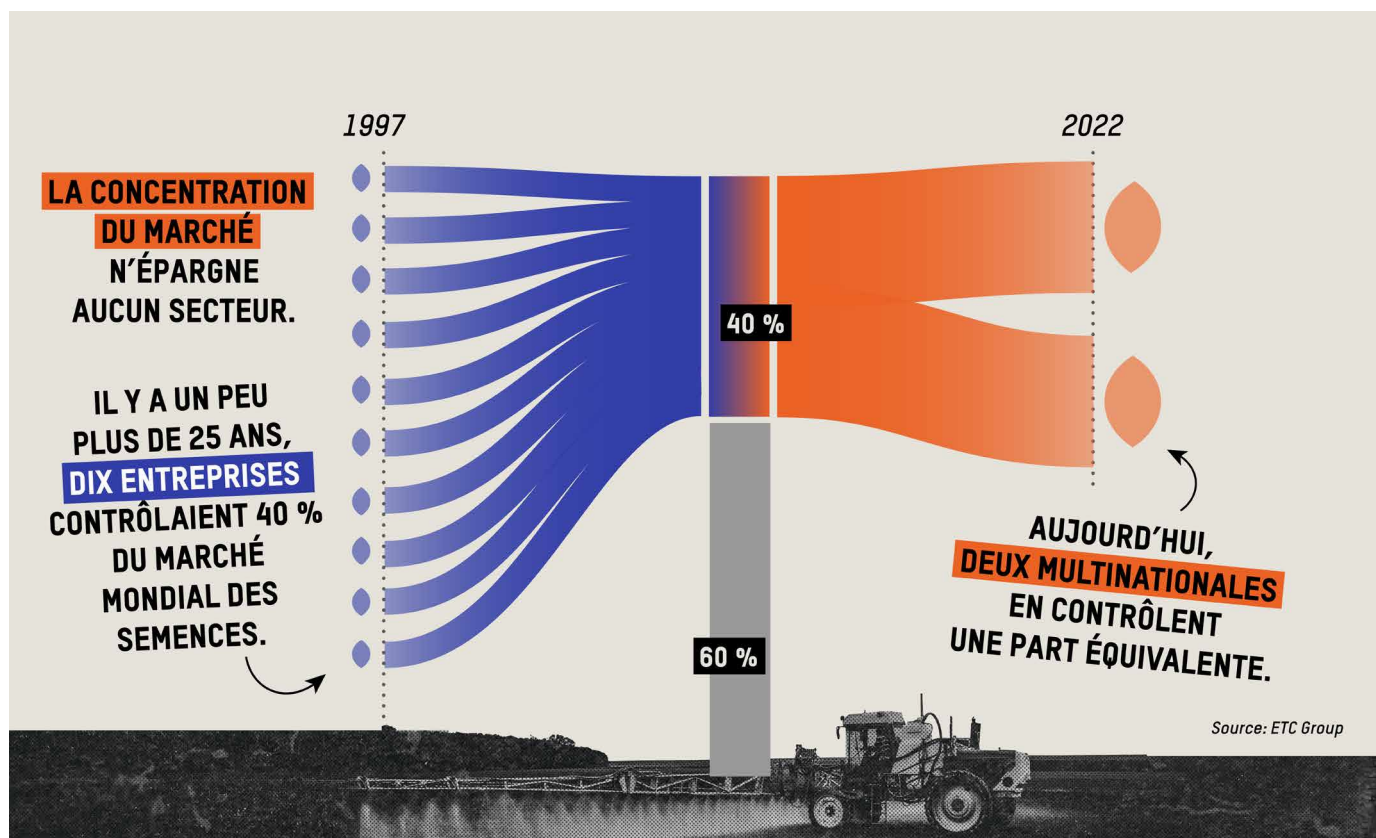
4. JULIO PONCE LEROU

Julio Ponce Lerou (fortune nette : 2,5 milliards de dollars), deuxième homme le plus riche du Chili et ancien gendre du dictateur chilien Augusto Pinochet, est décrit comme le « roi du lithium » en raison de sa participation dans SQM, la deuxième plus grande société d'extraction de lithium au monde²⁰⁸. Pinochet a privatisé SQM dans les années 1980. Le gouvernement chilien prévoit de renforcer le contrôle de l'État sur l'industrie du lithium²⁰⁹.



5. MASAYOSHI SON

Masayoshi Son (fortune nette : 22,5 milliards de dollars) dirige Softbank, le géant japonais de l'investissement, que d'aucuns qualifient de « machine à fabriquer des monopoles ». Arm, l'une des entreprises qu'il détient, phagocyte le marché de la conception des puces utilisées dans les smartphones avec 99 % de parts de marché²¹⁰.



Encadré 5 : Big Pharma et les brevets

Les grands monopoles pharmaceutiques font main basse sur la concurrence et invoquent les règles de propriété intellectuelle, alors même que l'innovation est largement financée par des fonds publics (par exemple, aux États-Unis, chaque nouveau médicament approuvé a bénéficié de financements publics entre 2010 et 2019)²¹¹. Ce modèle donne la priorité aux médicaments très rentables, ce qui rend l'accès difficile et conduit les entreprises à délaisser les vaccins, les traitements et les tests dont les populations des pays les plus pauvres ont besoin.

Par exemple, Gilead a acheté le sofosbuvir, un médicament utilisé dans le traitement de l'hépatite C (et développé grâce à d'importants fonds publics des National Institutes of Health)²¹², puis a triplé son prix pour le porter à 100 000 dollars par patient-e, le mettant ainsi pratiquement hors de portée de celles et ceux qui en ont le plus besoin²¹³. En plus d'être palpable, le pouvoir des monopoles peut aussi s'avérer meurtrier : au moins 1,3 millions de vies supplémentaires auraient pu être sauvées si l'accès aux vaccins contre la COVID-19 avait été plus généralisé pendant la pandémie. Les pays à faible revenu auraient notamment pu connaître des taux de mortalité plus faibles²¹⁴. Alors que les fonds publics ont joué un rôle essentiel dans la création de ces vaccins, ces derniers ont été monopolisés par les grandes sociétés pharmaceutiques et protégés de manière agressive par les règles du commerce mondial. Le pouvoir monopolistique reprend ainsi un schéma néocolonial et prive les pays du Sud des vaccins disponibles dans les pays riches²¹⁵.

2.4 La fortune des monopoles

Les spécialistes de la gestion financière privée et les gestionnaires d'actifs, qui agissent en grande partie pour le compte de client·es fortuné·es, jouent un rôle central dans la concentration du pouvoir économique entre les mains d'une minorité²¹⁶. Les fonds de placement privés, qui ont recueilli 5 800 milliards de dollars d'investissement depuis 2009 au niveau mondial, tirent parti d'un accès financier privilégié pour consolider de nombreux marchés en « écrasant » les petites entreprises. Ils alimentent ainsi leurs propres profits et ceux des entreprises qu'ils achètent, tout en faussant les marchés et en agissant comme une force monopolistique dans tous les secteurs²¹⁷.

Au-delà du capital-investissement, les trois grands gestionnaires de fonds indiciels (BlackRock, State Street et Vanguard) gèrent ensemble quelque 20 000 milliards de dollars d'actifs²¹⁸. Selon les recherches, ce type de concentration du marché dissuade les entreprises concurrentes et renforce le pouvoir des monopoles²¹⁹. Ensemble, ils contrôlent près d'un cinquième de tous les actifs à investir dans le monde²²⁰. La propriété commune d'un si petit nombre de sociétés financières nuit à l'équité dans l'ensemble de l'économie²²¹. En outre, des recherches menées à Harvard révèlent que le pouvoir économique détenu par ces fonds indiciels est tellement concentré qu'une douzaine de personnes auront bientôt la main sur la majorité des entreprises américaines cotées. Le fondateur de Vanguard s'est lui-même fait l'écho de telles préoccupations²²².

Cette financiarisation des entreprises, qui voit les énormes marchés financiers jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie, exacerbe l'accent mis sur les profits à court terme au détriment de tout objectif à plus long terme²²³. Elle détourne également les investissements de leur finalité productive pour servir les intérêts du capital en réorientant toujours plus d'entreprises non financières vers des instruments et des activités financières²²⁴. Cette approche est incarnée par le modèle de nombreux fonds spéculatifs, qui consiste à identifier et à acheter une entreprise sous-évaluée, à vendre des actifs et à licencier du personnel pour réaliser un profit à court terme avant de passer à la cible suivante. Les fonds spéculatifs opèrent pour le compte de riches investisseurs. L'investissement minimum dans les fonds spéculatifs débute à environ 100 000 dollars et peut dépasser 2 millions de dollars²²⁵.

Lorsque de grandes entreprises prennent des mesures pour atteindre des objectifs servant une mission, comme le versement de salaires décents ou la réduction de leur empreinte carbone, elles peuvent faire l'objet d'attaques agressives. Il a été révélé que les fonds spéculatifs considéraient les efforts déployés par les entreprises pour agir de manière plus durable comme un signe de gaspillage des ressources et de non-optimisation de

la valeur actionnariale²²⁶. De telles entreprises deviennent une cible pour la stratégie « buy, strip and flip » (acheter, dégraisser, dégager) des fonds spéculatifs²²⁷. En témoigne l'offre hostile de 115 milliards de livres sterling lancée en 2017 par Kraft Heinz sur l'entreprise de biens de consommation Unilever, avec le soutien du fonds spéculatif brésilien 3G Capital²²⁸.

Les pays du Nord dominent le marché des capitaux privés. Sur les quelque 10 000 milliards de dollars d'actifs gérés dans le monde, 56 % sont domiciliés en Amérique du Nord, 24 % en Europe et 18 % en Asie²²⁹. Une grande partie de ces fonds est toutefois dirigée vers les pays du Sud. Selon certaines estimations, les entrées de capitaux privés sont désormais aussi importantes que l'APD en pourcentage du PIB pour les pays à faible revenu. En revanche, certains de ces investissements sont très volatils et ne favorisent pas une croissance économique inclusive²³⁰. D'après une recherche menée en Afrique subsaharienne, les fonds de placement privés sont dirigés vers les secteurs de la finance et des TIC, et 83 % des investissements ont été réalisés dans seulement quatre pays²³¹. Par ailleurs, selon une recherche menée dans 31 pays du Sud, une grande partie des revenus financiers est perçue par les plus grandes entreprises, ce qui renforce les élites économiques locales qui tirent parti de l'intégration financière²³². La croissance d'un secteur vaste et échappant à toute notion de redevabilité pose de nouveaux défis en matière de souveraineté nationale²³³.

2.5 Tirer les leçons du passé

Les monopoles ne sont pas nouveaux. Fondée en 1600, la Compagnie britannique des Indes orientales est devenue le plus grand monopole du monde, inaugurant brutalement l'ère coloniale²³⁴. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, notamment aux États-Unis, l'« âge doré » a vu certains hommes d'affaires amasser une fortune colossale en monopolisant des secteurs allant des chemins de fer à la banque²³⁵, à l'image de l'empire pétrolier de John D. Rockefeller ou de la mainmise de Cecil Rhodes sur l'approvisionnement mondial en diamants²³⁶.

La dernière fois que la concentration des richesses a été aussi élevée, les gouvernements se sont attaqués aux monopoles privés en développant le pouvoir public dans des pays comme les États-Unis²³⁷. Ils ont démantelé les monopoles et réprimé leur pouvoir en les soumettant à de nouvelles politiques de concurrence et antitrust, ainsi qu'à de nouvelles réglementations financières et fiscales. Dans le même temps, ils ont renforcé le pouvoir public en nationalisant certaines industries et en faisant en sorte que des secteurs allant de l'électricité aux soins de santé (comme le National Health Service au Royaume-Uni) deviennent la propriété de l'État et soient gérés par lui²³⁸.

Toutefois, cette période de politique publique affirmée, qui a commencé au début du XXe siècle, s'est achevée à la fin

des années 1970, lorsque l'économie néolibérale a supplanté la réglementation par les gouvernements, au profit d'un marché libéralisé²³⁹. Les politiques anti-monopoles ont été considérablement affaiblies et redéfinies autour d'une « norme de bien-être des consommateurs ». Il s'agit d'un paradigme pro-monopole selon lequel les grandes entreprises seraient plus efficaces et offriraient une meilleure valeur aux consommateurs et aux consommatrices. Selon ce paradigme, tant que les prix à la consommation sont bas, les autres préoccupations comme la taille, le pouvoir, l'équité et la démocratie sont sans importance. Pourtant, même si cette approche profondément biaisée est adoptée sans réserve, elle était intrinsèquement vouée à l'échec, car comme on pouvait s'y attendre, la consolidation des marchés a entraîné une hausse des prix pour les consommateurs et les consommatrices²⁴⁰. Bien que moins connu, ce pan incontournable du néolibéralisme a libéré le capital au service du pouvoir monopolistique²⁴¹.

Les échanges inégalitaires résultant en partie de l'affirmation de la domination des nations riches et de leurs monopoles dans l'économie mondiale constituent un autre élément central de l'histoire des monopoles alimentant – par le passé et encore aujourd'hui – les inégalités dans le monde. Cela inclut la baisse du prix des ressources naturelles et du coût de la main-d'œuvre dans les pays du Sud et l'affirmation agressive de monopoles de brevets, eux-mêmes rendus possibles par les rapports de force déséquilibrés dans les règles et institutions financières mondiales²⁴².

2.6 De la démocratie à la ploutocratie

Les inégalités de pouvoir extrêmes engendrées par les monopoles privés s'apparentent à de la corruption et exacerbent les inégalités économiques²⁴³. Les monopoles agissent comme des gouvernements, réglementent comme des gouvernements

et rivalisent avec les gouvernements en matière de pouvoir²⁴⁴. Comme l'a souligné l'ancien président américain Franklin D. Roosevelt, « la liberté d'une démocratie n'est pas assurée si le peuple tolère que le pouvoir privé croisse à un point tel qu'il devienne plus fort que l'État démocratique lui-même »²⁴⁵. L'ancien président chilien Salvador Allende avait lui aussi alerté sur les risques liés au pouvoir croissant des grandes entreprises : « Nous sommes face à une confrontation directe entre les grandes entreprises transnationales et les États. Les entreprises s'immiscent dans les décisions politiques, économiques et militaires fondamentales des États »²⁴⁶.

Comme nous le développons dans le Chapitre 3, les entreprises confortent depuis longtemps leur pouvoir avec l'aide de hordes de lobbyistes, avec des retombées conséquentes. Or le monopole est une question de pouvoir, notamment celui d'arracher les décisions politiques à la sphère démocratique. Comme l'a fait remarquer le milliardaire Mark Zuckerberg, à bien des égards, Facebook ressemble plus à un gouvernement qu'à une entreprise traditionnelle²⁴⁷.

Cette nouvelle ère monopolistique n'est ni une fatalité, ni un phénomène naturel, mais le résultat de choix en matière de législation et de politiques publiques. Elle est en partie due à la faiblesse de la concurrence, mais plus fondamentalement à une concentration de la richesse et du pouvoir privés qui n'est pas contrebalancée par un contrôle public et démocratique.

Pour refermer l'ère du pouvoir monopolistique, nous devons nous attaquer aux monopoles, mettre fin à l'extrême concentration des richesses et restaurer la démocratie. Il faut démanteler les monopoles privés et empêcher les entreprises de devenir trop puissantes, mettre fin au monopole sur la connaissance et démocratiser la propriété intellectuelle, arrêter la privatisation des services publics et rétablir un plus grand contrôle public.

Chapitre 3

COMMENT LE POUVOIR DES GRANDES ENTREPRISES ALIMENTE-T-IL LES INÉGALITÉS ?



3 : COMMENT LE POUVOIR DES GRANDES ENTREPRISES ALIMENTE-T-IL LES INÉGALITÉS ?

Ce chapitre examine quatre façons dont un nombre toujours plus restreint d'entreprises de plus en plus puissantes creusent les inégalités : en faisant peser la pression sur les travailleurs et les travailleuses tout en récompensant les riches, en éludant l'impôt, en privatisant l'État et en participant grandement au changement climatique.

3.1 Le modèle actuel récompense les riches, pas les travailleurs et les travailleuses

Les dernières décennies ont été brutales pour bon nombre de travailleurs et de travailleuses dans le monde. Elles ont été marquées par un nivellement global par le bas et par un travail trop souvent sous-payé, précaire et dangereux. Ce chapitre décrit comment les personnes intervenant sur les chaînes de valeur mondiales, en particulier les femmes et les personnes racisées, reçoivent des salaires de misère, sont confrontées à des violations généralisées de leurs droits et endurent des conditions de travail épouvantables, alors que les entreprises usent de leur influence pour obtenir des politiques du travail qui leur sont favorables. Ces circonstances désastreuses ont généré des profits sans précédent pour les grandes entreprises, des rémunérations mirobolantes pour une élite de dirigeant-es et des richesses considérables pour les actionnaires. Plutôt que d'investir dans des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail, à l'image de politiques qui soutiendraient plus efficacement les responsabilités en matière de soins, les grandes entreprises ont choisi d'enrichir leurs propriétaires, un groupe de personnes démesurément riches et concentrées de manière disproportionnée dans les pays du Nord, comme le montre le présent rapport.

3.1.1 Une situation qui se détériore pour les travailleurs et les travailleuses du monde entier

Partout dans le monde, les travailleurs et les travailleuses effectuent des tâches mal rémunérées, éreintantes et souvent dangereuses au profit de certaines des plus grandes entreprises du monde. Les salaires sont le principal moyen par lequel les bénéfices de la productivité, et donc de la croissance économique, atteignent les travailleurs et les travailleuses. Pourtant, depuis des décennies, la hausse des salaires a pris un retard alarmant dans de nombreux pays²⁴⁸. Selon une analyse de l'OIT, l'écart entre la hausse des salaires et la productivité du travail dans 52 pays en 2022 est à son plus haut niveau depuis le début du XXe siècle²⁴⁹. Selon une nouvelle analyse réalisée par Oxfam sur les données de la World Benchmarking Alliance portant sur plus de 1 600 entreprises parmi les plus grandes et les plus influentes du monde, à peine 0,4 % des entreprises s'engagent publiquement à payer un salaire décent à leurs employé-es et soutiennent le paiement d'un salaire décent dans leurs chaînes

de valeur²⁵⁰.

Avec de bas salaires, de nombreuses personnes travaillent dur de longues heures et sont enlisées dans la pauvreté²⁵¹, tandis que les écarts salariaux persistants entre les femmes et les hommes et le fardeau du travail de soin non rémunéré (voir la section 3.1.4) témoignent d'une économie mondiale qui repose sur l'exploitation systématique des femmes. Les grandes entreprises contournent allègrement les coûts et les obligations liés aux employé-es en recourant à des formes d'emploi atypiques comme la sous-traitance, l'externalisation des ressources et le travail temporaire et à temps partiel. Pour les travailleurs et les travailleuses, ces formes d'emploi sont souvent synonymes de précarité et d'informalité, de salaires plus bas, d'accès insuffisant à la protection sociale, d'insécurité, de pouvoir de négociation moindre et de non-respect des droits fondamentaux²⁵². Ces dernières années, ces types d'emplois se sont propagés dans des pays où ils n'existaient pas auparavant²⁵³.

Pour un trop grand nombre de personnes, le travail est dangereux, voire mortel. Selon l'OIT, 2,3 millions de travailleurs et de travailleuses meurent chaque année d'accidents du travail ou de maladies professionnelles²⁵⁴, et 17,3 millions de personnes sont soumises au travail forcé dans le secteur privé, la majorité d'entre elles travaillant sur les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales²⁵⁵.

L'organisation syndicale peut constituer un contrepoids important au pouvoir des entreprises²⁵⁶. Historiquement, les syndicats et la négociation collective ont contribué à augmenter les salaires, les protections et les droits des travailleurs et des travailleuses²⁵⁷, et sont associés à des inégalités de revenus moindres²⁵⁸. Toutefois, selon la Confédération syndicale internationale (2023), « ces dix dernières années, les violations des droits des travailleurs n'ont eu de cesse d'augmenter dans toutes les régions du monde », avec notamment des violations généralisées du droit de négociation collective, ainsi que des violences à l'encontre de syndicalistes et de travailleurs et travailleuses, voire des assassinats²⁵⁹.

Si les grèves et les efforts de syndicalisation récents ont à juste titre fait la une des journaux et ont permis aux travailleurs et aux travailleuses d'obtenir des avancées, le nombre de syndicalistes a chuté au cours des dernières décennies, de façon spectaculaire dans certains pays²⁶⁰. Certaines des grandes entreprises les plus riches du monde et leurs fournisseurs auraient eu recours à des stratégies de démantèlement des syndicats dans les pays du Sud et du Nord²⁶¹. Dans les pays de l'OCDE, 30 % des travailleurs et des travailleuses étaient membres d'un syndicat en 1985 ; ce chiffre est tombé à 17 % en 2017²⁶². Une analyse réalisée par Oxfam sur les données de la World Benchmarking Alliance portant sur plus de 1 600 des plus grandes entreprises du monde révèle que seulement

0,7 % d'entre elles satisfont pleinement au standard mondial en matière de négociation collective, c'est-à-dire qu'elles divulguent la couverture de la négociation collective au sein de leur personnel et leur approche pour soutenir la négociation collective dans le cadre de leurs relations d'affaires (par exemple, leurs fournisseurs)²⁶³.

3.1.2 Influence des grandes entreprises sur le droit et les politiques du travail

Les grandes entreprises ont également utilisé leurs ressources et leur influence pour obtenir un droit et des politiques du travail favorables qui maintiennent un statu quo inégal. Par exemple, des journalistes et des membres de la société civile ont documenté la manière dont certaines entreprises auraient utilisé des associations professionnelles, des « collusions » entre l'élaboration de politiques publiques et le secteur privé, des campagnes de relations publiques, la recherche et le lobbying pour tenter d'obtenir ou de défendre des réglementations du travail qui minimisent leurs obligations à l'égard des travailleurs et des travailleuses²⁶⁴. Il existe des liens entre le lobbying des grandes entreprises et les restrictions politiques à la syndicalisation²⁶⁵, l'opposition aux restrictions sur le travail forcé²⁶⁶, la lutte contre les augmentations du salaire minimum²⁶⁷, l'assouplissement des lois sur le travail des enfants²⁶⁸, les réformes qui sapent les droits des travailleurs et des travailleuses²⁶⁹ et les efforts visant à affaiblir les règles qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses²⁷⁰. Par exemple, des lobbyistes du secteur privé dans l'UE auraient cherché à accroître l'accès au marché brésilien pour les pesticides, malgré les risques évidents pour les travailleurs et les travailleuses agricoles²⁷¹.

3.1.3 Une redistribution record des bénéfices aux plus riches

Le pouvoir des grandes entreprises a été l'un des principaux moteurs de la création de valeur au profit d'une poignée d'ultra-riches, au détriment de la majorité. Comme indiqué dans le Chapitre 1, les plus grandes entreprises du monde ont réalisé des bénéfices exceptionnels sans précédent ces dernières années, dont une grande partie a été reversée à leurs actionnaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions. Une nouvelle analyse d'Oxfam et d'ActionAid révèle dans quelle mesure les grandes entreprises ont redistribué des bénéfices records à leurs actionnaires sous ces formes.

Selon nos conclusions, pour chaque tranche de 100 dollars de bénéfices générés par 96 grandes entreprises entre juillet 2022 et juin 2023, 82 dollars ont été reversés aux actionnaires sous forme de rachats d'actions et de dividendes²⁷². Ces versements massifs profitent de manière disproportionnée aux riches, car l'actionnariat est fortement biaisé en leur faveur. Ces versements représentent également des ressources qui auraient pu être investies dans les travailleurs et les travailleuses (par

exemple en augmentant les salaires) ou dans de nouveaux modes d'exploitation susceptibles de réduire les émissions de carbone²⁷³.

Par exemple, grâce aux prix élevés du pétrole et du gaz, Shell a réalisé 29,2 milliards de dollars de bénéfices entre juillet 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 222 % par rapport à la moyenne de ses bénéfices entre 2018 et 2021²⁷⁴. Sur ces bénéfices, 87,7 % ont été reversés aux actionnaires sous forme de rachats d'actions et de dividendes. Entre juillet 2022 et juin 2023, la société brésilienne Petrobras a réalisé 30,3 milliards de dollars de bénéfices, soit près de quatre fois plus que ses bénéfices annuels moyens de 2019 à 2021²⁷⁵. Elle a versé plus de 100 % de ces bénéfices (118 %) aux actionnaires sous forme de dividendes, soit plus de trois fois ce que Petrobras a investi en dépenses en immobilisation²⁷⁶.

Encadré 6 : Mettre fin à la pauvreté ou enrichir les riches actionnaires : une question de choix

Selon Oxfam, si le montant que les entreprises ont consacré aux dividendes et aux rachats d'actions pour les 10 % les plus riches en 2022 était redistribué aux 40 % les plus pauvres sur l'échelle des revenus, les inégalités de revenus au niveau mondial, mesurées par le ratio de Palma, pourraient diminuer de 21,5 %, soit autant que la baisse réelle du ratio de Palma observée sur une période de 41 ans²⁷⁷. En outre, la moitié seulement du montant des dividendes versés aux 10 % les plus riches en 2022 permettrait de réduire la pauvreté dans le monde (dont le seuil est établi à 6,85 dollars par jour, PPA de 2017). 1,6 % seulement des versements permettrait d'éliminer l'extrême pauvreté telle que définie par la Banque mondiale (établie à 2,15 dollars par jour, PPA de 2017)²⁷⁸.

3.1.4 Les inégalités dans le monde du travail

En raison de la détérioration des conditions et des droits du travail, de l'influence des grandes entreprises sur les politiques du travail et du détournement de bénéfices records au profit de riches actionnaires, le travail est à bien des égards un facteur d'inégalité, au lieu de contribuer à une prospérité partagée. Selon les estimations de l'OIT, avant la pandémie, un peu plus d'un cinquième des travailleurs et des travailleuses dans le monde étaient modérément ou extrêmement pauvres²⁷⁹. 327 millions de salarié-es gagnaient au mieux le salaire horaire minimum²⁸⁰. La situation s'est aggravée à bien des égards, la pandémie, la guerre et l'inflation contribuant à une crise mondiale du coût de la vie²⁸¹.

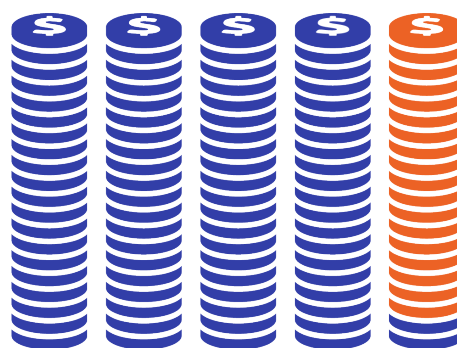
La baisse des salaires réels menace très sérieusement le niveau de vie des travailleurs et des travailleuses et de leurs familles, en particulier pour les personnes déjà faiblement rémunérées²⁸². En 2022, l'OIT a averti que la baisse historique des salaires réels risquait d'accroître les inégalités et d'alimenter les troubles sociaux²⁸³. Notre propre analyse pour ce rapport révèle que 791 millions de travailleurs et travailleuses ont vu leur salaire distancé par l'inflation et ont perdu 1 500 milliards de dollars au cours des deux dernières années, ce qui équivaut à près d'un mois (25 jours) de perte de salaire pour chaque travailleur et chaque travailleuse²⁸⁴. En 2022, le World Inequality Lab a constaté que la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne gagnait que 8,5 % du revenu mondial²⁸⁵. Dans de nombreux pays, les 40 % des ménages les plus pauvres ne se partagent qu'une petite fraction du revenu global, comme au Mexique (5 %), en Namibie (2,5 %), en Indonésie (3,6 %) et en Roumanie (10,4 %)²⁸⁶.

Les personnes racisées sont souvent confrontées à l'exploitation dans les chaînes d'approvisionnement²⁸⁷, tandis que les personnes blanches bénéficient de manière disproportionnée des profits générés par les entreprises²⁸⁸. Aux États-Unis, les personnes blanches (59 % de la population du pays) détiennent 89 % des actions des entreprises, tandis que les familles noires et hispaniques (14 % et 19 % de la population, respectivement) en détiennent respectivement 1,1 % et 0,5 %²⁸⁹. D'autres pays du Sud et du Nord présentent une répartition des actionnaires tout aussi asymétrique²⁹⁰.

Les travailleurs et travailleuses migrant·es sur les chaînes d'approvisionnement mondiales sont confronté·es à des abus et à une exploitation systématiques, notamment à des lois discriminatoires, à une vulnérabilité à l'exploitation en raison de leur statut, à l'isolement, à l'exclusion des services et à une application terriblement inadéquate des mesures de protection de la main-d'œuvre²⁹¹. D'après les recherches menées par Oxfam dans les secteurs de l'alimentation et de l'habillement, les marques des pays du Nord sont associées, voire s'adonnent directement, à des pratiques fondées sur l'exploitation sur les questions du travail et de l'environnement dans les pays du Sud²⁹².

Les femmes sont largement surreprésentées dans les emplois les moins bien rémunérés et les plus précaires²⁹³, et les inégalités salariales entre les femmes et les hommes restent élevées²⁹⁴. Les inégalités de genre sont exacerbées par des stratégies dans la chaîne d'approvisionnement qui sous-évaluent une grande partie du travail effectué par les femmes²⁹⁵. Ces inégalités sont aggravées par d'autres formes de discrimination comme celles fondées sur la race et le statut migratoire. Les travailleuses migrantes risquent notamment d'occuper des emplois mal rémunérés et sans véritable protection (voir Encadré 7)²⁹⁶. En 2019, les femmes ne gagnaient que 51 cents pour chaque dollar de revenu du travail gagné par les hommes²⁹⁷. Elles ont également subi les impacts économiques les plus durs de la pandémie et

ont perdu collectivement 800 milliards de dollars de revenus en 2020²⁹⁸. En 2022, leur part des revenus était estimée à seulement 35 % du revenu total au niveau mondial, soit à peine plus que les 30 % estimés en 1990²⁹⁹. De nouvelles données sur plus de 1 600 entreprises parmi les plus grandes et les plus influentes révèlent que seules 24 % d'entre elles s'engagent publiquement en faveur de l'égalité de genre. Seules 2,6 % des entreprises



**POUR CHAQUE TRANCHE DE
100 DOLLARS DE BÉNÉFICES**
GÉNÉRÉS PAR 96 GRANDES ENTREPRISES ENTRE
JUILLET 2022 ET JUIN 2023,
**82 DOLLARS ONT ÉTÉ REVERSÉS
AUX ACTIONNAIRES**
SOUS FORME DE RACHATS D'ACTIONS ET DE DIVIDENDES



SUR PLUS DE 1 600 ENTREPRISES PARMI LES
PLUS GRANDES DU MONDE,
**SEULES 24 % S'ENGAGENT PUBLIQUEMENT
EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE**

divulguent des informations sur le ratio de rémunération entre les femmes et les hommes³⁰⁰.

Très majoritairement réalisés par les femmes, le travail domestique et le travail de soin peu ou non rémunéré soutiennent les bénéfices des entreprises, si bien que les femmes et les filles subventionnent de fait l'économie en assumant plus des trois quarts du travail de soin non rémunéré dans le monde³⁰¹. Par exemple, dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), les femmes consacrent en moyenne 17 à 34 heures par semaine au travail de soin non rémunéré, contre 1 à 5 heures pour les hommes³⁰². En 2020, Oxfam a estimé que la valeur monétaire du travail de soin non rémunéré assuré par les femmes dans le monde s'élève à au moins 10 800 milliards de dollars par an³⁰³, soit trois fois la valeur du secteur des technologies à l'échelle mondiale³⁰⁴.



LA VALEUR MONÉTAIRE DU TRAVAIL DE SOIN NON RÉMUNÉRÉ ASSURÉ PAR LES FEMMES DANS LE MONDE S'ÉLÈVE À AU MOINS

10 800 MILLIARDS DE DOLLARS

CETTE CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE REPRÉSENTE

TROIS FOIS LA VALEUR

DES TECHNOLOGIES À L'ÉCHELLE MONDIALE



Encadré 7 : Quand une minorité tire profit de l'exploitation basée sur le genre dans les chaînes agroalimentaires

Les chaînes agroalimentaires du monde entier sont truffées de violations des droits des femmes et se caractérisent par une exploitation et des abus systémiques très fortement basés sur le genre³⁰⁵. Les très grandes entreprises qui exercent un contrôle disproportionné s'adonnent souvent à des pratiques d'achat qui tirent les salaires vers le bas, aggravent la précarité et encouragent le travail informel, tout en s'accaparant la majorité de la valeur des chaînes d'approvisionnement agro-alimentaire³⁰⁶. Dans ces chaînes d'approvisionnement, le travail informel, temporaire et les autres formes de travail atypiques créent également des rapports de force inégaux qui contribuent aux violences basées sur le genre qui sont très répandues dans le secteur de l'agriculture commerciale³⁰⁷.

En 2021, Oxfam et des organisations partenaires ont interrogé des femmes migrantes au Costa Rica et en Afrique du Sud travaillant dans des exploitations fournissant des fruits et du vin aux supermarchés européens³⁰⁸. L'organisation a constaté que, tandis que les supermarchés réalisaient des bénéfices records, les travailleuses étaient confrontées à des conditions inhumaines, à de graves violations de leurs droits et à des salaires extrêmement bas.

En Afrique du Sud, les agricultrices ont perçu en moyenne 1,2 % du prix de vente d'une bouteille de vin, contre plus de 50 % pour les supermarchés³⁰⁹. Les travailleuses interrogées, immigrées d'autres régions du continent, décrivent l'exploitation et les abus qu'elles subissent régulièrement : bas salaires, exposition aux pesticides et manque d'accès à des toilettes ou à de l'eau potable. Elles évoquent également la précarité et la discrimination auxquelles elles sont confrontées en tant qu'immigrées en situation irrégulière, avec un risque d'expulsion permanent. L'une d'entre elles, Ruth, rapporte les propos vociférés par le propriétaire de la ferme : « Si vous ne voulez pas travailler, rentrez chez vous ! ». Tarisai, une autre travailleuse, se souvient de la difficulté de se voir refuser l'accès aux indemnités de chômage, proposée uniquement aux Sud-Africain-es au plus fort de la pandémie de COVID-19 : « C'était dur. Nous avons beaucoup souffert... Cette période a marqué nos esprits à jamais. »

3.2 Les grandes entreprises se soustraient à l'impôt

Les grandes entreprises et leurs riches propriétaires alimentent également les inégalités en menant sans relâche une guerre très efficace contre la fiscalité, en enrichissant les actionnaires et en privant le public de ressources essentielles.

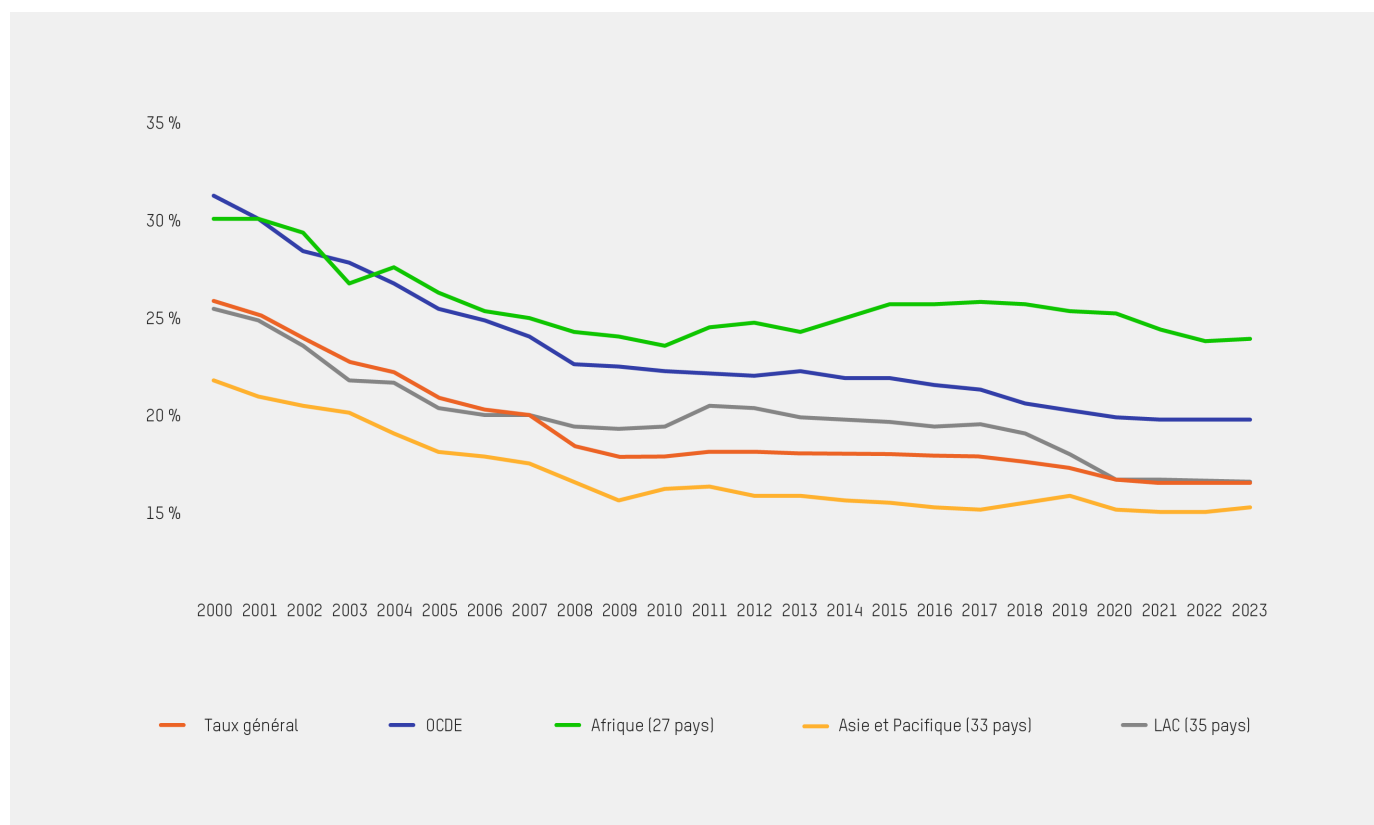
3.2.1 La baisse de la fiscalité sur les grandes entreprises et leurs propriétaires

Malgré la forte augmentation des bénéfices de nombreuses entreprises, l'impôt sur les sociétés s'est effondré à bien des égards. Depuis 1980, le taux d'impôt sur les sociétés a été divisé par plus de deux dans les pays de l'OCDE, passant de 48 % en 1980 à seulement 23,1 % en 2022³¹⁰. Cette chute s'observe dans le monde entier, les taux légaux de l'impôt sur les sociétés ayant diminué dans 111 des 141 pays étudiés entre 2020 et 2023 (voir Graphique 4)³¹¹.

Aussi radicale qu'ait été la baisse du taux légal de l'impôt sur les sociétés, elle est l'arbre qui cache la forêt. Les paradis fiscaux, le recours généralisé à des incitations fiscales inefficaces et la planification fiscale agressive se traduisent en effet par des taux d'imposition réels bien inférieurs aux taux légaux, et souvent plus proches de zéro³¹². À l'échelle mondiale, le taux réel de l'impôt sur les sociétés est passé de 23 % à 17 % entre 1975 et 2019, soit une baisse d'environ un tiers³¹³. Au cours de la même période, de nombreuses entreprises ont réalisé des bénéfices records³¹⁴. Selon les meilleures estimations disponibles, environ 1 000 milliards de dollars de bénéfices (soit 35 % des bénéfices étrangers) ont été transférés dans des paradis fiscaux en 2022³¹⁵. Sur plus de 1 600 entreprises parmi les plus grandes et les plus influentes au monde, seulement 4 % satisfont pleinement à l'indicateur social de la World Benchmarking Alliance sur la fiscalité responsable, en ayant une stratégie fiscale globale publique et en divulguant publiquement leurs impôts sur les sociétés payés dans chaque pays où elles sont implantées³¹⁶.

GRAPHIQUE 4 : BAISSÉ DU TAUX DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS PARTOUT DANS LE MONDE

Taux légaux moyens de l'impôt sur les sociétés par région, 2000-2023



Source : OCDE (2023), Corporate Tax Statistics 2023³¹⁷.

La chute de l'impôt sur les sociétés s'est produite parallèlement à une très faible imposition des types de revenus que les grandes entreprises versent à leurs actionnaires. Dans les pays de l'OCDE, le taux marginal moyen d'imposition sur les dividendes a fortement diminué depuis 1980, passant de 61 % à 42 %. Dans certains pays comme le Brésil, ces revenus ne sont même pas du tout imposés³¹⁸. En outre, les revenus tirés de la vente d'actions de sociétés sont imposés en moyenne à seulement 18 % dans 123 pays, ce qui est bien inférieur aux taux d'imposition les plus élevés sur les revenus du travail (environ 31 % dans les plus grandes économies du monde). Dans de nombreux pays, ces revenus (ou plus-values) constituent la principale source de revenus des 1 % les plus riches. Pourtant, dans un pays sur cinq, ils ne sont pas du tout imposés.

Les efforts visant à améliorer les règles fiscales mondiales connaissent un nouvel élan. En 2021, dans le Cadre inclusif de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), plus de 140 pays ont approuvé un ensemble de mesures reposant sur deux piliers, avec un impôt sur les sociétés effectif minimum de 15 % au niveau mondial³¹⁹. Bien que présenté comme un effort pour mettre fin au nivellement par le bas et au transfert de bénéfices, ce processus mené par le G20 et l'OCDE est loin d'être à la hauteur des besoins. En effet, des préoccupations subsistent concernant la représentation inadéquate des intérêts des pays du Sud, l'affaiblissement d'un taux déjà très bas (15 %) par des exemptions et une approche qui privilégie les pays riches et les paradis fiscaux³²⁰. À l'initiative des pays africains et avec le soutien de nombreux groupes de la société civile (dont Oxfam), la majorité des États membres des Nations Unies ont voté en novembre 2023 en faveur de l'ouverture de négociations pour une convention fiscale-cadre des Nations Unies, même si quelques pays riches du Nord ont honteusement voté contre cette mesure³²¹. Cette convention est l'occasion d'établir des règles fiscales mondiales équitables à l'avenir, auxquelles tous les pays participeraient sur un pied d'égalité.

3.2.2 Influence des grandes entreprises sur la politique fiscale

Les réductions d'impôts pour les grandes entreprises et leurs propriétaires n'ont jamais été motivées par un soutien populaire³²². L'effondrement de la fiscalité sur les sociétés et leurs propriétaires au cours des dernières décennies résulte en partie d'un programme néolibéral plus large promu par les grandes entreprises et leurs riches propriétaires, souvent aux

côtés des pays du Nord et d'institutions internationales comme la Banque mondiale. Partout dans le monde, les membres du secteur privé n'ont eu de cesse de réclamer des taux plus bas, davantage d'échappatoires, moins de transparence et d'autres mesures visant à permettre aux entreprises de contribuer le moins possible aux caisses de l'État³²³. Les grandes entreprises et leurs conseillers fiscaux ont les moyens d'exercer leur influence disproportionnée et injustifiable sur l'élaboration des politiques fiscales afin d'obtenir une réduction de l'impôt sur les sociétés et d'autres avantages fiscaux³²⁴. Cette approche est très efficace : d'après une étude américaine, une augmentation de 1 % des dépenses consacrées au lobbying au niveau fédéral a permis de faire baisser les taux effectifs de l'impôt sur les sociétés de 0,5 à 1,6 % en moyenne. Une autre étude a démontré que chaque dollar consacré au lobbying visant à obtenir des exonérations fiscales engendrait un rendement de plus de 220 dollars³²⁵.

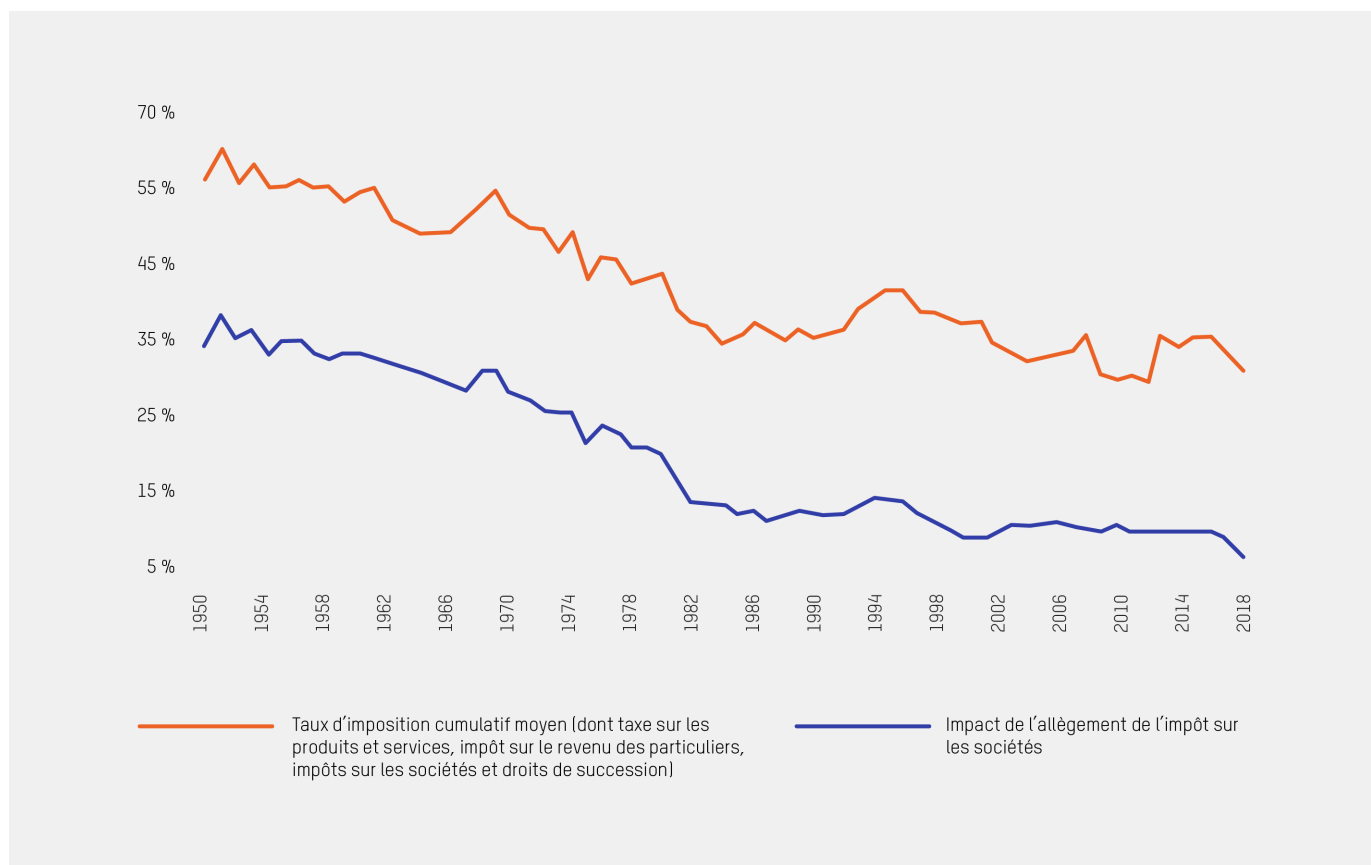
3.2.3 Réduire l'impôt sur les sociétés, c'est alléger la fiscalité des riches

La baisse de l'impôt sur les sociétés combinée à la montée en flèche des bénéfices des grandes entreprises ont permis à celles et ceux qui sont au sommet de prospérer. Dans les pays à revenu élevé, la baisse du taux d'imposition des sociétés coïncide avec une période au cours de laquelle une part croissante des revenus revient aux 1 % les plus riches³²⁶. Les faits démontrent que l'impôt sur les sociétés est progressif et qu'il repose principalement sur les plus riches³²⁷. Autrement dit, la chute de l'impôt sur les sociétés au cours des dernières décennies s'est essentiellement traduite par une fiscalité nettement allégée pour les personnes les plus riches du monde. Les économistes Emmanuel Saez et Gabriel Zucman ont par exemple démontré qu'aux États-Unis, la baisse massive de la fiscalité des plus riches est en grande partie imputable aux réductions de l'impôt sur les sociétés (Graphique 5)³²⁸.

Si certain-es prétendent que les réductions de l'impôt sur les sociétés stimuleront l'investissement ou la croissance, de nombreuses recherches réfutent l'idée selon laquelle les réductions d'impôts pour les grandes entreprises seraient des moteurs importants en matière d'investissement et d'emploi³²⁹. Les véritables bénéficiaires du nivellement par le bas destructeur de l'impôt sur les sociétés sont les grandes entreprises et leurs riches actionnaires et propriétaires³³⁰.

GRAPHIQUE 5 : LE RÔLE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DANS L'ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ DES RICHES

Taux d'imposition moyen des 0,1 % les plus riches (% du revenu avant impôt) aux États-Unis, 1950-2019

Source : Saez et Zucman (2020)³³¹.**3.2.4 L'évasion fiscale des grandes entreprises au détriment de tou-te-s les autres**

La baisse de l'impôt sur les sociétés et leurs riches propriétaires n'a pas seulement rempli les poches des plus fortuné-es, il a eu un coût élevé pour les communautés. Pour compenser le manque à gagner fiscal sur les entreprises et leurs riches propriétaires, de nombreux gouvernements se sont tournés vers celles et ceux qui sont le moins en mesure de contribuer³³². Ils recourent de plus en plus à des taxes régressives sur les biens et les services, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ce qui affecte de manière disproportionnée les ménages à faible revenu et exacerbe les inégalités de genre³³³.

Par ailleurs, avec la diminution de l'impôt sur les sociétés, il y a moins de recettes à consacrer aux services publics destinés à lutter contre les inégalités³³⁴. Au Maroc par exemple, les incitations fiscales (dont 43,9 % bénéficient aux grandes entreprises) ont représenté plus que l'ensemble du budget

alloué à la santé en 2021³³⁵. Les femmes sont particulièrement touchées : d'abord en tant que premières utilisatrices des services publics, ensuite en tant que travailleuses, étant donné leur représentation disproportionnée dans le secteur public, et enfin en tant que principales fournisseuses de travail de soin non rémunéré, qui prend de plus en plus de place pour combler les lacunes de l'offre publique³³⁶. Une augmentation des recettes fiscales pourrait contribuer à éviter les coupes sévères dans les services publics qui affectent souvent les femmes de manière disproportionnée, comme au Nigeria où, malgré un taux de mortalité maternelle extrêmement élevé, le gouvernement a proposé en 2020 de réduire le budget de la santé primaire de plus de 40 % pour faire face aux répercussions économiques de la COVID-19³³⁷.

La baisse de l'impôt sur les sociétés entraîne également de grandes injustices à l'échelle mondiale. Les multinationales des pays du Nord extraient d'énormes quantités de richesses

des pays du Sud, alors qu'elles ne paient souvent que peu ou pas d'impôts³³⁸. Si toutes les régions ont connu des réductions drastiques de l'impôt sur les sociétés, l'effet de telles réductions a été particulièrement ressenti dans les pays du Sud qui ont tendance à être plus dépendants des recettes de l'impôt sur les sociétés pour financer les dépenses publiques. Par exemple, les pays africains dépendent presque deux fois plus des recettes de l'impôt sur les sociétés pour financer leurs dépenses publiques que les pays de l'OCDE³³⁹. L'évasion fiscale des entreprises représenterait une perte annuelle de 200 milliards de dollars. Une fois encore, ce sont les pays du Sud qui en subissent les conséquences de manière disproportionnée³⁴⁰.

3.3 Les grandes entreprises cherchent à privatiser les services publics

La privatisation des services publics est un moyen important, quoique sous-estimé, par lequel le pouvoir des entreprises creuse les inégalités. Partout dans le monde, les grandes entreprises s'immiscent sans relâche dans le secteur public, marchandisant et ségrégant l'accès à des services vitaux tels que l'éducation, l'eau et les soins de santé. Cela s'effectue souvent tout en engrangeant des profits colossaux, aux frais des contribuables et en affaiblissant la capacité des gouvernements à fournir des services publics universels de qualité susceptibles de réduire les inégalités³⁴¹.

La privatisation peut bien fonctionner pour les riches, y compris les élites économiques et politiques, qui peuvent en bénéficier financièrement, ainsi que pour celles et ceux qui ont suffisamment de ressources pour payer des services privés coûteux. Cependant, il est avéré que dans de nombreux cas, la privatisation entraîne l'exclusion, l'appauvrissement et d'autres conséquences néfastes, en particulier pour les personnes en situation de pauvreté, les femmes et les jeunes filles, ainsi que les personnes racisées.

3.3.1 Les formes contemporaines de privatisation

La privatisation prend différentes formes. Bien qu'elle soit souvent associée à la vente d'entreprises publiques ou aux programmes d'ajustement structurel promus par les institutions financières internationales dans les années 1980-1990, la privatisation est plus que jamais d'actualité. Il s'agit toujours de la vente pure et simple d'actifs, mais cela passe aussi souvent par l'intégration délibérée du secteur privé dans les politiques et programmes publics, notamment sous la forme de titres, d'externalisation et de partenariats public-privé (PPP).

Les grandes entreprises agissent pour supplanter les services publics et s'octroyer les profits des secteurs essentiels qui sont au cœur de l'exercice des droits. Les accords de privatisation, qui varient d'un secteur à l'autre, couvrent aujourd'hui un éventail hallucinant de biens et services essentiels, des forges de

substitution à la prise en charge des personnes âgées, de l'école aux prisons ou encore des routes aux parcmètres. La réduction du financement des services publics peut être considérée comme un type de privatisation de facto, car les utilisateurs et utilisatrices des services doivent alors se tourner vers le secteur privé pour répondre à leurs besoins essentiels. Les institutions internationales restent étroitement impliquées dans la promotion des formes contemporaines de privatisation, ainsi que d'autres réformes fiscales qui alimentent les pressions en faveur de la privatisation³⁴².

3.3.2 Intensification de l'influence des grandes entreprises sur les ressources publiques

La privatisation implique souvent de donner aux grandes entreprises le contrôle de domaines importants en matière d'élaboration des politiques³⁴³, ainsi qu'un accès aux ressources et capacités publiques qui pourraient autrement être consacrées à la fourniture de services universels et à la lutte contre les inégalités³⁴⁴. Malgré la promotion de la privatisation en tant que mesure d'économie, de nombreux accords contemporains comme les PPP et l'externalisation peuvent se révéler très coûteux pour l'État et faire reposer les profits du secteur privé sur les contribuables³⁴⁵. Les risques fiscaux des PPP sont particulièrement élevés, ce qui leur a valu le surnom de « bombes à retardement budgétaires »³⁴⁶. Le fait que ces arrangements pèsent souvent lourdement sur les caisses des États et qu'ils coûtent fréquemment plus cher que les prestations publiques met à mal les arguments selon lesquels la privatisation est nécessaire parce que le secteur public ne dispose pas de ressources suffisantes³⁴⁷.

Les fonds de placement privés, les fonds spéculatifs et d'autres grands investisseurs institutionnels se tournent vers les PPP et d'autres formes de services privatisés pour générer des rendements stables³⁴⁸. Les principales agences et institutions de développement, dont beaucoup ont adopté des politiques qui privilégient la prestation de services par le secteur privé³⁴⁹, ont trouvé un terrain d'entente avec les investisseurs en adoptant des approches qui « réduisent les risques » de tels arrangements en transférant le risque financier du secteur privé au secteur public³⁵⁰. Ce nouveau « consensus de Wall Street » reformule le « consensus de Washington » dans le langage du développement contemporain et envisage la transformation des services vitaux comme l'éducation, les soins de santé et l'eau en actifs financiers soutenus par des ressources publiques³⁵¹.

3.3.3 Enrichir les milliardaires, les fonds de placement privés et le capitalisme de connivence

Les enjeux sont énormes. Les services essentiels constituent des industries de plusieurs milliers de milliards de dollars et présentent d'immenses opportunités de générer des profits et de la richesse pour les milliardaires. Les fonds de placement privés

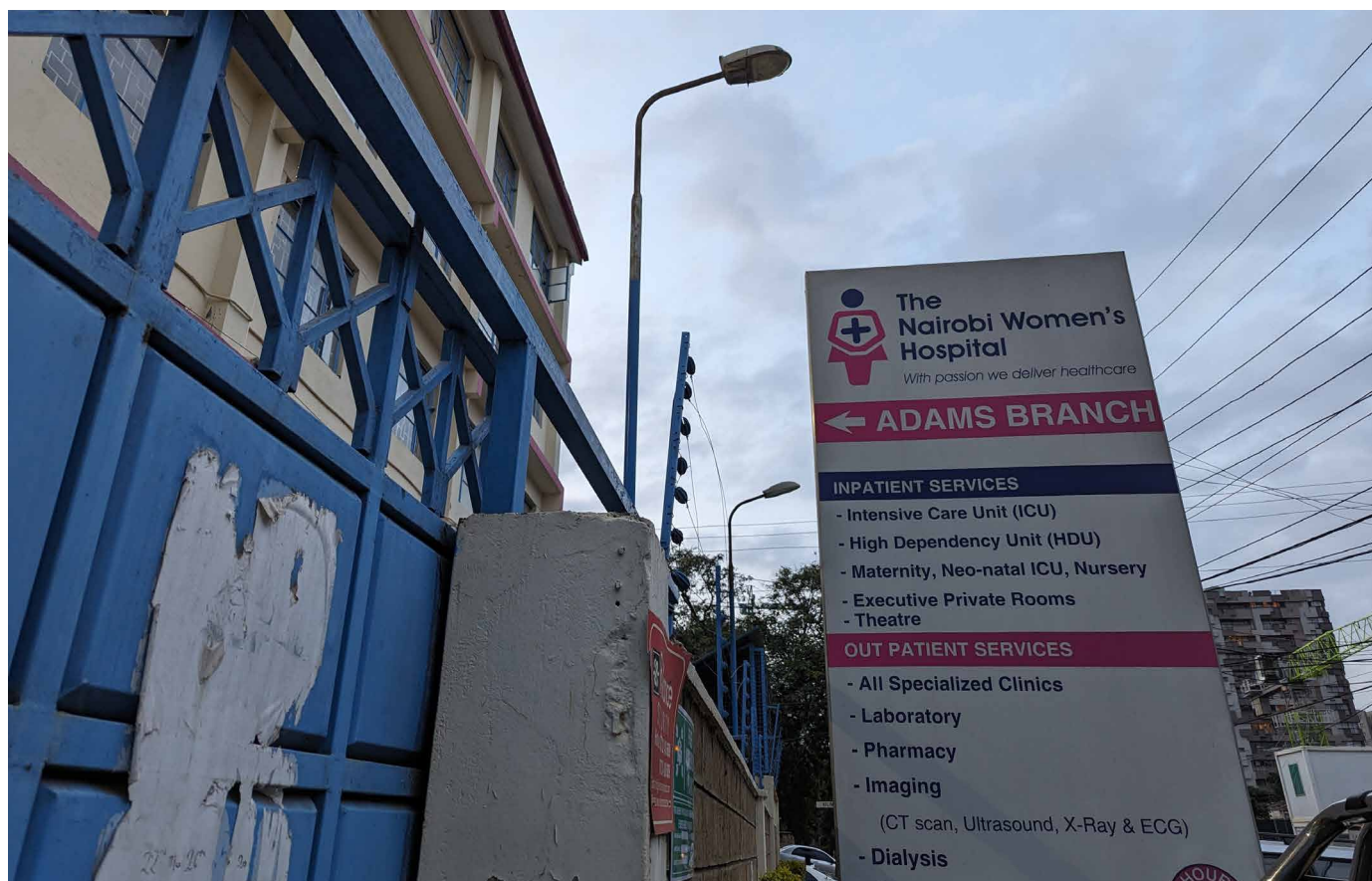
font main basse sur tout, des systèmes d'approvisionnement en eau aux prestataires de soins de santé et aux maisons de retraite, avec son cortège d'inquiétudes concernant les résultats médiocres, voire tragiques, qui en découlent³⁵². Alors même que l'on constate par exemple que les transports publics privatisés peuvent être coûteux, peu fiables et dysfonctionnels, à l'instar de ce que l'on observe dans des pays comme le Royaume-Uni, avec des conséquences néfastes pour les usagers et les usagères³⁵³, des réseaux entiers de transports publics sont pris pour cible par des entreprises qui n'hésitent pas à recourir à une main-d'œuvre contractuelle précaire, ce qui constitue également une menace pour les emplois du secteur public³⁵⁴. Via, une société soutenue par des capitaux privés, promet un nouveau réseau de transport « en quelques semaines, et non en quelques mois », et estime le marché à 450 milliards de dollars³⁵⁵.

Ces secteurs génèrent d'immenses richesses pour leurs propriétaires milliardaires. Le marché mondial des services hospitaliers devrait peser quelque 19 000 milliards de dollars d'ici 2030³⁵⁶. Rien qu'en Inde, quatre milliardaires ont investi dans le

secteur du diagnostic et des hôpitaux privés³⁵⁷. Une analyse des PPP dans le secteur de la santé au Royaume-Uni a révélé des taux de rendement allant jusqu'à 60 %³⁵⁸, tandis que les foyers pour enfants ont dégagé une marge d'exploitation de 22,6 %³⁵⁹. La valeur du marché mondial de l'eau et de l'assainissement devrait atteindre 886 milliards de dollars en 2027³⁶⁰.

La privatisation intervient souvent dans des secteurs où la concurrence est rare et l'accès au marché difficile, parfois même avec des monopoles octroyés par l'État et des profits assurés par les contribuables. D'après une récente analyse portant sur 51 entreprises recevant des contrats publics aux États-Unis, ces entreprises ont dépensé près de 160 milliards de dollars en rachats d'actions entre 2020 et 2023. En d'autres termes, l'argent du contribuable a rempli les poches des riches actionnaires³⁶¹.

Entre les fonds publics considérables en jeu et les responsables politiques soucieux d'enrichir leurs ami-es, donateurs et autres soutiens, la privatisation est source de corruption et de mainmise sur l'État. Les grandes entreprises peuvent chercher à façonner les accords de manière à ce qu'ils servent leurs profits plutôt



L'hôpital pour femmes de Nairobi, au Kenya. Photo de Linda Oduor-Noah/Oxfam.

que l'intérêt général³⁶². La privatisation ouvre donc la porte au népotisme, c'est-à-dire à la capacité de puissants intérêts privés à manipuler les politiques publiques et à s'enrichir aux frais de l'État³⁶³.

3.3.4 Des difficultés d'accès pour le plus grand nombre

La privatisation peut engendrer et renforcer les inégalités dans les services publics essentiels, en créant une ségrégation dans l'accès aux biens publics les plus élémentaires. Par exemple, dans le domaine des soins de santé, la privatisation peut creuser et élargir le fossé entre les riches et les pauvres, et exclure et appauvrir les personnes qui ne peuvent pas payer des soins privés coûteux (voir Encadré 8)³⁶⁴. Dans le domaine de l'éducation, de nombreuses recherches montrent que la privatisation accentue les inégalités en matière d'enseignement, car même les écoles privées « bon marché » sont susceptibles d'être inabordables pour les familles les plus pauvres³⁶⁵. La privatisation de la protection sociale s'accompagne également d'une intensification des inégalités. Les réformes des retraites menées en Amérique latine et en Europe de l'Est dans les années 1980-2000 ont par exemple entraîné une augmentation des inégalités de revenus et de genre, ainsi qu'une aggravation de la pauvreté chez les personnes âgées³⁶⁶.

Les personnes et les communautés dont il est moins rentable de satisfaire les besoins peuvent être exclues ou recevoir des soins de qualité inférieure, comme cela a été observé dans le cas des personnes handicapées ou résidant dans des zones rurales³⁶⁷. Trop souvent, les programmes conçus pour y remédier et garantir un accès universel aux services privatisés, comme les bons ou les régimes d'assurance, se révèlent inefficaces³⁶⁸.

La privatisation peut également être à l'origine d'inégalités fondées sur la race et la caste. Elle sert d'instrument de ségrégation raciale, comme aux États-Unis où les détracteurs des écoles intégrées ont cherché à utiliser les chèques-éducation pour préserver leurs structures ségréguées³⁶⁹. Dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord, les efforts de privatisation sont comparés à des formes contemporaines de campagnes de l'élite blanche visant à ségréger, contrôler et tirer profit des systèmes scolaires³⁷⁰. Les populations racisées ont souvent des revenus plus faibles et présentent des taux de pauvreté plus élevés en raison d'une discrimination et d'une exploitation systémiques historiques et permanentes. Elles sont donc touchées de manière disproportionnée par les effets néfastes de la privatisation³⁷¹. D'après une recherche menée

par Oxfam, les Dalits, en Inde, sont confronté-es à des frais élevés et inabordables à leur charge dans le secteur privé des soins de santé³⁷², à l'exclusion financière dans le secteur privé de l'éducation et à une discrimination manifeste dans les deux cas³⁷³. D'autres recherches révèlent que la privatisation peut limiter la capacité du secteur public à lutter contre les inégalités raciales sur le marché du travail³⁷⁴.

Contrairement aux services publics universels, de qualité et sensibles à la dimension de genre qui peuvent réduire les inégalités de genre et permettre aux femmes et aux filles d'exercer leurs droits, la privatisation peut exacerber les inégalités de genre³⁷⁵. Les femmes sont généralement moins bien rémunérées que les hommes et sont davantage représentées dans le secteur public^{376, 377}. Elles sont donc touchées de manière disproportionnée par le retrait et la réduction du financement des services publics, ainsi que par les mesures visant à générer des profits comme l'introduction de prix plus élevés et de frais d'utilisation³⁷⁸. Souvent, les femmes assument une plus grande part de responsabilité dans toute une série de tâches essentielles, comme la collecte d'eau et les soins. Lorsque la privatisation a rendu ces services moins abordables ou moins accessibles physiquement, les femmes sont souvent contraintes de combler les lacunes par leur travail non rémunéré³⁷⁹.

En effet, dans un large éventail de secteurs, la privatisation s'est révélée préjudiciable pour les femmes et les filles. Le secteur privé est associé à des cas de négligence des besoins courants des femmes en matière de soins de santé³⁸⁰, à un accès plus difficile des filles à l'éducation, car les familles disposant de ressources limitées privilégient l'éducation des garçons (par exemple, malgré la parité filles-garçons dans les écoles primaires publiques de Tunisie, la part des filles dans les écoles privées tombe à 30 %)³⁸¹, et à l'intensification des inégalités sur le marché du travail³⁸². Les PPP s'accompagnent notamment d'impacts négatifs sur les services de santé, les moyens de subsistance, les conditions de travail et le travail de soin non rémunéré des femmes³⁸³.

La privatisation peut également ouvrir la voie à une discrimination intentionnelle fondée sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Par exemple, en 2023, l'expert indépendant des Nations Unies sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre a fait part de ses préoccupations concernant la discrimination exercée par des groupes privés chargés de fournir des services de placement dans des foyers, d'adoption et d'éducation³⁸⁴.

Encadré 8 : Des préjudices imputables à certains hôpitaux privés soutenus par les institutions de financement du développement

En 2023, une étude d'Oxfam a révélé que des patient-es pauvres vivant dans des pays du Sud étaient ruiné-es par des sociétés de soins de santé à but lucratif soutenues par des investissements de plusieurs millions de dollars provenant d'institutions de financement du développement (IFD) sous l'égide du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et d'autres gouvernements de pays riches, ainsi que du Groupe de la Banque mondiale³⁸⁵. Oxfam a découvert que des prestataires de soins de santé privés en Inde, au Kenya, au Nigeria, en Ouganda et ailleurs plongeaient des patient-es dans la pauvreté, alors qu'ils sont présentés comme un moyen de parvenir à une couverture santé universelle. L'étude a révélé des cas d'extorsion de fonds et d'emprisonnement de patient-es pour non-paiement de factures, de refus de traitement aux personnes qui n'en ont pas les moyens (même en cas d'urgence), de non-prévention des violations des droits humains, y compris le trafic d'organes par le personnel, et de pratiques relevant de l'exploitation, notamment en faisant pression sur les patient-es pour les inciter à subir des procédures médicales coûteuses et non nécessaires³⁸⁶.

En Inde, où le secteur privé des soins de santé représente à l'heure actuelle 236 milliards de dollars et connaît une croissance rapide, la Société financière internationale (SFI), branche de la Banque mondiale chargée du secteur privé, a directement investi plus d'un demi-milliard de dollars dans certaines des plus grandes chaînes d'hôpitaux du pays, détenues par des milliardaires parmi les plus riches du pays. Or en juin 2023, Oxfam a constaté que la SFI n'avait pas publié la moindre évaluation de ses projets de santé en Inde depuis leur lancement il y a plus de 25 ans. Les autorités indiennes chargées de la réglementation en matière de santé ont confirmé de nombreuses plaintes, y compris des cas d'hôpitaux pratiquant des surfacturations et des prix abusifs ou refusant de soigner gratuitement des patient-es vivant dans la pauvreté, bien qu'il s'agisse là d'une condition pour recevoir gratuitement des terres du gouvernement. En outre, sur les 144 hôpitaux financés, un seul se situe dans une zone rurale³⁸⁷.

3.4. Le modèle actuel contribue au dérèglement climatique

Le pouvoir des grandes entreprises alimente le dérèglement climatique, qui provoque à son tour de grandes souffrances et exacerbe les inégalités extrêmes. La quête de profits à court terme menée par les grandes entreprises a conduit à l'effondrement du climat dans le monde, alors que les combustibles fossiles continuent de faire la fortune de bon nombre d'ultra-riches. Pourtant, aujourd'hui encore, beaucoup de propriétaires et d'investisseurs milliardaires tirent parti du fait que les entreprises, par leur pouvoir et leur influence, cherchent à bloquer les progrès vers une transition rapide et juste, nient et déforment la vérité sur le changement climatique, et écrasent toute opposition.

3.4.1 Contribution au dérèglement climatique

Il est clairement établi que les grandes entreprises, en particulier de l'industrie des combustibles fossiles (voir Encadré 9), ont une responsabilité centrale dans la conduite d'activités à l'origine de la crise climatique, dont elles tirent parti³⁸⁸. Malgré de belles promesses de transformation, le secteur continue de promouvoir de nouveaux investissements dans les combustibles fossiles³⁸⁹. Quant aux investissements dans les entreprises à faible émission de carbone, ils représentent moins de 1 % des dépenses en immobilisation des compagnies pétrolières et gazières³⁹⁰.

Certaines des fausses « solutions » défendues par les plus gros pollueurs du monde et leurs financiers sont inefficaces pour lutter contre le dérèglement climatique et ne font qu'exacerber la pauvreté et les inégalités³⁹¹. Malgré les normes claires pour une action forte des entreprises en faveur du climat établies entre autres par l'initiative Science Based Targets (SBTi) et le groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur les engagements zéro émission nette des entités non étatiques, beaucoup trop de plans « zéro émission nette » des entreprises se résument à du greenwashing et ne conduisent pas aux réductions d'émissions rapides et significatives nécessaires³⁹².

3.4.2 Influer sur les politiques climatiques et l'opinion publique

Les entreprises productrices de combustibles fossiles savent depuis des décennies que les gaz à effet de serre peuvent provoquer un dérèglement climatique catastrophique. Or, elles ont toujours cherché à défendre et à perpétuer ce *statu quo* funeste en influençant les politiques et l'opinion publiques³⁹³. Ces entreprises dépensent des fortunes en travail de campagne et en lobbying et dominent de plus en plus les négociations sur le climat menées aux Nations Unies³⁹⁴. Les entreprises du secteur des combustibles fossiles mènent des batailles sur le front de la politique et des relations publiques, par exemple en soutenant les efforts visant à s'opposer à la suppression progressive des

raccordements résidentiels au gaz en Australie³⁹⁵, à alléger les sanctions pour les gros émetteurs en Afrique du Sud³⁹⁶ et à assouplir les normes sur l'efficacité énergétique³⁹⁷, mais aussi en soutenant l'opposition aux pratiques d'investissement sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux États-Unis³⁹⁸. À cela s'ajoutent les renvois d'ascenseur entre gouvernements et entreprises productrices de combustibles fossiles³⁹⁹, ainsi que la promotion du déni climatique et d'autres messages favorables aux combustibles fossiles⁴⁰⁰.

3.4.3 Une manne pour les milliardaires du carbone

La crise climatique a rendu certaines personnes incroyablement riches, générant des fortunes qui sont souvent réinvesties dans

les combustibles fossiles et utilisées pour financer les modes de vie à forte intensité de carbone des ultra-riches. Bon nombre des milliardaires possèdent, contrôlent, façonnent et profitent financièrement de processus fortement émetteurs de gaz à effet de serre⁴⁰¹. Les entreprises productrices de combustibles fossiles ont enregistré des revenus records en 2022, dont une grande partie a servi à enrichir les actionnaires sous la forme de rachats d'actions et de dividendes⁴⁰². En 2022, Oxfam a mené un examen détaillé de 125 des milliardaires les plus riches du monde : en moyenne, par le biais de leurs investissements, ces milliardaires émettent trois millions de tonnes de CO₂ par an, soit plus d'un million de fois plus que les émissions moyennes d'une personne appartenant aux 90 % les plus pauvres de l'humanité⁴⁰³.



Fumées polluantes s'élevant d'une centrale à charbon. Photo de Lane V. Erickson/Shutterstock.

Encadré 9 : Le secteur des énergies fossiles porte son combat devant les tribunaux

Le secteur des énergies fossiles a lancé ce qui s'apparente à une guerre juridique totale contre celles et ceux qui luttent pour protéger les populations et la planète, en portant devant la justice des mesures réglementaires, des demandes d'arbitrage massives et des procédures abusives pour sanctionner les critiques⁴⁰⁴. Il s'agit notamment de poursuites injustifiées contre des leaders autochtones et communautaires, des militant·es, des universitaires et d'autres membres de la société civile⁴⁰⁵. Le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme a condamné le recours croissant à ces « poursuites stratégiques contre la mobilisation publique »⁴⁰⁶.

En recourant à ce que l'économiste Joseph Stiglitz a qualifié de « terrorisme judiciaire »⁴⁰⁷, le secteur des énergies fossiles a également introduit des demandes d'arbitrage massives contre les pays qui ont pris des mesures pour réduire les émissions et protéger l'environnement⁴⁰⁸. Les entreprises ont de plus en plus recours à des systèmes de règlement des différends entre investisseurs et États pour contester les mesures prises par les gouvernements afin de limiter ou d'éliminer progressivement les combustibles fossiles⁴⁰⁹. Leurs demandes s'élèvent en moyenne à 1,4 milliard de dollars et auraient déjà donné lieu à des versements d'au moins 100 milliards de dollars⁴¹⁰. La grande majorité des demandes en lien avec les combustibles fossiles et l'exploitation minière sont déposées par des entreprises des pays du Nord à l'encontre de pays du Sud⁴¹¹, les dépouillant de leurs ressources à un moment où nombre d'entre eux sont déjà en proie au surendettement⁴¹².

3.4.4 Des inégalités en termes d'impact

Les déplacements contraints par des phénomènes climatiques ont déjà poussé des dizaines de millions de personnes à quitter leur foyer⁴¹³. En outre, les conditions météorologiques extrêmes anéantissent les récoltes, déciment les troupeaux et provoquent des famines massives, des conflits armés et des crises humanitaires⁴¹⁴. Si les personnes et les pays riches sont

à bien des égards à l'origine de la crise climatique, ce sont les habitant·es des pays à faible revenu et les personnes vivant dans la pauvreté qui sont les plus durement touché·es, et presque toutes les personnes confrontées à des discriminations en raison de leur genre, de leur race, de leur religion, de leur caste, de leur classe sociale ou de leur âge en font les frais⁴¹⁵. Bon nombre des pays les moins responsables du réchauffement de la planète (principalement les pays du Sud) subissent les conséquences les plus graves de la crise climatique actuelle et disposent de moins de ressources pour se relever⁴¹⁶.

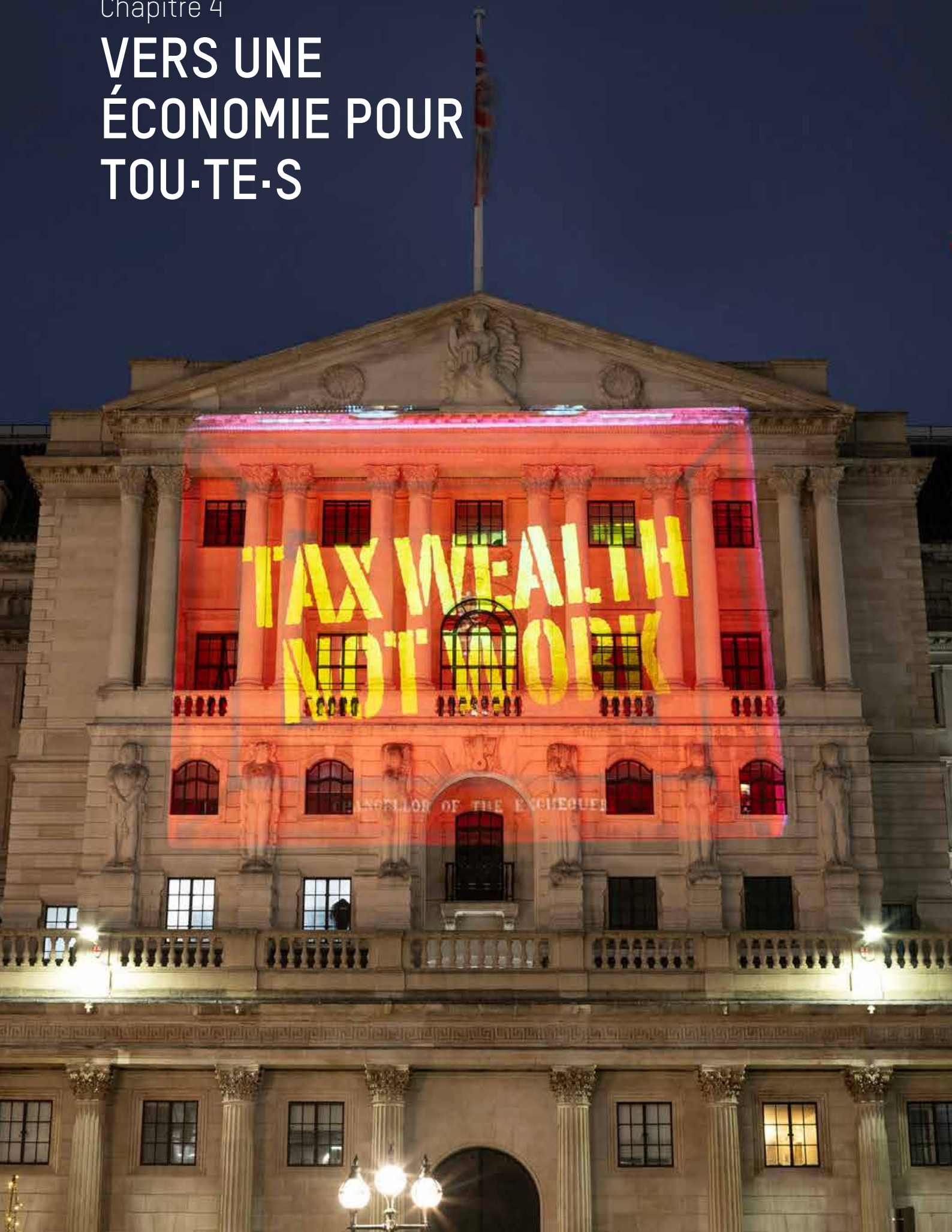
Les vulnérabilités aux impacts du changement climatique s'intensifient également lorsque les inégalités économiques s'entrecroisent avec les inégalités de pouvoir (genre, appartenance ethnique et âge)⁴¹⁷. Les femmes, en particulier celles dont le statut socio-économique est moins élevé, ont généralement moins accès à l'aide et à l'assistance, affichent des taux de survie plus faibles en cas de catastrophes climatiques et assument davantage de responsabilités en matière de soins⁴¹⁸. Elles sont également davantage exposées aux effets du stress thermique et aux risques liés à la santé maternelle et infantile⁴¹⁹.

Au sein des pays, les effets du changement climatique sont ressentis de manière disproportionnée par les populations racisées. Aux États-Unis par exemple, les personnes racisées ont tendance à vivre dans des quartiers plus chauds et moins arborés que les personnes blanches et sont moins susceptibles d'avoir l'air conditionné⁴²⁰. Les peuples autochtones, dont les approches durables en matière de gestion des terres sont depuis longtemps menacées par les industries extractives, sont gravement affectés par le changement climatique. Cela est dû à leur relation étroite avec l'environnement, ainsi qu'aux discriminations et à la marginalisation systémiques auxquelles ils sont confrontés et qui se traduisent par un déni généralisé de leurs droits⁴²¹.

Comme nous le verrons dans le Chapitre 4, il est possible d'inverser les inégalités provoquées par les grandes entreprises, notamment grâce à une nouvelle ère d'action anti-monopole, à des réglementations visant à garantir un travail décent et un partage équitable entre tou·te·s, et à des pratiques commerciales radicalement différentes. La baisse de l'impôt sur les sociétés doit être compensée par un nouveau paradigme fiscal caractérisé par des impôts fortement progressifs, l'éradication de l'évasion fiscale des entreprises, ainsi que des efforts inclusifs pour construire un système fiscal mondial plus équitable. Les services détenus et contrôlés par le secteur public sont souvent mieux placés pour fournir à tou·te·s des services essentiels universels, abordables, sensibles au genre et de grande qualité.

Chapitre 4

VERS UNE ÉCONOMIE POUR TOU-TE-S



4 : VERS UNE ÉCONOMIE POUR TOU-TE-S

Dans ce chapitre, nous examinons les principales mesures qui peuvent être prises : d'une part, augmenter radicalement le niveau d'égalité à l'échelle nationale et mondiale, et d'autre part, réguler le pouvoir des grandes entreprises et bâtir des économies pour tou-te-s, et non des économies qui ne profitent qu'aux plus riches.

4.1 L'augmentation radicale de l'égalité doit être la priorité absolue de l'humanité

Il est essentiel de réduire rapidement et radicalement le fossé entre les plus riches et le reste de la société pour garantir une vie décente à tous les êtres humains, sur une planète qui s'épanouit sans lutter pour sa survie.

Les gouvernements du monde entier doivent élaborer des plans concrets de réduction des inégalités et mieux évaluer l'impact de leurs politiques sur la réduction des inégalités. Le G20 présidé

par le Brésil et le processus de réforme du Sommet de l'avenir des Nations Unies joueront un rôle crucial pour rassembler les pays du Nord et du Sud afin de rendre le monde plus égalitaire en réduisant les inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

L'amélioration de la qualité des données et des méthodes de mesure des inégalités est une première étape essentielle. Les Nations Unies doivent s'engager à renforcer les indicateurs de réduction des inégalités au sein des pays dans le cadre de l'objectif de développement durable (ODD) 10. Sous la présidence du Brésil, le G20 devrait s'engager à réduire radicalement les inégalités entre pays du Nord et du Sud.

Tous les gouvernements ont la possibilité de réduire les inégalités au sein de leur pays. Ils se doivent de fixer des objectifs nationaux et d'élaborer des plans à cet effet. Cela devrait inclure des objectifs clairs et assortis de délais pour réduire les inégalités économiques, en visant à ce que le revenu total des 10 % les plus riches de la population ne soit pas



Une favela jouxtant des quartiers riches à São Paulo, au Brésil. Photo de Danny Lehman.

supérieur au revenu total des 40 % les plus pauvres, autrement dit un ratio de Palma de 1.

Les gouvernements doivent également investir dans la collecte de données de qualité sur les inégalités de revenus et de patrimoine. Les personnes les plus riches ne devraient pas pouvoir se soustraire à ces statistiques. Ces données devraient être ventilées en fonction du genre, de la race et d'autres formes de discrimination. La projection et la mesure systématiques des effets distributifs des politiques publiques et des activités du secteur privé pourraient permettre d'élaborer des politiques de réduction des inégalités sur la base de données probantes. Les pays devraient procéder à des évaluations annuelles des choix politiques et de leur impact sur l'amélioration des revenus, des richesses et des libertés de l'ensemble des citoyen·nes, ainsi que sur la réduction des inégalités.

4.2 Trois mesures concrètes pour contenir le pouvoir des entreprises

Le pouvoir des grandes entreprises et l'extrême richesse ont été contenus et freinés dans le passé et peuvent l'être à nouveau. Le présent rapport propose trois moyens concrets, éprouvés et pratiques de mettre l'économie au service de tou·te·s.

1. Revitaliser l'État

Un État fort, dynamique et efficace est le meilleur rempart contre le pouvoir des entreprises et peut corriger les défaillances du marché. Il est également essentiel pour orienter et façonner l'économie vers des objectifs collectifs. Un État fort pourvoie au bien public, régule les entreprises privées, agit comme investisseur principal dans plusieurs secteurs, et crée et façonne les marchés. Les gouvernements assument une partie des risques qu'encourent les entreprises et financent celles-ci par le biais de marchés publics⁴²². Ils fixent les conditions dans lesquelles les différents acteurs de l'économie travaillent ensemble pour créer de la valeur et des connaissances mises dans le domaine public, partager les retombées positives et garantir la redevabilité et la transparence du système⁴²³.

Dans la plupart des pays, l'État est le principal agent des services sociaux (tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité sociale), des services publics et des infrastructures (tels que l'eau, l'énergie, les routes, les télécommunications et le service postal), de la sécurité publique (police, lutte contre les incendies, justice et défense) et des services culturels (tels que les bibliothèques, les musées et la radiodiffusion publique). Parallèlement, les États possèdent et exploitent des entreprises commerciales nationales dans des secteurs comme la finance, les infrastructures, l'industrie, l'énergie et les ressources naturelles. Ces entités détenues par l'État représentaient 20 % des investissements, 5 % des emplois et jusqu'à 40 % de la production nationale dans le monde en 2018⁴²⁴. Les entreprises

publiques réalisent 55 % des investissements totaux dans les infrastructures des « pays émergents et en développement »⁴²⁵. La capacité de l'État à agir pour le bien collectif est apparue au grand jour lors de la crise de la COVID-19⁴²⁶.

S'il appartient à chaque pays et à chaque société de déterminer quels secteurs de l'économie doivent être nationalisés, les gouvernements doivent reconnaître leur pouvoir et jouer un rôle proactif. Ils doivent :

- garantir des services publics qui réduisent les inégalités comme la santé, l'éducation et les services de soins ; assurer une protection sociale universelle, fondée sur les droits, y compris pour les personnes travaillant dans l'économie informelle ; et augmenter les dépenses publiques consacrées à ces services. Les biens publics comme l'éducation et la santé devraient être gérés dans l'intérêt public, selon une approche sensible au genre, et être principalement détenus et fournis par le secteur public. La santé et l'éducation devraient être gratuites et financées par une fiscalité progressive ;
- investir dans les transports publics, l'énergie, le logement et d'autres infrastructures publiques. Soutenir le droit des personnes à accéder à l'énergie pour leur usage personnel et leurs moyens de subsistance, et à se préparer et se protéger contre les effets du changement climatique comme les inondations, les tempêtes et les chaleurs extrêmes ;
- explorer la possibilité d'un monopole public ou renforcer la présence de l'État dans les secteurs qui sont sujets au pouvoir monopolistique et qui sont essentiels à la fois pour contribuer à plus d'égalité et favoriser une transition rapide vers l'abandon des combustibles fossiles. On citera notamment un service public de l'énergie, les transports publics (où les coûts d'investissement dans l'infrastructure signifient qu'il ne peut y avoir qu'un seul fournisseur efficace) et d'autres secteurs où il existe un avantage national significatif. Il est important de reconnaître les options publiques existantes, des bibliothèques publiques au logement, et des défenseurs publics aux autoroutes, universités, musées et services postaux, et de les développer. Qu'il s'agisse des banques publiques ou des solutions publiques en matière de produits pharmaceutiques (qui voient les gouvernements fournir des médicaments dont la qualité est garantie et qui sont universellement disponibles pour tou·te·s, parallèlement aux solutions privées), l'action gouvernementale a une marge de manœuvre considérable pour affirmer la puissance publique et façonner les marchés pour le mieux⁴²⁷ ;
- renforcer la gouvernance, notamment en améliorant la transparence, la redevabilité, la participation du public et le contrôle des institutions publiques (y compris les entreprises d'État) et veiller à ce que ces institutions soient financées de manière adéquate pour remplir leurs mandats économiques et sociaux ;

- mettre fin à la marchandisation de secteurs en lien avec les biens communs comme l'éducation et la santé. Toute fourniture de biens publics par des acteurs privés devrait être régie dans l'intérêt général et, dans la mesure du possible, appartenir à la collectivité. La prestation privée ne doit pas contribuer à la ségrégation au sein de la société sur la base de la richesse familiale, de la race, du genre ou de toute autre identité. Elle ne doit pas creuser les inégalités, mais faire l'objet d'un contrôle démocratique et respecter les normes nationales de qualité. Il s'agit notamment de renforcer et financer les capacités réglementaires et de les doter en personnel afin de faire appliquer les réglementations et de veiller à ce que le secteur privé serve le bien commun.

2. Réglementer les grandes entreprises

Les grandes entreprises surpuissantes alimentent les inégalités extrêmes, allant trop souvent jusqu'à surpasser les gouvernements et entraver les choix et les libertés des citoyen·nes du monde entier. Les gouvernements doivent user de leur propre pouvoir pour freiner l'emballement de celui des grandes entreprises.

Démanteler les monopoles privés et empêcher les entreprises de devenir trop puissantes

Oxfam appelle à une action anti-monopole visant à lutter contre les niveaux historiques d'inégalité. Cela implique un changement fondamental d'approche, de sorte que le pouvoir privé concentré ne puisse plus rivaliser avec le pouvoir public. Les structures économiques doivent être réformées de manière proactive pour prévenir tout comportement monopolistique néfaste. Il est essentiel que les efforts anti-monopoles ne se limitent pas à une action inscrite dans une *logique de marché*. Il faut au contraire ré-imaginer le rôle de l'État, comme l'ont déjà fait des gouvernements dans le passé, en décentralisant et en nationalisant le pouvoir privé pour l'intérêt général.

Les efforts doivent être guidés par un mouvement anti-monopole qui prend de l'ampleur dans le monde entier. Chaque pays a son propre contexte, mais des principes universels se dégagent. Les gouvernements doivent :

- **Démanteler les monopoles privés et limiter la concentration extrême des grandes entreprises.** Selon une approche propre au contexte national, il convient d'envisager tout le potentiel offert par la législation pour démanteler les monopoles privés existants, bloquer les fusions monopolistiques et réformer les règles relatives aux fusions afin de prévenir d'emblée toute position de monopole. Aucune entreprise ne devrait être en mesure de s'approprier une part de marché telle qu'elle lui confère un pouvoir excessif. Les gouvernements peuvent s'inspirer des efforts actuels de lutte contre les monopoles,

comme ceux déployés contre Amazon et Google aux États-Unis et en Europe⁴²⁸.

Au cours des dernières décennies, de nombreux pays ont mis en place des mesures et des mécanismes juridiques visant à limiter les pouvoirs monopolistiques des grandes entreprises⁴²⁹. Il s'agit notamment d'adopter des normes plus strictes pour les fusions qui modifient en profondeur tout un secteur, de faire respecter les lois anti-monopoles déjà en vigueur (celles-ci sont en effet peu appliquées à l'heure actuelle, toutes régions confondues), d'instaurer de nouvelles lois pour remplacer les lois néfastes et de créer des lois adaptées au XXI^e siècle, toujours dans le but de mieux gouverner les marchés dans l'intérêt général⁴³⁰. L'application de la législation anti-monopole fonctionne : les démantèlements passés ont conduit à des bonds en avant en matière d'innovation^{431, 432}. Il a en outre été démontré que l'application de la législation permettait généralement d'inverser bon nombre des effets néfastes des monopoles en augmentant les salaires, en favorisant l'emploi et en faisant baisser les prix⁴³³.

- **Démanteler le monopole sur la connaissance et démocratiser le commerce et les règles en matière de brevets.** Aux niveaux national et international, il est nécessaire de réviser les règles commerciales qui permettent aux grandes entreprises de contrôler de manière agressive la propriété intellectuelle cruciale pour lutter contre les inégalités⁴³⁴, les maladies mortelles⁴³⁵ et la crise climatique⁴³⁶, et pour permettre aux pays du Sud d'affirmer leur souveraineté. Il faut notamment mettre fin au recours abusif aux brevets lorsqu'ils sont invoqués à l'encontre de l'intérêt général, rétablir les restrictions antitrust sur les brevets et les licences de brevets, mener des réformes permanentes pour renoncer aux brevets dans les règles commerciales internationales dans des domaines critiques comme le secteur pharmaceutique, et partager les connaissances grâce à des initiatives comme le centre de transfert de technologie pour les vaccins à ARNm de l'Organisation mondiale de la santé.

- **Soutenir des solutions publiques dynamiques et revendiquer un plus grand contrôle public.** Davantage de concurrence privée n'est pas la panacée, mais une partie de la solution pour la régulation publique. Le rétablissement d'un plus grand contrôle public est un élément central de la boîte à outils anti-monopole. Il s'agit notamment de fournir des services publics universels, de proposer des options publiques et d'impliquer le public dans l'économie, autant d'actions susceptibles de freiner la concentration des grandes entreprises et de restreindre le pouvoir des monopoles privés. Il appartient à chaque pays et à chaque société de déterminer quels secteurs de l'économie doivent être nationalisés. Cependant, tous les gouvernements doivent reconnaître le pouvoir des services publics et des

prestations publiques et jouer un rôle proactif en façonnant l'économie de sorte à restreindre le pouvoir des grandes entreprises et à lutter contre les inégalités. À ce titre, les gouvernements devraient explorer la possibilité d'un monopole public ou d'une option publique dans tous les secteurs qui sont sujets à une concentration excessive du marché et au pouvoir monopolistique⁴³⁷.

Veiller à ce qu'aucun paiement de dividendes ou rachat d'actions n'intervienne avant l'instauration de salaires décents et de garanties pour la justice climatique

La limitation des versements pourrait fortement inciter les entreprises à remplir leurs obligations sociales et environnementales. À cette fin, les gouvernements devraient interdire aux entreprises de procéder à de tels versements tant qu'elles ne remplissent pas les critères suivants :

- Elles versent un salaire décent à l'ensemble de leurs employé·es et ont mis en place une stratégie avec des objectifs mesurables et assortis d'échéances pour garantir que les travailleurs et les travailleuses des chaînes d'approvisionnement reçoivent un salaire décent.
- Elles ont réalisé les investissements nécessaires pour assurer une transition bas carbone et se trouvent sur une trajectoire claire pour atteindre dans un délai donné des objectifs d'émissions de carbone alignés sur l'Accord de Paris.

Introduire des mesures juridiquement contraignantes sur le devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement en fonction du genre

Les entreprises devraient être tenues de faire preuve de diligence raisonnable pour identifier et gérer les risques et les impacts en matière de droits humains et d'environnement dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement. La loi les tiendrait pour responsables en cas de manquements en matière de prévention des abus et elles seraient légalement tenues d'y remédier, comme le prévoient les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme⁴³⁸. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée, et la loi devrait adopter une perspective de justice de genre, comme le préconisent les Féministes pour un traité contraignant⁴³⁹. Les organes législatifs de l'UE négocient actuellement une directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, qui obligerait les entreprises européennes et non européennes actives sur le marché européen à prendre des mesures pour lutter contre les risques pour les droits humains et l'environnement⁴⁴⁰. Cependant, les propositions initiales ont été vidées de leur substance et la directive est aujourd'hui truffée de lacunes⁴⁴¹.

Renforcer les lois en faveur de la justice de genre et de la justice raciale

Les gouvernements doivent introduire et garantir la pleine application des lois relatives à l'équité salariale entre les

hommes et les femmes et à l'élimination de toutes les formes de discrimination, de violence et de harcèlement fondés sur le genre. Ils doivent :

- Exiger des entreprises qu'elles publient et mettent en œuvre des politiques de genre et d'inclusion qui couvriraient l'embauche, la formation, la promotion, le harcèlement et le signalement des griefs, et qu'elles introduisent des conditions de travail favorisant la responsabilité en matière de soins⁴⁴². Les entreprises devraient chercher à atteindre la diversité en termes de race, de niveau d'instruction et d'expertise par le biais d'une stratégie pour la diversité rendue publique et comprenant des objectifs qui devront faire l'objet de comptes-rendus. Elles devraient être tenues de signaler les écarts de rémunération selon le genre et la race. Suite à l'instauration de l'obligation de déclarer les écarts de rémunération selon le genre au Royaume-Uni, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est réduit de 19 % en moyenne⁴⁴³, mais ces progrès risquent d'en rester là si les entreprises n'adoptent pas une approche exhaustive pour combler l'écart.
- Assurer le suivi des recommandations formulées par les Nations Unies en matière de justice raciale⁴⁴⁴. Il s'agirait notamment d'élaborer et d'appliquer une législation sur la non-discrimination, d'élaborer des plans d'action pour mettre fin au racisme et à la discrimination, de promouvoir l'accès à l'emploi et de s'attaquer aux obstacles à l'emploi.
- Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré en collectant de meilleures données sur la prestation de soins, en investissant dans les infrastructures physiques et sociales qui soutiennent les soins, en soutenant les soins aux enfants et aux personnes âgées, les congés familiaux et médicaux rémunérés, les horaires de travail flexibles et les congés parentaux rémunérés, et en remettant en question les normes sociales qui délèguent le travail de soin non rémunéré principalement aux femmes et aux filles, en particulier si elles sont migrantes, racisées ou marginalisées, ce qui conduit à une répartition inégale du travail de soin en fonction du genre⁴⁴⁵. Le congé parental rémunéré à 100 % du salaire antérieur devrait être accessible aux mêmes conditions quel que soit le genre pendant au moins 18 semaines, conformément aux recommandations de l'OIT⁴⁴⁶.

Soutenir et encourager les syndicats

Il est essentiel d'offrir des conditions de travail et des salaires décents aux travailleurs et travailleuses à travers le monde pour mettre fin à la crise actuelle des inégalités. Les normes juridiques doivent protéger les droits des travailleurs et des travailleuses à se syndiquer et à faire grève ; les lois qui restreignent ces droits doivent être abrogées. Les conventions collectives doivent être autorisées et soutenues.

Plafonner la rémunération des PDG

Alors que des millions de travailleurs et travailleuses touchent des salaires de misère, les PDG s'arrogent des revenus colossaux.

Selon des estimations, en un peu plus d'une journée de travail, un·e PDG aux États-Unis gagne autant qu'un travailleur ou une travailleuse ordinaire en un an⁴⁴⁷. La rémunération des femmes PDG est en moyenne inférieure à celle des hommes PDG⁴⁴⁸. Dans l'ensemble, les hommes ont tendance à gagner plus que les femmes⁴⁴⁹ et les écarts de rémunération entre les races persistent⁴⁵⁰. Il est important de plafonner les rémunérations les plus élevées à 20 fois celles du travailleur ou de la travailleuse moyen·ne (médian·e) et de combler les écarts de rémunération entre les genres et les races.

Augmenter radicalement les impôts sur les sociétés et sur la fortune

Comme le montre ce rapport, les grandes entreprises et les personnes les plus riches sont les principaux bénéficiaires de la valeur créée par une main-d'œuvre de plusieurs milliards de personnes (dont beaucoup survivent avec des salaires de misère), par l'extraction des ressources naturelles et par le travail de soin non rémunéré assuré par les femmes. Les gouvernements devraient augmenter les impôts sur les revenus et sur la fortune des ultra-riches et des grandes entreprises, le G20 se faisant le champion d'un nouvel accord international sur ce programme crucial de lutte contre les inégalités. Les gouvernements devraient :

- **Instaurer une fiscalité exhaustive et permanente pour les plus riches dans tous les pays.** La réduction de la richesse des plus riches et du nombre d'ultra-riches pourrait également réduire leur influence dominante sur la sphère politique et l'élaboration des politiques. Selon Oxfam, un impôt sur la fortune des millionnaires et milliardaires du monde entier pourrait générer plus de 1 800 milliards de dollars par an⁴⁵¹. Un impôt sur la fortune nette devrait être prélevé de manière progressive sur la valeur nette de tous les actifs.
- **Augmenter sans délai les impôts sur les dividendes et les plus-values.** Il faut augmenter les impôts sur les revenus des actions, des parts sociales, des loyers et autres revenus dont les riches dépendent de manière disproportionnée, à des taux au moins aussi élevés que ceux des revenus du travail, et de préférence plus élevés : par exemple, un taux minimum de 60 % de leurs revenus du travail et du capital.
- **Taxer les bénéfices exceptionnels et instaurer des impôts permanents sur les bénéfices excédentaires.** Les chapitres précédents ont apporté la preuve que certaines grandes entreprises, en particulier dans les secteurs pharmaceutique, énergétique et alimentaire, ont profité de la crise au cours des trois dernières années. Une taxe sur les bénéfices exceptionnels devrait être appliquée aux grandes entreprises de tous les secteurs qui enregistrent des augmentations soudaines et excessives de leurs bénéfices en période de crise. Des bénéfices excédentaires peuvent bien sûr survenir également en dehors des périodes de crise, en particulier lorsque les

entreprises sont en position de monopole. C'est pourquoi les gouvernements et les institutions mondiales devraient envisager d'instaurer des taxes permanentes sur les bénéfices excédentaires afin de limiter le pouvoir des grandes entreprises et de rendre l'impôt sur les sociétés plus progressif⁴⁵².

• S'orienter vers une imposition plus efficace des grandes entreprises, en particulier sur leurs activités transfrontalières.

Aucun autre impôt progressif n'a diminué aussi rapidement à l'échelle planétaire que l'impôt sur les sociétés, qui est également miné par la concurrence fiscale et le transfert de bénéfices. Un niveau minimum d'imposition plus efficace d'au moins 25 % (comme le recommande la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des sociétés, ICRIT) doit être instauré dans chaque pays afin d'éviter que le plancher ne devienne le plafond.

• Freiner l'évasion fiscale par les moyens suivants :

- › Contraindre les multinationales à divulguer leurs bénéfices, leurs revenus, leurs effectifs et d'autres chiffres financiers clés dans tous les pays où elles opèrent, par le biais de déclarations fiscales publiques pays par pays.
- › Exiger des entreprises qu'elles révèlent leurs véritables propriétaires en mettant en place des registres publics sur les bénéficiaires effectifs des entreprises, des fondations et des trusts, et s'orienter vers la création d'un registre mondial des actifs⁴⁵³.
- › Introduire des systèmes mondiaux ou régionaux pour taxer les sociétés multinationales là où elles mènent des activités économiques réelles, par exemple sur la base de leurs effectifs, de leur chiffre d'affaires et de leur capital fixe, et interdire l'utilisation de sociétés écrans destinées à dissimuler des bénéfices sans activité économique réelle.
- › Enfin, il est nécessaire de mettre en place une architecture mondiale plus équitable, plus inclusive et plus transparente en matière de fiscalité, en soutenant une convention-cadre ambitieuse sur la fiscalité sous l'égide des Nations Unies, initiée lors d'un vote historique en novembre 2023⁴⁵⁴.

3. Réinventer le monde des affaires

Les effets néfastes de la concentration accrue des richesses, de l'automatisation du secteur industriel et de la catastrophe climatique appellent une transformation profonde de notre façon de faire des affaires. Les structures des grandes entreprises sont, par conception, non démocratiques. Elles sont dirigées par et dans l'intérêt d'une petite élite. L'instauration d'un mode de propriété et de gouvernance démocratique dans les entreprises traditionnelles pourrait non seulement contribuer à réduire les inégalités de richesse, mais aussi favoriser des décisions commerciales plus en phase avec les questions importantes pour la société. Cela n'a rien d'inenviable : en 2018, 19 % des travailleurs et travailleuses américain·es détenaient une part de l'entreprise qui les employait. Les propriétaires salarié·es

racisé-es et les femmes propriétaires salariées ont un revenu salarial supérieur de 30 % et 17 %, respectivement, à celui des salarié-es non propriétaires. Les propriétaires salarié-es bénéficient en outre d'une plus grande sécurité de l'emploi et d'un taux de rotation plus faible, quel que soit le niveau de revenu, que leurs homologues salarié-es non propriétaires⁴⁵⁵.

Les entreprises compétitives et rentables ne doivent pas être entravées par la cupidité des actionnaires. L'avenir des entreprises réside dans des structures commerciales qui poursuivent le double objectif de la durabilité financière et de la vocation sociale. Il existe un large éventail d'alternatives au modèle d'entreprise plaçant les actionnaires au premier plan (coopératives de travailleurs et de travailleuses, coopératives locales, entreprises sociales et entreprises de commerce équitable) qui sont détenues et gérées dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses, des communautés locales et de l'environnement. De telles entreprises se différencient par leur gouvernance démocratique, par un mode de propriété qui n'est pas concentré, de sorte que les bénéfices sont plus équitablement partagés, et par le fait qu'elles poursuivent une mission sociale. Le Graphique 6 synthétise ces caractéristiques⁴⁵⁶.

GRAPHIQUE 6 : CARACTÉRISTIQUES DES MODÈLES D'ENTREPRISE HYBRIDES ET ÉQUITABLES



Source : A. Maitland et S. Ciencia (2018), *The Future of Business: Shaping inclusive growth in South-East Asia*⁴⁵⁷.

Ce modèle ne doit pas se limiter aux employé-es direct-es des entreprises. Certaines entreprises sont partiellement détenues par des coopératives dans leur chaîne d'approvisionnement. Par exemple, Cafédirect est détenue à 5 % par les coopératives agricoles qui l'approvisionnent⁴⁵⁸. Les groupes d'agriculteurs et d'agricultrices sont représentés au conseil d'administration et reçoivent une part des dividendes versés⁴⁵⁹.

Les entreprises ne sont pas obligées d'être équitables dès leur création. Certaines opèrent une transition progressive, par exemple en introduisant volontairement une représentation des salarié-es au sein de leur conseil d'administration, tandis que d'autres vont plus loin et transforment l'ensemble de leur structure de propriété. L'ancien milliardaire propriétaire de la marque de vêtements Patagonia a transféré la propriété de l'entreprise à un trust qui agira dans l'intérêt de l'environnement, déclarant que « la Terre est notre seul actionnaire »⁴⁶⁰. De nombreuses entreprises passent du statut de société privée à celui d'entreprise détenue par ses employé-es ou par la collectivité.

Les gouvernements peuvent soutenir les entreprises alternatives :

- En apportant un soutien financier aux entreprises détenues par les employé-es, y compris les coopératives de travailleurs et de travailleuses. Cela inclut la mise en œuvre de la recommandation n° 193 de l'OIT sur la promotion des coopératives et des instruments régionaux pertinents⁴⁶¹.
- En utilisant les marchés publics et les incitations à l'exportation pour accorder un traitement préférentiel aux entreprises durables et inclusives. Les procédures d'appels d'offres publics devraient attribuer des notes extrêmement négatives aux grandes entreprises qui obtiennent de mauvais résultats sur les critères de durabilité, afin que les marchés publics ne suivent pas une logique de prix le plus bas, mais permettent une plus grande concurrence de la part d'entreprises dont la structure est plus équitable.
- En utilisant la fiscalité et d'autres instruments économiques pour privilégier les modèles d'entreprise équitables. Aucune aide économique ne devrait être accordée aux entreprises qui n'atteignent pas leurs objectifs zéro émission nette, qui versent des salaires inférieurs au minimum vital, qui utilisent des paradis fiscaux ou qui se livrent à une planification fiscale agressive.

Encadré 10 : Comment réduire les inégalités grâce à des approches alternatives dans le monde de l'entreprise

- En plein essor, l'Organisation mondiale du commerce équitable est un réseau mondial d'entreprises sociales et de coopératives qui accordent la priorité aux personnes et à la planète⁴⁶² :
 - 52 % des PDG des organisations membres sont des femmes⁴⁶³. (Au Royaume-Uni, vous avez plus de chances de vous prénommer Dave ou Steve que d'être une femme PDG⁴⁶⁴.)
 - 92 % de ses membres réinvestissent intégralement leurs bénéfices dans leur mission sociale et 85 % les consacrent à des objectifs sociaux ou environnementaux, mais ils ont quatre fois moins de risques de faire faillite que les entreprises traditionnelles⁴⁶⁵.
- À titre indicatif, si ne seraient-ce que 10 % des entreprises américaines étaient détenues par leurs employé·es, cela permettrait de doubler la part de richesse des 50 % les plus pauvres et la richesse médiane des ménages noirs⁴⁶⁶.
- Les régions à forte densité de coopératives ont des niveaux d'inégalité plus faibles. Par exemple, le Guipuscoa, la province espagnole où se trouve le siège du groupe coopératif Mondragon, a un indice de Gini inférieur à celui de la Norvège et de la Finlande⁴⁶⁷.

4.3 Place à l'espoir

Les dirigeant·es politiques doivent mettre un terme au modèle économique qui fait passer les riches actionnaires avant tout le reste et écouter les citoyen·nes qui réclament une économie plus juste et plus prospère pour tou·te·s. Essayer de reprendre le contrôle de l'économie mondiale des mains des élites peut sembler mission impossible, mais des exemples du monde entier sont porteurs d'espoir :

En Amérique latine et dans les Caraïbes (LAC), un sommet inédit entre les gouvernements a donné naissance à une plateforme de coopération fiscale permanente dans la région. Cette plateforme ouvre la voie à une fiscalité plus progressive et permet à la région de s'exprimer d'une seule voix dans le cadre du processus de réforme fiscale internationale⁴⁶⁸.

Une nouvelle résolution donnant mandat aux Nations Unies pour organiser des discussions intergouvernementales sur la fiscalité, présentée par le Groupe africain, a été adoptée en novembre 2022⁴⁶⁹. Cela pourrait permettre de prendre le contrôle de la politique fiscale mondiale, à contre-courant des intérêts des grandes entreprises et des pays riches, et pourrait constituer une avancée pour la fiscalité progressive.

Partout dans le monde, des militant·es issu·es de la société civile remportent des victoires de haute lutte, parvenant par exemple à démanteler les monopoles sur les médicaments utilisés dans le traitement de la tuberculose⁴⁷⁰. L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, qui a fait l'objet de pressions sans relâche pour réduire ses émissions de carbone, a annoncé l'interdiction des jets privés quelques mois seulement après que Greenpeace et les activistes d'Extinction Rebellion ont bloqué des jets privés sur les pistes^{471, 472}. Certaines grandes fortunes se sont même déclarées favorables à payer davantage d'impôts⁴⁷³.

10 % de la population mondiale travaillent aujourd'hui pour une coopérative, et cette part ne cesse de croître⁴⁷⁴. Des entreprises sociales rurales qui offrent un travail décent aux femmes et aux groupes marginalisés aux grandes coopératives multinationales qui sortent des régions entières de la pauvreté, de nombreux secteurs du secteur privé sont porteurs d'espoir.

Aux États-Unis, la Federal Trade Commission a récemment intenté une action en justice contre Amazon pour pratiques anticoncurrentielles⁴⁷⁵. Dans le même temps, l'UE a ordonné à Google de se dessaisir d'une partie de ses activités publicitaires pour des raisons de concurrence⁴⁷⁶.

En fin de compte, l'espoir est une question de choix. Le *statu quo* est celui d'un modèle dominant dans lequel l'économie et la politique sont entièrement au service du capital, avec le soutien des tenants des monopoles et des financiers. Il existe toutefois une alternative claire, selon laquelle le pouvoir public transformateur du XXI^e siècle réoriente notre économie, avec des entreprises réglementées et réimaginées qui créent de la valeur pour les communautés et les travailleurs et travailleuses ainsi que pour les propriétaires et les dirigeant·es, et dans laquelle l'innovation et l'ingéniosité ne sont pas la chasse gardée d'une petite élite, mais sont libérées pour servir les intérêts du plus grand nombre.

C'est avant tout aux gouvernements de faire ce choix, et aux citoyen·nes du monde entier de s'unir pour transformer cela en réalité. Ce rapport est dédié à celles et ceux qui luttent pour un monde plus égalitaire.

NOTES

- 1 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.0.
- 2 K. Duggan (20 juillet 2021), *Everything to know about Tuesday's Blue Origin space launch with Jeff Bezos*. Fortune. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://fortune.com/2021/07/19/jeff-bezos-space-launch-blue-origin-july-20-2021-billionaires>
- 3 D. Streitfeld (16 mars 2021), *How Amazon Crushes Unions*. New York Times. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2021/03/16/technology/amazon-unions-virginia.html>
- 4 Entretien d'Oxfam avec le révérend Ryan Brown, 4 octobre 2023.
- 5 Oxfam Amérique (juin 2018), *US Supermarket Supply Chains: Ending the human suffering behind our food*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <http://dx.doi.org/10.21201/2018.1633>
- 6 Oxfam (non daté), *Behind the seafood in our markets: stories of human suffering*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/en/behind-seafood-our-markets-stories-human-suffering>
- 7 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.0.
- 8 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.0.
- 9 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.6.
- 10 La Securities and Exchange Commission des États-Unis définit la notion d'actionnaire principal-e. Les actions avec droit de vote d'un-e actionnaire principal-e lui permettent de voter sur le choix du directeur général/de la directrice générale ou des membres du conseil d'administration de l'entreprise. Investopedia (2022), *Principal Shareholder: Meaning, Requirements, Primary Shareholder*. Dernière visite le 29 novembre 2023. <https://www.investopedia.com/terms/p/principal-shareholder.asp>
- 11 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 3.0.
- 12 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.4. Bien que nous utilisions les termes « hommes » et « femmes » tout au long de ce rapport afin de décrire la répartition des genres chez les milliardaires, en nous basant en grande partie sur les catégories utilisées par le classement Forbes des milliardaires et d'autres sources de données secondaires, nous reconnaissons que ces termes découlent d'une vision binaire du genre et peuvent ne pas représenter les personnes non binaires et non conformes au genre, pour lesquelles aucune donnée ventilée sur la richesse n'est disponible, ce qui empêche d'obtenir une vue d'ensemble complète des inégalités de richesse basées sur le genre.
- 13 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.8.
- 14 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551/>
- 15 A. Aladangady, A. C. Chang et J. Krimmel (2023), *Greater wealth, greater uncertainty: Changes in racial inequality in the survey of consumer finances*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.federalreserve.gov/econres/notes/feds-notes/greater-wealth-greater-uncertainty-changes-in-racial-inequality-in-the-survey-of-consumer-finances-20231018.html>
- 16 Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (2019), *Desigualdades Sociais por Cor ou Raça no Brasil* (en portugais). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ibge.gov.br/estatisticas/sociais/populacao/25844-desigualdades-sociais-por-cor-ou-raca.html>
- 17 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.3.
- 18 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.7.
- 19 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.0.
- 20 Banque mondiale (2023), *10: Reduced Inequalities: Progress and setbacks in reducing income inequalities. Atlas of Sustainable Development Goals 2023*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://datatopics.worldbank.org/sdgatlas/goal-10-reduced-inequalities?lang=en>
- 21 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.1.
- 22 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 23 S. Wilkin (31 mars 2022), *2022 Political Risk Survey Report*. Dernière visite le 29 novembre 2023. <https://www.wtco.com/en-gb/insights/2022/03/2022-political-risk-survey-report>
- 24 Oxfam (9 octobre 2023), *World's poorest countries to slash public spending by more than \$220 billion in face of crushing debt*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/worlds-poorest-countries-slash-public-spending-more-220-billion-face-crushing-debt>
- 25 D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre. Comment les choix de politique économique dominants constituent une forme de violence basée sur le genre*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-assault-of-austerity-how-prevailing-economic-policy-choices-are-a-form-of-g-621448/>
- 26 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.2.
- 27 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.3.
- 28 Oxfam (6 juillet 2023), *Big business' windfall profits rocket to "obscene" \$1 trillion a year amid cost-of-living crisis; Oxfam and ActionAid renew call for windfall taxes*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/big-business-windfall-profits-rocket-obscene-1-trillion-year-amid-cost-living-crisis>
- 29 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.2.
- 30 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.8.
- 31 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 3.1.
- 32 La Securities and Exchange Commission des États-Unis définit la notion d'actionnaire principal-e. Les actions avec droit de vote d'un-e actionnaire principal-e lui permettent de voter sur le choix du directeur général/de la directrice générale ou des membres du conseil d'administration de l'entreprise. Investopedia (2022), *Principal Shareholder: Meaning, Requirements, Primary Shareholder*. Dernière visite le 29 novembre 2023. <https://www.investopedia.com/terms/p/principal-shareholder.asp>
- 33 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 3.0.
- 34 T. Pang et al. (2020), *Study on the Impact of Mergers and Acquisitions on Innovation in the Pharmaceutical Sector*. Office des publications de l'Union européenne. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://data.europa.eu/doi/10.2777/323819>

- 35 ETC Group (2022), *Food Barons 2022*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.etcgroup.org/files/files/food-barons-2022-full_sectors-final_16_sept.pdf; S. Wixforth et K. Haddouti (19 décembre 2022), *How big companies are profiting from inflation*. Blog de l'International Politics and Society. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ips-journal.eu/topics/economy-and-ecology/how-big-companies-are-profiting-from-inflation-6388/>
- 36 S. Joseph (4 février 2022), *The Rundown: Google, Meta and Amazon are on track to absorb more than 50% of all ad money in 2022*. Digiday. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://digiday.com/marketing/the-rundown-google-meta-and-amazon-are-on-track-to-absorb-more-than-50-of-all-ad-money-in-2022/>
- 37 SimilarWeb (2023), Search Engines Market Share (juin 2023). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.similarweb.com/engines/>; D. McCabe et N. Grant (11 septembre 2013), *Google Goes on Trial Over Justice Dept. Claims That It Has Monopoly Power*. *The New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2013/09/11/technology/google-monopoly-justice-dept-trial.html>
- 38 S. Robert (2023), Competition, Trade, and Sustainability in Agriculture and Food Markets in Africa. *Oxford Review of Economic Policy*, 39(1), Spring 2023, 147–61. <https://academic.oup.com/oxrep/article-abstract/39/1/147/7030599?redirectedFrom=fulltext>
- 39 V. Acharya (2023), *India at 75: Replete with Contradictions, Brimming with Opportunities, Saddled with Challenges*. Document présenté lors d'une conférence Brookings Paper on Economic Activity, 30–31 mars 2023.
- 40 W. Chen et al. (2019), *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2019. Croissance ralentie, reprise précaire. Chapitre 2 : La montée de la puissance de marché des entreprises : implications macroéconomiques. Fonds monétaire international*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/fr/Publications/WE0/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>
- 41 J. De Loecker, J. Eeckhout et G. Unger (2020), The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications*, *The Quarterly Journal of Economics*, 135(2), 561–644; J. Eeckhout (2021), *The Profit Paradox: How Thriving Firms Threaten the Future of Work*, Princeton: Princeton University Press, 2021. <https://doi.org/10.1515/9780691222769>
- 42 I. M. Weber et E. Wasner (2023), Sellers' Inflation, Profits and Conflict: Why can Large Firms Hike Prices in an Emergency? Economics Department Working Paper Series. 343. <https://doi.org/10.7275/cbv0-gv07>
- 43 J. Ghosh (8 juin 2023), The Social Consequences of Inflation in Developing Countries. *The Economic and Labour Relations Review*, 34(2), 203–11.
- 44 Balanced Economy Project (16 décembre 2022), *How finance drives monopoly*. The Counterbalance. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://thecounterbalance.substack.com/p/how-finance-drives-monopoly-power?utm_source=profile&utm_medium=reader2 <https://thecounterbalance.substack.com/p/how-finance-drives-monopoly>; Bain & Company (2019), *Global Private Equity Report 2019*. Bain & Company, Inc. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.bain.com/contentassets/875a49e26e9c4775942ec5b86084df0a/bain_report_private_equity_report_2019.pdf; Center for Economic and Policy Research (2022), *Comment Letter in Response to the FTC and DOJ's Request for Information on Merger Enforcement*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://cepr.net/comment-letter-in-response-to-the-ftc-and-dojs-request-for-information-on-merger-enforcement/>
- 45 D. Hearn et al. (2022), *The roll-up economy: the business of consolidating industries with serial acquisitions*. American Economic Liberties Project: Working paper series on corporate power. Dernière visite le 1er décembre 2023. <http://www.economicliberties.us/wp-content/uploads/2022/12/Serial-Acquisitions-Working-Paper-R4-2.pdf>
- 46 Selon le Boston Consulting Group, le total des actifs investis dans le monde était de 98 000 milliards de dollars en 2022. Les quelque 20 000 milliards de dollars gérés par BlackRock, State Street et Vanguard représentaient donc près d'un cinquième de ces actifs. Boston Consulting Group (15 mai 2023), *Global Asset Management Industry Must Transform to Thrive Amidst Changing Macroeconomics*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bcg.com/press/15may2023-global-asset-management-transform-to-thrive>
- 47 E. Elhaug (2020), How Horizontal Shareholding Harms Our Economy - And Why Antitrust Law Can Fix It, *Harvard Business Law Review*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3293822; D. McLaughlin et A. Massa (9 janvier 2020), *The hidden dangers of the great index fund takeover*. Bloomberg. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bloomberg.com/news/features/2020-01-09/the-hidden-dangers-of-the-great-index-fund-takeover>
- 48 R. Vazquez-Alvarez et al. (2022), *Global Wage Report 2022-23: The Impact of Inflation and COVID-19 on Wages and Purchasing Power*. Organisation internationale du Travail. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://researchrepository.ilo.org/esploro/outputs/report/995264896002676>
- 49 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.1.
- 50 D. Alejo Vázquez Pimentel et al. (2018), *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent : Pour mettre un terme à la crise des inégalités, il est indispensable de construire l'économie autour des citoyen-ne-s ordinaires, et non des riches et des puissant-e-s*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620396/bp-reward-work-not-wealth-220118-fr.pdf>
- 51 G. Azcona et al. (2023), *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2023*. ONU Femmes et Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2023-fr.pdf>
- 52 Voir p. ex. : Rapport au Conseil des droits de l'homme. 2019. *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée*; J. Brunner et G. LeBaron (2021), *Forced Labour Evidence Brief: Labour Share and Value Distribution*. Re:Structure Lab. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://static1.squarespace.com/static/6055c0601c885456ba8c962a/t/61d5d81de83cf8390ca5a915/1641404446025/ReStructureLab_LabourShareandValueDistribution_December2021.pdf
- 53 U. Gneiting et al. (2020), *COVID-19 : Les profits de la crise*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/publications/covid-19-les-profits-de-la-crise>
- 54 Voir p. ex. : D. Fahrenthold et T. Smith (17 janvier 2023), *How restaurant workers help pay for lobbying to keep their wages low*. *The New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2023/01/17/us/politics/restaurant-workers-wages-lobbying.html>; A. Gangitano (26 janvier 2021), *Business groups prepare for lobbying push against \$15 minimum wage*. *The Hill*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://thehill.com/business-a-lobbying/535957-business-groups-prepare-for-lobbying-effort-against-raising-the-minimum/>
- 55 Voir p. ex. : The Institution of Occupational Safety and Health (IOSH) (non daté), *UN Working Group on Business and Human Rights: Call for inputs to Multi-stakeholder Consultation on "Corporate Influence in the Political and Regulatory Sphere"*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-06/institution-of-occupational-safety-and-health.pdf>
- 56 E. Walker et C. Rea (2014), *The Political Mobilization of Firms and Industries*. Department of Sociology, University of California. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev-soc-071913-043215>
- 57 J. Sherer et N. Mast (2023), *Child Labor Laws Are Under Attack in States Across the Country*. Economic Policy Institute. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://files.epi.org/uploads/263680.pdf>

- 58 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche, Note méthodologique (en anglais)*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621477/mn-survival-of-the-richest-methodology-160123-en.pdf> ; OCDE (2022), *Statistiques de l'impôt sur les sociétés : Quatrième édition*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/fbd6ce01-fr.pdf>
- 59 M. Gardner et S. Wamhoff (2021), *55 Corporations Paid \$0 in Federal Taxes on 2020 Profits*. Institute on Taxation and Economic Policy. <https://itep.org/55-profitable-corporations-zero-corporate-tax/>
- 60 Banque mondiale (2022), *Poverty and Shared Prosperity 2022*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/b96b361a-a806-5567-8e8a-b14392e11fa0/content> ; E. Saez et G. Zucman (2020), *The Triumph of Injustice: How the Rich Dodge Taxes and How to Make Them Pay*. New York City : W. W. Norton & Company.
- 61 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche : pourquoi et comment taxer les plus riches pour lutter contre les inégalités*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/la-loi-du-plus-riche-pourquoi-et-comment-taxer-les-plus-riches-pour-lutter-contre-les-inegalites/>
- 62 Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies (2018), *Extrême pauvreté et droits de l'homme*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://undocs.org/A/73/396>
- 63 R. Noble (2018), *From Rhetoric to Rights: Towards Gender-just Trade*. ActionAid. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/from_rhetoric_to_rights_towards_gender-just_trade_actionaid_policy_briefing.pdf
- 64 Voir p. ex. : Groupe de la Banque mondiale (2017), *Maximizing Finance for Development: Leveraging the Private Sector for Growth and Sustainable Development*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.devcommittee.org/content/dam/sites/devcommittee/doc/documents/mgr/DC2017-0009_Maximizing_8-19.pdf ; USAID (2018), *Private Sector Engagement Policy*. USAID. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.usaid.gov/sites/default/files/2022-05/usaid_psepolicy_final.pdf ; Eurodad (2022), *History RePPeated II: Why Public Private Partnerships are not the solution*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01_history-rePPeated-2022-EN_19dec.pdf?1671445992
- 65 Voir p. ex. : F. Schulte (14 novembre 2022), *Sick profit: Investigating private equity's stealthy takeover of health care across cities and specialties*. KFF Health News. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://kffhealthnews.org/news/article/private-equity-takeover-health-care-cities-specialties/> ; The Guardian (21 mai 2023), *The Guardian view on England's water companies: A badly broken system*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/environment/commentisfree/2023/may/21/the-guardian-view-on-englands-water-companies-a-badly-broken-system> ; A. Gupta et al. (2021), *Owner Incentives and Performance in Healthcare: Private Equity Investment in Nursing Homes*. National Bureau of Economic Research. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nber.org/papers/w28474>
- 66 M. Lawson (2019), *Services publics ou fortunes privées*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620599/bp-public-good-or-private-wealth-210119-fr.pdf>
- 67 Voir p. ex. : M. Lawson (2019), *Services publics ou fortunes privées*, op. cit. ; D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre*, op. cit.
- 68 Voir p. ex. : G. Wilson et al. (2015), *Racial Income Inequality and Public Sector Privatization*. *Social Problems*, 62(2), 163–185. <https://academic.oup.com/socpro/article-abstract/62/2/163/1611490?redirectedFrom=fulltext>
- 69 N. Jadhav et A. Taneja (2022), *The private health sector in India from the lens of Dalits and Adivasis*. Oxfam Inde. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfamindia.org/dalitadivasiprivatehospitals>
- 70 A. Taneja et Noopur (2022), *Private schools in India: Experiences of Dalits and Adivasis*. Oxfam Inde. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfamindia.org/private-schools-dalitsadivasis>
- 71 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 72 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 73 Voir p. ex. : Influence Map (2023), *Industry lobbying imbalance putting South Africa's climate goals at risk*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://influencemap.org/site/data/000/021/2023_-_01_South_Africa_report.pdf ; J. H. Cushman (1998), *Industrial group plans to battle climate treaty*. *New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/1998/04/26/us/industrial-group-plans-to-battle-climate-treaty.html> ; EarthRights International (2022), *The Fossil Fuel Industry's use of SLAPPs and Judicial Harassment in the United States*. Policy Brief. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://earthrights.org/wp-content/uploads/SLAPP-Policy-Brief-2022.pdf>
- 74 Voir Forbes : <https://www.forbes.com/real-time-billionaires/#4cc499f13d78>
- 75 UBS (2023), *Global Wealth Report 2023*. <https://www.ubs.com/global/en/family-office-uhnw/reports/global-wealth-report-2023.html>
- 76 F. Grigoli et A. Robles (2017), *Inequality Overhang*. FMI. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/28/Inequality-Overhang-44774> ; OCDE, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (2014), *Does income inequality hurt economic growth?* Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oecd.org/social/Focus-Inequality-and-Growth-2014.pdf>
- 77 La lettre est disponible à l'adresse suivante : <https://equalshope.org/index.php/2023/07/17/setting-serious-goals-to-combat-inequality/>
- 78 M. Doyle et J. Stiglitz (2014), *Eliminating Extreme Inequality: A Sustainable Development Goal, 2015–2030*. *Ethics & International Affairs*, 28(1), 5–13. doi:10.1017/S0892679414000021
- 79 Après prise en compte des impacts de la fiscalité et des transferts sociaux, cela correspondrait à un ratio de Palma de 1. Cela équivaut au niveau d'égalité que l'on trouve dans des pays tels que le Danemark et la France. Michael Doyle et Joseph Stiglitz ont été les premiers à recommander que tous les pays visent un ratio de Palma de 1 ; voir M. Doyle et J. Stiglitz (2014), *Eliminating Extreme Inequality: A Sustainable Development Goal, 2015–2030*. *Ethics & International Affairs*, 28(1), 5–13. <https://www.cambridge.org/core/journals/ethics-and-international-affairs/article/abs/eliminating-extreme-inequality-a-sustainable-development-goal-20152030/013C79F9BBE4DCDFE4A5348CEAE05F>
- 80 Groupe de la Banque mondiale, *State-Owned Enterprises: Understanding their market effects and the need for competitive neutrality*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://pubdocs.worldbank.org/en/739371594131714315/15444-WB-SOE-WEB.pdf>
- 81 M. Mazzucato et H. L. Li (2020), *Is it time to nationalise the pharmaceutical industry?* *BMJ* 2020, 368. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1136/bmj.m769>
- 82 T. Wu (2018), *The Curse of Bigness: Antitrust in the New Gilded Age*. New York City: Columbia Global Reports.
- 83 FTC (26 septembre 2023), *FTC Sues Amazon for Illegally maintaining Monopoly power*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ftc.gov/news-events/news/press-releases/2023/09/ftc-sues-amazon-illegally-maintaining-monopoly-power>
- 84 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.0.
- 85 K. Duggan (20 juillet 2021), *Everything to know about Tuesday's Blue Origin space launch with Jeff Bezos*, op. cit.
- 86 D. Streitfeld (16 mars 2021), *How Amazon Crushes Unions*, op. cit.
- 87 Entretien d'Oxfam avec le révérend Ryan Brown, 4 octobre 2023.

- 88 Oxfam Amérique (juin 2018), *US Supermarket Supply Chains: Ending the human suffering behind our food*, op. cit.
- 89 Oxfam (non daté), *Behind the seafood in our markets: stories of human suffering*, op. cit.
- 90 Pour Oxfam, la race n'est pas une catégorie biologique mais une construction sociale. La désignation « groupes racisés » se rapporte aux groupes privés des privilèges dont bénéficient les personnes blanches du fait du processus socialement construit de racialisation. Un système social racisé est un système « où les niveaux économiques, politiques, sociaux et idéologiques sont structurés en partie par le classement des acteurs dans des catégories ou des groupes raciaux ». Il s'agit notamment de discriminations fondées sur l'origine ethnique, la caste, l'appartenance à un peuple autochtone ou d'autres motifs. Dans ce rapport, nous utilisons les termes « race », « groupes racisés » et « personnes racisées », tout en reconnaissant les limites de ces termes.
- 91 N. Yonzan et al. (2023), *Poverty is back to pre-COVID levels globally, but not for low-income countries*. Blog de Données de la Banque mondiale. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://blogs.worldbank.org/opendata/poverty-back-pre-covid-levels-globally-not-low-income-countries>
- 92 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.1.
- 93 En 2022, des manifestations contre l'augmentation du coût de la vie ont eu lieu dans 122 pays et territoires. On estime à trois millions le nombre de jours-personnes consacrés à ces manifestations. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.insurancebusinessmag.com/uk/news/breaking-news/costofliving-crisis-inflames-political-unrest--wtw-452396.aspx> ; S. Wilkin (2023), *Political risk index: 2023*. <https://www.wtwco.com/en-ie/insights/2023/07/political-risk-index-summer-23>
- 94 Banque mondiale (2023), *10: Reduced Inequalities. Progress and setbacks in reducing income inequalities*, op. cit.
- 95 Coefficient de Gini de 0,62 au niveau mondial d'après Banque mondiale (2023), *10: Reduced Inequalities. Progress and setbacks in reducing income inequalities. Atlas of Sustainable Development Goals 20123*, op. cit. ; coefficient de Gini de 0,63 en Afrique du Sud d'après Banque mondiale (non daté), *Databank: Metadata Glossary*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://databank.worldbank.org/metadataglossary/jobs/series/SL.POV.GINI>
- 96 L'étude montre que bien que les inégalités entre pays aient diminué au cours des cinquante dernières années, il y a une probabilité d'environ 90 % que le réchauffement climatique ait ralenti cette diminution. Voir S. Diffenbaugh et M. Burke (2019), *Global Warming has Increased Global Economic Inequality*. *PNAS*, 16(20). 9808-9813, <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1816020116>
- 97 Voir S. Diffenbaugh et M. Burke (2019), *Global Warming has Increased Global Economic Inequality*, op. cit.
- 98 E. Seery (2020), *50 ans de promesses non-tenues : la dette de 5 000 milliards d'euros envers les plus pauvres*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/50-years-of-broken-promises-the-57-trillion-debt-owed-to-the-poorest-people-621080/>
- 99 Oxfam International (2023), *World's poorest countries to slash public spending by more than \$220 billion in face of crushing debt*, op. cit.
- 100 A. Kentikelenis et al. (2023), *The Middle East and North Africa Gap: prosperity for the rich, austerity for the rest* (résumé disponible en français). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-middle-east-and-north-africa-gap-prosperity-for-the-rich-austerity-for-the-621549/>
- 101 Oxfam International (2023), *World's poorest countries to slash public spending by more than \$220 billion in face of crushing debt*, op. cit. ; OCDE (2023), *Niveaux d'APD en 2022 - Données préliminaires : Note de synthèse détaillée*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/APD-2022-donnees-preliminaires.pdf>
- 102 A. Dana et K. Fatimah (2022), *L'austérité : aussi une question de genre. Comment les choix de politique économique dominants constituent une forme de violence basée sur le genre*, op. cit.
- 103 A. Wasike (2023), *Kenya braces for protests against rising cost of living*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.aa.com.tr/en/africa/kenya-braces-for-protests-against-rising-cost-of-living/2850175>
- 104 A. Yeo (2023), *Amazon workers went on their 'biggest ever global strikes' on Black Friday*. Mashable. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://mashable.com/article/amazon-black-friday-strike-union-workers>
- 105 WTW (2022), *2022 Political Risk Survey Report*, op. cit.
- 106 M. Pangilinan (19 juin 2023), *Global civil unrest on the rise as cost-of-living crisis intensifies*. Insurance Business. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.insurancebusinessmag.com/us/risk-management/news/global-civil-unrest-on-the-rise-as-costofliving-crisis-intensifies-449683.aspx>
- 107 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.0.
- 108 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.6.
- 109 La Securities and Exchange Commission des États-Unis définit la notion d'actionnaire principal-e (principal shareholder). Les actions avec droit de vote d'un-e actionnaire principal-e lui permettent de voter sur le choix du directeur général/de la directrice générale ou des membres du conseil d'administration de l'entreprise. Investopedia (2022), *Principal Shareholder: Meaning, Requirements, Primary Shareholder*. Dernière visite le 29 novembre 2023.
- 110 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 3.0.
- 111 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.4. Bien que nous utilisions les termes « hommes » et « femmes » tout au long de ce rapport afin de décrire la répartition des genres chez les milliardaires, en nous basant en grande partie sur les catégories utilisées par le classement Forbes des milliardaires et d'autres sources de données secondaires, nous reconnaissons que ces termes découlent d'une vision binaire du genre et peuvent ne pas représenter les personnes non binaires et non conformes au genre, pour lesquelles aucune donnée ventilée sur la richesse n'est disponible, ce qui empêche d'obtenir une vue d'ensemble complète des inégalités de richesse basées sur le genre.
- 112 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.8.
- 113 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit.
- 114 A. Aladangady, A. C. Chang et J. Kimmel (2023), *Greater wealth, greater uncertainty: Changes in racial inequality in the survey of consumer finances*, op. cit.
- 115 Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (2019), *Desigualdades Sociais por Cor ou Raça no Brasil* (en portugais), op. cit.
- 116 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.3.
- 117 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.7.
- 118 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.2.
- 119 UBS (2023), *World Wealth Report*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ubs.com/global/en/family-office-uhnw/reports/global-wealth-report-2023.html>
- 120 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.5.
- 121 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.3.
- 122 A. Fleck (11 septembre 2023), *Where the World's Ultra Wealthy Reside*. statista. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.statista.com/chart/30792/number-of-people-with-an-ultra-high-net-worth/>

- 123 U. Patnaik (2017), Revisiting the “Drain”, or Transfer from India to Britain in the Context of Global Diffusion of Capitalism dans S. Chakrabarti et U. Patnaik (eds.) *Agrarian and Other Histories: Essays for Binay Bhushan Chaudhuri*. New Delhi : Tulika Books.
- 124 M. Desmond (19 août 2014), *In order to understand the brutality of American capitalism, you have to start on the plantation*. *The New York Times Magazine*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/interactive/2019/08/14/magazine/slavery-capitalism.html>
- 125 M. L. M. Fletcher (20 octobre 2021), Systemic Racism and the Dispossession of Indigenous Wealth in the United States. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3946559
- 126 M. Wilkins (1998), *Multinational Corporations: An Historical Account*. Dans : R. Kozul-Wright et R. Rowthorn (eds) *Transnational Corporations and the Global Economy*. Londres : Palgrave Macmillan https://doi.org/10.1007/978-1-349-26523-7_4
- 127 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.3.
- 128 Voir Forbes : <https://www.forbes.com/real-time-billionaires/#4cc499f13d78>
- 129 UBS (2023), *Global Wealth Report 2023*. <https://www.ubs.com/global/en/family-office-uhnw/reports/global-wealth-report-2023.html>
- 130 Voir p. ex. F. Grigoli et A. Robles (2017), *Inequality Overhang*, op. cit. ; OCDE, *Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales* (2014), *Does income inequality hurt economic growth?*, op. cit.
- 131 La lettre est disponible à l'adresse suivante : <https://equalshope.org/index.php/2023/07/17/setting-serious-goals-to-combat-inequality/>
- 132 M. Doyle et J. Stiglitz (2014), *Eliminating Extreme Inequality: A Sustainable Development Goal, 2015–2030*, op. cit.
- 133 Après prise en compte des impacts de la fiscalité et des transferts sociaux, cela correspondrait à un ratio de Palma de 1. Cela équivaut au niveau d'égalité que l'on trouve dans des pays tels que le Danemark et la France. Michael Doyle et Joseph Stiglitz ont été les premiers à recommander que tous les pays visent un ratio de Palma de 1 ; voir : M. Doyle et J. Stiglitz (2014), *Eliminating Extreme Inequality: A Sustainable Development Goal, 2015–2030*, op. cit.
- 134 J. Bivens et J. Kandra (2023), *CEO pay slightly declined in 2022*. Economic Policy Institute. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.epi.org/publication/ceo-pay-in-2022/>
- 135 Oxfam (2023), *Corporation windfall profits rocket to \$1 trillion a year*. Dernière visite le 1er décembre 2023. [https://www.oxfam.org.uk/media/press-releases/corporation-windfall-profits-rocket-to-1-trillion-a-year/#:~:text=Analysis%20by%20Oxfam%20and%20ActionAid,average%20\(2017%202020\)](https://www.oxfam.org.uk/media/press-releases/corporation-windfall-profits-rocket-to-1-trillion-a-year/#:~:text=Analysis%20by%20Oxfam%20and%20ActionAid,average%20(2017%202020))
- 136 Pour tous les chiffres cités dans ce paragraphe, voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.0.
- 137 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.0.
- 138 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.1.
- 139 Vue d'ensemble Exerica. Dernière visite le 15 décembre 2023. <https://exerica.com/>
- 140 L. Wier et H. Reynolds (2018), *Big and “unprofitable”*: How 10 per cent of multinational firms do 98 per cent of profit shifting. UNU-WIDER. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.wider.unu.edu/publication/big-and-%E2%80%98unprofitable%E2%80%99>
- 141 L. Angeles (2007), *Income inequality and colonialism*. *European Economic Review*, 51(5), 1155–1176, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S001429210600122X>
- 142 DFA: Distributional Financial Accounts (2023), *Distribution of Household Wealth in the US since 1989*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.federalreserve.gov/releases/z1/dataviz/dfa/distribute/chart/#range:2021.4,2023.1;quarter:134;series:Corporate%20equities%20and%20mutual%20fund%20shares;demographic:race:population:all;units:shares>
- 143 A. Changole (31 juillet 2022), *Black Ownership of South African Businesses fall below 30%*. Bloomberg. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-07-31/black-ownership-of-south-african-businesses-falls-below-30?cmpid=socialflow-twitter-business>
- 144 D. Halim (2020), *L'état de l'entrepreneuriat féminin : les statistiques parlent d'elles-mêmes* Blog de Données de la Banque mondiale. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/etat-de-lentrepreneuriat-feminin-les-statistiques-parlent-delles-memes>
- 145 A. Charpin et al. (2023), *Female corporate owners and Female CEOs*. *Economics Letters*, 232. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0165176523003105>
- 146 DFA: Distributional Financial Accounts (2023), *Distribution of Household Wealth in the US since 1989*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.federalreserve.gov/releases/z1/dataviz/dfa/distribute/chart/#range:2021.4,2023.1;quarter:134;series:Corporate%20equities%20and%20mutual%20fund%20shares;demographic:network:population:all;units:shares>
- 147 G. Reuten (2023), *On the distribution of wealth and capital ownership: An empirical application to OECD Countries around 2019*. *Brill*. <https://brill.com/view/journals/hima/aop/article-10.1163-1569206x-bja10005/article-10.1163-1569206x-bja10005.xml?language=en>
- 148 A. Chatterjee et al. (2020), *Estimating the Distribution of Household Wealth in South Africa*. Document de travail d'UNU-WIDER 45/2020. <https://www.wider.unu.edu/publication/estimating-distribution-household-wealth-south-africa>
- 149 D. Bhering et F. Avila de Castro (2023), *Wealth Inequality in Brazil*. HAL open science. <https://shs.hal.science/halshs-04166852/document>
- 150 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.9.
- 151 N. Lusiani et E. DiVito (7 novembre 2022), *Billionaire market power: How could an individual wealth tax curb corporate consolidation in the US?* Tax Justice Network. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://taxjustice.net/2022/11/07/billionaire-market-power-how-could-an-individual-wealth-tax-curb-corporate-consolidation-in-the-us/>
- 152 Ibid.
- 153 Voir la note méthodologique (en anglais), Section 3
- 154 Voir la note méthodologique (en anglais), Section 3
- 155 M. Johnston *Investopedia Company Profiles: Walmart - Top Walmart Shareholders*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.investopedia.com/articles/insights/060416/top-4-walmart-shareholders-wmt.asp>
- 156 Voir Bloomberg Billionaires Index : <https://www.bloomberg.com/billionaires/profiles/low-t-kwong/>
- 157 ESCR-Net, *Manifestations of corporate capture*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.escri-net.org/corporateaccountability/corporatecapture/manifestations-corporate-capture>
- 158 Voir p. ex. dans le secteur de la santé : P. Milson et al. (2021), *Corporate power and the international trade regime preventing progressive policy action on non-communicable diseases: a realistic review*. *Health policy and planning*. 36(4), <https://academic.oup.com/heapol/article/36/4/493/6024433>

- 159 L. Elsässer et al. (2018), Government of the people, by the elite, for the rich: Unequal responsiveness in an unlikely case. MPIfG Discussion Paper 18/5. Max Planck Institute for the Study of Societies, Cologne. <https://hdl.handle.net/21.11116/0000-0001-759D-B>
- 160 D. Krcmaric et al. (2023), Billionaire Politicians: A global perspective. *Perspective on Politics, First view*, 1–15. <https://www.cambridge.org/core/journals/perspectives-on-politics/article/billionaire-politicians-a-global-perspective/1AD0E0C3FE43165B14DD981533E00DD>
- 161 M. Persoon et A. Sundell (2023), The Rich have a slight edge: Evidence from Comparative Data on Income-Based Inequality in Policy Congruence, *British Journal of Political Science*, First view, 1–12. <https://www.cambridge.org/core/journals/british-journal-of-political-science/article/rich-have-a-slight-edge-evidence-from-comparative-data-on-incomebased-inequality-in-policy-congruence/A09095FC0874B162149014212872BE86>
- 162 Cette nouvelle ère a débuté dans les années 1980. Voir Rising Corporate Market Power: Emerging Policy Issues, Note de discussion du personnel du FMI 2021/001, Fonds monétaire international. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2021/03/10/Rising-Corporate-Market-Power-Emerging-Policy-Issues-48619>; CNUCED (2017), Rapport sur le commerce et le développement 2017. *Au-delà de l'austérité : vers une nouvelle donne mondiale*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2017_fr.pdf
- 163 J. Eeckhout. *The Profit Paradox: How Thriving Firms Threaten the Future of Work*, op. cit.
- 164 Z. Teachout (2020), *Break 'em Up: Recovering Our Freedom from Big Ag, Big Tech, and Big Money*. New York City : All Points Books.
- 165 Federal Trade Commission, *Monopolization Defined*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ftc.gov/advice-guidance/competition-guidance/guide-antitrust-laws/single-firm-conduct/monopolization-defined>
- 166 Pour une analyse plus détaillée sur ce point, voir Taken, not earned: How monopolists drive the world's power and wealth divide, Balanced Economy Project, SOMO et Global Justice Now (à paraître, janvier 2024).
- 167 W. Chen et al. (2019), *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2019. Croissance ralentie, reprise précaire. Chapitre 2 : La montée de la puissance de marché des entreprises : implications macroéconomiques. Fonds monétaire international. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/fr/Publications/WE0/Issues/2019/03/28/world-economic-outlook-april-2019>
- 168 L. Khan et S. Vaheesan (2017), *Market Power and Inequality: The Antitrust Counterrevolution and Its Discontents*, 11 *Harvard Law & Policy Review*, 235. Columbia Law School Faculty Publications Scholarship Archive. https://scholarship.law.columbia.edu/faculty_scholarship/2790; voir J. B. Baker et S. C. Salop (2015), Antitrust, Competition Policy, and Inequality, *Georgetown Law Journal*, 104(1), 1–28. <https://scholarship.law.georgetown.edu/facpub/1462/>
- 169 A. Velasquez (2023), *Production Technology, Market Power, and the Decline of the Labor Share*. Fonds monétaire international, document n° 23/32. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/02/10/Production-Technology-Market-Power-and-the-Dcline-of-the-Labor-Share-529699>
- 170 T. Babina et al. (2023), *Antitrust Enforcement Increases Economic Activity*. National Bureau of Economic Research. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nber.org/papers/w31597>
- 171 C. Decker et al. (2022), Competition Law Enforcement and Household Inequality in the United Kingdom. *Journal of Competition Law & Economics*, 18(4), 905–35. <https://academic.oup.com/jcle/article/18/4/905/6604438>; A. Ezrachi et al. (2023), The Effects of Competition Law on Inequality—An Incidental By-product or a Path for Societal Change? *Journal of Antitrust Enforcement*, 11(1), 51–73. <https://academic.oup.com/antitrust/article/11/1/51/6593927>
- 172 Amnesty International (21 novembre 2019), *Facebook and Google's pervasive surveillance poses an unprecedented danger to human rights*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.amnesty.org/en/latest/press-release/2019/11/google-facebook-surveillance-privacy/>
- 173 Z. Teachout (2020), *Break 'em Up: Recovering Our Freedom from Big Ag, Big Tech, and Big Money*, op.cit.
- 174 Ibid. N. Abernathy et al. (2019), *New Rules for the 21st Century: Corporate Power, Public Power, and the Future of the American Economy*. Roosevelt Institute ; A. Merelli (28 mai 2021), *Big pharma wants you to think sharing vaccine patents overseas is very dangerous*. Quartz. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://qz.com/2013661/big-pharma-argues-poor-nations-cant-be-trusted-to-make-vaccines>; Oxfam (2022), *Les inégalités tuent : Face aux inégalités record engendrées par la COVID-19, l'urgence de mesures sans précédent*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621341/bp-inequality-kills-170122-fr.pdf> https://rooseveltinstitute.org/wp-content/uploads/2020/07/RI_2021-Report_201904.pdf
- 175 Ibid.
- 176 M. Fox (2023), *Apple just eclipsed a \$3 trillion valuation: Here are 8 things the iPhone maker is now bigger than, including France's economy and India's entire stock market*. Business Insider India. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.businessinsider.in/stock-market/news/apple-just-eclipsed-a-3-trillion-valuation-here-are-8-things-the-iphone-maker-is-now-bigger-than-including-frances-economy-and-indias-entire-stock-market/articleshow/101420192.cms>
- 177 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.11.
- 178 EY (29 décembre 2022), *US companies are dominating stock exchanges globally*. Communiqué de presse. EY. https://www.ey.com/en_ch/news/2022-press-releases/12/us-companies-are-dominating-stock-exchanges-globally
- 179 I. M. Weber et E. Wasner (2023), *Sellers' Inflation, Profits and Conflict: Why can Large Firms Hike Prices in an Emergency?* op. cit.
- 180 Banque centrale européenne (25 août 2023), *Structural Shifts in the Global Economy. Discours de Christine Lagarde, présidente de la BCE, au colloque annuel de politique économique « Structural Shifts in the Global Economy » organisé par la Réserve fédérale de Kansas City à Jackson Hole*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2023/html/ecb.sp230825-77711105fe.fr.html>; N. Hansen et al. (26 juin 2023), *Europe's inflation outlook depends on how corporate profits absorb wage gains*. Blog du FMI. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2023/06/26/europes-inflation-outlook-depends-on-how-corporate-profits-absorb-wage-gains>
- 181 J. Ghosh (8 juin 2023), *The Social Consequences of Inflation in Developing Countries*. *The Economic and Labour Relations Review*, 34(2), 203–11. <https://doi.org/10.1017/elr.2023.11>
- 182 J. De Loecker et J. Eeckhout (2021), *Global Market Power*. <https://www.janeeckhout.com/wp-content/uploads/Global.pdf>; The Balanced Economy (2021), *Europe's monopoly problem... and the missing trillions*. The Counterbalance: An anti-monopoly newsletter. <https://thecounterbalance.substack.com/p/europes-monopoly-problem>; J. De Loecker et J. Eeckhout (2017), *The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications*. National Bureau of Economic Research, document de travail n° w23687. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3023087#
- 183 L. Wier et G. Zucman (2022), *Global Profit Shifting, 1975–2019*. Document de travail d'UNU-WIDER. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.wider.unu.edu/node/240777>
- 184 Ibid. Les données pour l'analyse sont accessibles dans l'onglet « Data F3 » dans <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/wp2022-121-WZ2022-data-appendix.xlsx>

- 185 D'après une base de données des Nations Unies sur les états financiers consolidés des sociétés non financières cotées en bourse dans 56 pays à revenu élevé et à revenu faible et intermédiaire, la capitalisation boursière moyenne des 100 entreprises mondiales en tête du classement est passée de 31 fois (en 1995) à 7 000 fois (en 2015) celle des 2 000 entreprises figurant en bas du classement. CNUCED (2017), Rapport sur le commerce et le développement 2017. *Au-delà de l'austérité : vers une nouvelle donne mondiale*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://unctad.org/system/files/official-document/trd2017_fr.pdf.
- 186 Federal Trade Commission (26 septembre 2023), *FTC sues Amazon for illegally maintaining monopoly power*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ftc.gov/news-events/news/press-releases/2023/09/ftc-sues-amazon-illegally-maintaining-monopoly-power>
- 187 T. Pang et al. (2020), *Study on the Impact of Mergers and Acquisitions on Innovation in the Pharmaceutical Sector*. Office des publications de l'Union européenne. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/c6540f08-a16f-11e9-9d01-01aa75ed71a1>
- 188 ETC Group (2022), *Food Barons 2022*. https://www.etcgroup.org/files/files/food-barons-2022-full_sectors-final_16_sept.pdf; S. Wixforth et K. Haddouti (19 décembre 2022), *How big companies are profiting from inflation*. Blog de l'International Politics and Society. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ips-journal.eu/topics/economy-and-ecology/how-big-companies-are-profiting-from-inflation-6388/>;
- 189 ETC Group (2022), *Food Barons 2022*, op. cit.
- 190 Ibid.
- 191 S. Joseph (4 février 2022), *The Rundown: Google, Meta and Amazon are on track to absorb more than 50% of all ad money in 2022*. Digiday. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://digiday.com/marketing/the-rundown-google-meta-and-amazon-are-on-track-to-absorb-more-than-50-of-all-ad-money-in-2022/>
- 192 SimilarWeb (2023), *Search Engines Market Share* (juin 2023). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.similarweb.com/engines/>; D. McCabe et N. Grant (11 septembre 2013), *Google Goes on Trial Over Justice Dept. Claims That It Has Monopoly Power*. *The New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2023/09/11/technology/google-monopoly-justice-dept-trial.html>
- 193 International Accounting Bulletin (4 mai 2021), *Accounting giants continue to dominate the market despite pandemic*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.internationalaccountingbulletin.com/news/accounting-giants/>
- 194 S. Robert (2023), *Competition, Trade, and Sustainability in Agriculture and Food Markets in Africa*. *Oxford Review of Economic Policy*, 39(1), 147–61. <https://academic.oup.com/oxrep/article-abstract/39/1/147/7030599?redirectedFrom=fulltext>; V. Acharya (2023), *India at 75: Replete with Contradictions, Brimming with Opportunities, Saddled with Challenges*. Document présenté lors d'une conférence Brookings Paper on Economic Activity, 30–31 mars 2023. https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2023/02/BPEA_Spring2023_EM-Panel_Acharya_unembargoed_updated.pdf
- 195 B. Hoffman (2013), *La face cachée des marques : Justice alimentaire et les 10 géants du secteur alimentaire et des boissons*. *Oxfam*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/270393/bp166-behind-the-brands-02-260213-fr.pdf>; Krista Brown (25 février 2020), *Illusion of Choice*. American Economic Liberties Project. <https://www.economicliberties.us/our-work/the-illusion-of-choice/>
- 196 Site Web d'Anheuser-Busch InBev. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ab-inbev.com/our-brands/>.
- 197 J. McLeod (7 février 2020), *Inside the kill zone: Big Tech makes life miserable for some startups, but others embrace its power*. *Financial Post*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://financialpost.com/technology/inside-the-kill-zone-big-tech-makes-life-miserable-for-some-startups-but-others-embrace-its-power>; Balanced Economy Project (16 décembre 2022), *How finance drives monopoly power*. *The Counterbalance*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://thecounterbalance.substack.com/p/how-finance-drives-monopoly-power?utm_source=profile&utm_medium=reader2
- 198 R. Willoughby et T. Gore (2018), *Derrière le code-barre : Des inégalités en chaînes*. *Oxfam International*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620418/cr-ripe-for-change-supermarket-supply-chains-210618-fr.pdf>
- 199 *The Economist* (2 mai 2023), *The 2023 crony-capitalism index*. *The Economist News*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.economist.com/international/2023/05/02/the-2023-crony-capitalism-index>
- 200 M. Spencer (13 avril 2023), *LVMH's caution points to Americans' waning lust for luxury*. *Reuters*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.reuters.com/business/retail-consumer/lvmhs-caution-points-americans-waning-lust-luxury-2023-04-13>
- 201 G. Deeny (12 juillet 2023), *LVMH buys Vuitton superstore building on Champs Elysées, amid Paris real estate buying spree*. *Fashion Network*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.fashionnetwork.com/news/Lvmh-buys-vuitton-superstore-building-on-champs-elysees-amid-paris-real-estate-buying-sprees-1535528.html>
- 202 *Reuters* (22 juillet 2021), *French antitrust body fines eyewear makers for imposing selling prices*. *Reuters*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.euronews.com/next/2021/07/22/uk-france-antitrust-eyewear-makers>
- 203 L. Khan (2017), *Amazon's Antitrust Paradox*. 126 YALE L.J. 710: Columbia Law School Faculty Publications Scholarship Archive. https://scholarship.law.columbia.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3813&context=faculty_scholarship
- 204 *The Economist* (2016), *The 1.2 Billion Opportunity*. Special Report: Business in Africa. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.economist.com/sites/default/files/20160416_africa.pdf
- 205 C. Nwanze (20 mars 2021), *Of Dangote and Near Absolute Monopolies*. *Premium Times, Nigeria*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.premiumtimesng.com/opinion/450128-of-dangote-and-near-absolute-monopolies-by-cheta-nwanze.html>; F. Fawehinmi (11 octobre 2017), *Africa's richest man has a built-in advantage with Nigeria's government*. *Quartz*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://qz.com/1732014/why-is-it-called-antitrust> <https://qz.com/africa/1098137/africas-richest-man-has-a-built-in-advantage-with-nigerias-government#:~:text=Dangote%20Cement's%2065%25%20share%20of,just%20under%2050%25%20in%202016>
- 206 Groupe de la Banque mondiale (2016), *Lever les obstacles pour exploiter le potentiel de l'Afrique grâce à une vigoureuse politique de concurrence*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/07/27/africa-competition>
- 207 A. Kingsley Jeremiah (4 juin 2023), *Grappling with challenges, monopoly fears, others posed by Dangote Refinery*. *The Guardian, Nigeria*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://guardian.ng/features/grappling-with-challenges-monopoly-fears-others-posed-by-dangote-refinery/>
- 208 B. Schmidt et J. Attwood (23 juin 2022), *Lithium king's \$3.5 billion fortune now facing government threat*. *Bloomberg*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bloomberg.com/news/features/2022-06-23/lithium-king-crowned-in-dictatorship-sees-3-5-billion-fortune-at-risk>
- 209 K. Bryan et M. Stott (2023), *Chile's president moves to bring lithium under state control*. *Financial Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ft.com/content/ebd48bbc-1390-4679-99fe-682975bbdb8f>
- 210 L. Lopez (10 novembre 2019), *Softbank is getting exactly what it deserves, and it's thanks to something way bigger than WeWork*. *Insider*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.businessinsider.com/softbank-crashing-investments-uber-wework-monopoly-failure-2019-11>; Open Markets (28 juin 2018), *Fighting against monopoly: SoftBank's market power machine — AT&T moves to manipulate*. *The Corner Newsletter*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.openmarketsinstitute.org/publications/corner-newsletter-june-28-2018-fighting-monopoly-softbanks-market-power-machine-att-moves-manipulate>; T. Bradshaw et al. (2023), *SoftBank's Arm unveils plans for biggest US IPO in nearly 2 years*. *Financial Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ft.com/content/36bc706f-66a1-48e3-8c20-ab4966cb0fce>

- 211 F. Ledley et al. (2 septembre 2020), *US tax dollars funded every new pharmaceutical in the last decade*. Institute for New Economic Thinking. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ineteconomics.org/perspectives/blog/us-tax-dollars-funded-every-new-pharmaceutical-in-the-last-decade>
- 212 R. E. Barenie et al. (2021), Public funding for transformative drugs: the case of sofosbuvir. *Drug Discovery Today*. 26(1), 273–281. doi : 10.1016/j.drudis.2020.09.024.
- 213 R. Pearl (31 janvier 2023), *Pharma companies: A conglomerate of monopolies*. *Forbes*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.forbes.com/sites/robertpearl/2023/01/31/pharma-companies-a-conglomerate-of-monopolies/?sh=7cdd83201ce1>
- 214 S. Moore et al. (2022), Retrospectively modeling the effects of increased global vaccine sharing on the COVID-19 pandemic. *Nat Med*. 28, 2416–2423. <https://doi.org/10.1038/s41591-022-02064-y>
- 215 R. Malpani et A. Maitland (2021), *Dose of Reality: How Rich Countries and Pharmaceutical Corporations Are Breaking Their Vaccine Promises*. The People's Vaccine. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://webassets.oxfamamerica.org/media/documents/A_Dose_of_Reality-Briefing_Note_k0W1yUs.pdf
- 216 B. Braun (2021), *Exit, Control, and Politics: The Structural Power of Finance Under Asset Manager Capitalism*. SocArXiv. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://osf.io/preprints/socarxiv/4uesc>; J. Coates (20 septembre 2018), *The Future of Corporate Governance Part I: The Problem of Twelve*. Harvard Public Law Working Paper No. 19-07. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3247337 D. Gabor (2021), *The Wall Street Consensus*. *Development and Change*, 52: 429–459. <https://doi.org/10.1111/dech.12645>
- 217 D. Hearn et al. (2022), *The Roll-Up Economy: The Business of Consolidating Industries with Serial Acquisitions*. *American Economic Liberties Project*, op. cit. ; *Balanced Economy Project* (19 novembre 2021), *How finance drives monopoly*. The Counterbalance. Dernière visite le 1er décembre 2023 ; Bain & Company (2019), *Global Private Equity Report 2019*. Bain & Company, Inc. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bain.com/contentassets/875a49e26e9c4775942ec5b86084df0a/bain-report-private-equity-report-2019.pdf>; Center for Economic and Policy Research (2022), *Comment Letter in Response to the FTC and DOJ's Request for Information on Merger Enforcement*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://cepr.net/comment-letter-in-response-to-the-ftc-and-doj-s-request-for-information-on-merger-enforcement/>
- 218 R. Kerber (2023), *Blackrock to expand proxy voting choice to retail ETF investors*. Reuters. Dernière visite le 28 novembre 2023. <https://www.reuters.com/sustainability/blackrock-expand-proxy-voting-choice-retail-etf-investors-2023-07-17/>.
- 219 E. Elhaug (9 avril 2020), *How Horizontal Shareholding Harms Our Economy - And Why Antitrust Law Can Fix It*. *Harvard Business Law Review*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3293822 ; D. McLaughlin et A. Massa (9 janvier 2020), *The hidden dangers of the great index fund takeover*. Bloomberg. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bloomberg.com/news/features/2020-01-09/the-hidden-dangers-of-the-great-index-fund-takeover>
- 220 Le total des actifs sous gestion était de 98 000 milliards de dollars en mai 2023. Voir les communiqués de presse de BCG (15 mai 2023), *Global Asset Management Industry Must Transform to Thrive Amidst Changing Macroeconomics*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bcg.com/press/15may2023-global-asset-management-transform-to-thrive>
- 221 J. Azar, M. C. Schmalz et I. Tecu (2018), *Anti-Competitive Effects of Common Ownership*. *Journal of Finance*, 73(4). <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/jofi.12698> ; M. Antón et al. (2023), *Common Ownership, Competition, and Top Management Incentives*, *Journal of Political Economy*, 131(5), 1294–1355. <https://www.nber.org/papers/w30785>
- 222 J. Coates (2018), *The Future of Corporate Governance Part I*, op. cit. ; J. C. Bogle (29 novembre 2018), https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3247337 ; J. C. Bogle (29 novembre 2018), *Bogle Sounds a Warning on Index Funds*. *Wall Street Journal*. Dernière visite le 1er décembre 2023. www.wsj.com/articles/bogle-sounds-a-warning-on-index-funds-1543504551. Dernière consultation en 2023.
- 223 Groupe de travail interagences des Nations Unies sur le financement du développement (2023), *Financing for Sustainable Development Report 2023: Financing Sustainable Transformations*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://desapublications.un.org/publications/financing-sustainable-development-report-2023>.
- 224 A. Fisher (11 mai 2021), *The rising financialization of the U.S. economy harms workers and their families, threatening a strong recovery*. Washington Center for Equitable Growth. <https://equitablegrowth.org/the-rising-financialization-of-the-u-s-economy-harms-workers-and-their-families-threatening-a-strong-recovery/>
- 225 K. Tretina (11 janvier 2023), *How to Invest in Hedge Funds*. *Forbes Advisor*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.forbes.com/advisor/investing/how-to-invest-in-hedge-funds/>
- 226 M. R. DesJardine, E. Marti et R. Durand (2021), *Why Activist Hedge Funds Target Socially Responsible Firms: The Reaction Costs of Signaling Corporate Social Responsibility*. *Academy of Management Journal*, 64(3), 851–872, <https://doi.org/10.5465/amj.2019.0238>
- 227 « Buy, strip and flip » se rapporte à une pratique où des fonds de placement privés achètent des sociétés sous-évaluées, les dégraisent, puis revendent les entités restructurées peu de temps après dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne. D. Liberto (2021), *Buy, Strip and Flip. What It Is, How It Works*. Investopedia. Dernière visite le 4 décembre 2023. [https://www.investopedia.com/terms/b/bsf.asp#:~:text=Buy%2C%20strip%20and%20flip%20is,initial%20public%20offering%20\(IPO\)](https://www.investopedia.com/terms/b/bsf.asp#:~:text=Buy%2C%20strip%20and%20flip%20is,initial%20public%20offering%20(IPO))
- 228 A. Edgecliffe-Johnson (2018), *Unilever chief admits Kraft Heinz bid forced compromises*. *Financial Times* [en ligne]. Dernière visite le 4 décembre 2023. <https://www.ft.com/content/ea0218ce-1be0-11e8-aaca-4574d7dabfb6>
- 229 S. Aramonte et F. Avalos (2021), *The rise of private markets*. *BIS Quarterly review*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt2112e.htm
- 230 N. Lee et A. Sami (2019), *Trends in Private Capital Flows to Low-Income Countries: Good and Not-so-good news*. Document d'orientation CGD 151. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/trends-private-capital-flows-low-income-countries-good-and-not-so-good-news.pdf>
- 231 L. Fox, D. Kritzberg et M. Nicholson (2022), *Are private equity investments financing the SDGs in Sub-Saharan Africa? Rapport Africa Growth Initiative at Brookings*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2023/10/Fox-Kritzberg-Nicholson-2023.pdf>
- 232 M. Soener (2022), *Financialization goes South: Foreign capital flows and financial accumulation in emerging markets*. *International Journal of Comparative Sociology*, 64(4). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/00207152221133058?cid=int.sj-abstract.citing-articles.4>
- 233 H. M. Makler et W. L. Ness (2002), *How financial intermediation challenges national sovereignty in emerging markets*. *Economics & Finance*, 42(5), 827–851. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1062976902001412>
- 234 D. Roos (23 octobre 2020), *How the East India Company became the world's most powerful monopoly*. *History*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.history.com/news/east-india-company-england-trade>
- 235 T. Wu (2018), *The Curse of Bigness: Antitrust in the New Gilded Age*. New York City : Columbia Global Reports.
- 236 A. Griswold (11 novembre 2019), *Why is it called antitrust?* Quartz. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://qz.com/1732014/why-is-it-called-antitrust> ; E. Goldschein (19 décembre 2011), *The incredible story of how De Beers created and lost the most powerful monopoly ever*. *Insider*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.businessinsider.com/history-of-de-beers-2011-12>

- 237 M. Meagher (14 juillet 2020), Corporate Law, Antitrust, and the History of Democratic Control of the Balance of Power dans Nowag et Corradi (eds.), *The Intersections between Competition Law and Corporate Law and Finance*. Cambridge : Cambridge University Press, 2021. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3622266>
- 238 N. Glynn et N. Dearden (2023), *Monopoly Capitalism: What is it and how do we fight it?* Global Justice Now. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.globaljustice.org.uk/wp-content/uploads/2023/03/Monopoly-capitalism-primer-WEB-FINAL.pdf> ; The new generation of monopolies: time to break them up?, Balanced Economy Project (à paraître) ; Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2017), *Rapport sur le commerce et le développement 2017. Nations Unies. Dernière consultation en 2023*. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2017_fr.pdf ; S. Welton (2021), Revamping Public Energy dans G. Sitaraman et A. Alstott (eds.), *Politics, Policy, and Public Options* (134–152). Cambridge : Cambridge University Press. doi:10.1017/9781108767552.009 <https://www.cambridge.org/core/books/politics-policy-and-public-options/revamping-public-energy/2FA2D637C64A2B19915F2DF83617B166>
- 239 M. Meagher (2020), *Competition is Killing Us: How Big Business is Harming Our Society and Planet – and What To Do About It*. Londres : Penguin.
- 240 J. E. Kwoka : Mergers, merger control, and remedies: a retrospective analysis of U.S. policy. *CHOICE: Current Reviews for Academic Libraries*, 52(12), 2065+. Gale Academic OneFile Select. Dernière visite le 12 octobre 2023. link.gale.com/apps/doc/A424530551/EAIM?u=anon-c65b6250&sid=sitemap&xid=2688957f
- 241 M. Stoller (2020), *Goliath: The 100-Year War Between Monopoly Power and Democracy*. New York City : Simon & Schuster.
- 242 J. Hickel et al. (2022), Imperialist appropriation in the world economy: Drain from the global South through unequal exchange, 1990–2015. *Global Environmental Change*, 73:102467. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102467>
- 243 Z. Teachout (2020), *Break 'Em Up*, op. cit.
- 244 M. Meagher (2020), *Competition is Killing Us*, op. cit. p.54. Too Big to Regulate.
- 245 F. D. Roosevelt (1938), Message to Congress on Curbing Monopolies. The American Presidency Project. UC Santa Barbara. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.presidency.ucsb.edu/documents/message-congress-curbing-monopolies>
- 246 S. Allende (2022), Enough — no more dependence! Transcription du discours du président Allende devant l'Assemblée générale des Nations Unies prononcé le 4 décembre 1972. L'internationale progressiste. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://progressive.international/blueprint/4243ea84-7ec0-464b-a0c2-ec677e79a456-salvador-allende-enough--no-more-dependence/en>
- 247 D. Kilpatrick (2018), *The Facebook Defect. Time*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://time.com/5237458/the-facebook-defect/>
- 248 OCDE (2021), *OECD Compendium of Productivity Indicators 2023*. Organisation de coopération et de développement économiques. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://read.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/oecd-compendium-of-productivity-indicators-2023_74623e5b-en?page54
- 249 Organisation internationale du Travail (2023), *Global Wage Report 2022–2023: The impact of inflation and COVID-19 on wages and purchasing power*. Dernière visite le 1er décembre 2023 <https://researchrepository.ilo.org/esploro/outputs/report/995264896002676>
- 250 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.3.
- 251 Assemblée générale des Nations Unies (2023), *Extrême pauvreté et droits humains*. Dernière visite le 1er décembre 2023. [Undocs.org/A/78/175](https://undocs.org/A/78/175)
- 252 D. Alejo Vázquez Pimentel et al. (2018), *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, op. cit.
- 253 Organisation internationale du Travail (2016), *Non-standard Employment Around the World: Understanding Challenges, Shaping Prospects*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://ilo.org/global/publications/books/WCMS_534326/lang--en/index.htm
- 254 Organisation internationale du Travail (non daté), *Occupational safety and health: World Statistic*. Dernière visite le 6 septembre 2023. https://www.ilo.org/moscow/areas-of-work/occupational-safety-and-health/WCMS_249278/lang--en/index.htm#:~:text=The%20ILO%20estimates%20that%20some,of%20work%20related%20illnesses%20annually
- 255 Organisation internationale du Travail, Walk Free et Organisation internationale pour les migrations (2022), *Global Estimates of Modern Slavery: Forced Labour and Forced Marriage*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_854733.pdf (résumé disponible en français)
- 256 A. Ezrachi et al. (2022), *The Effects of Competition Law on Inequality*, op. cit.
- 257 D. Alejo Vázquez Pimentel et al. (2018), *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, op. cit.
- 258 Z. Darvas (2023), *Collective bargaining is associated with lower income inequality*. bruegel. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bruegel.org/analysis/collective-bargaining-associated-lower-income-inequality>
- 259 Confédération syndicale internationale (2023), *Indice CSI des droits dans le monde 2023*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/2023_ituc_global_rights_index_fr.pdf
- 260 Organisation de coopération et de développement économiques (non daté), *Trade unions, employer organisations, and collective bargaining in OECD countries*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oecd.org/els/emp/Flyer-Collective%20bargaining.pdf> ; Organisation internationale du Travail (2022), *Social Dialogue Report 2022: Collective bargaining for an inclusive, sustainable and resilient recovery*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_842807.pdf
- 261 Reuters (20 mars 2023), *Content moderators sue Meta over alleged 'union-busting' in Kenya*. Reuters. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.reuters.com/technology/content-moderators-sue-meta-over-alleged-union-busting-kenya-2023-03-20/> ; Business and Human Rights Resource Centre (14 juillet 2020), *Bangladesh: H&M and Inditex supplier accused of union busting amid COVID-19 after dismissal of 3,000 garment workers; Incl. company responses*. Business and Human Rights Resource Centre. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/bangladesh-hm-and-inditex-supplier-accused-of-union-busting-amid-covid-19-after-dismissal-of-3000-garment-workers-incl-company-responses/> ; S. Greenhouse (26 février 2023), *Old-school union busting: how US corporations are quashing the new wave of organizing*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/us-news/2023/feb/26/amazon-trader-joes-starbucks-anti-union-measures#:~:text=US%20corporations%20have%20mounted%20a,significantly%20drain%20the%20momentum%20behind;> L. Fang (7 juin 2022), *The evolution of union-busting*. The Intercept. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://theintercept.com/2022/06/07/union-busting-tactics-diversity/>
- 262 Organisation de coopération et de développement économiques, *Trade Unions*, op. cit.
- 263 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.4.
- 264 I. Karbal (21 août 2020), *Uber and Lyft boost lobbying power as they threaten to pull out of California*. Open Secrets. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.opensecrets.org/news/2020/08/uber-lyft-boost-lobby-california/> ; B. Medina et N. Sadek (2 août 2022), *Highlights from Uber Files reporting around the globe*. International Consortium of Investigative Journalists. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.icij.org/investigations/uber-files/highlights-from-uber-files-reporting-around-the-globe/>
- 265 E. Walker et C. Rea (2014), *The Political Mobilization*, op. cit.

- 266 J. Tapper (30 novembre 2020), *NYT: Nike, Coca-Cola accused of lobbying against anti-forced labor bill*. CNN. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.cnn.com/videos/tv/2020/11/30/lead-nike-coke-forced-labor-live-jake-tapper.cnn>
- 267 D. Fahrenthold et T. Smith (17 janvier 2023), *How Restaurant Workers*, op. cit. ; A. Gangitano (26 janvier 2021), *Business groups prepare for lobbying push against \$15 minimum wage*. *The Hill*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://thehill.com/business-a-lobbying/535957-business-groups-prepare-for-lobbying-effort-against-raising-the-minimum/>
- 268 J. Sherer et N. Mast (2023), *Child Labor Laws*, op. cit.
- 269 S. Puspa (13 octobre 2020), *Jokowi and the oligarchs: Indonesia's elite set to win from Omnibus Bill*. GLOBE. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://southeastasiaglobe.com/omnibus-bill-oligarchs-indonesia> ; Amnesty International (5 octobre 2020), *'Catastrophic' Omnibus Bill on Job Creation Passed into Law*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.amnesty.id/catastrophic-omnibus-bill-on-job-creation-passed-into-law/> ; Institution of Occupational Safety and Health (IOSH) (non daté), *UN Working Group*, op. cit.
- 270 M. Sainato (31 juillet 2023), *Big business lobbies*, op. cit.
- 271 L. Bombardi et A. Changoe (2022), *Toxic Trading. Friends of the Earth*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2022/04/Toxic-Trading-EN.pdf> ; Nations Unies (22 juin 2022), *Brazil: 'Poison package' draft bill on pesticides will undermine rights protection say UN experts*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/06/brazil-poison-package-draft-bill-pesticides-will-undermine-rights-protection>.
- 272 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.2.
- 273 U. Gneiting et al. (2020), *COVID-19 : Les profits de la crise*, op. cit.
- 274 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.7.
- 275 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.8.
- 276 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.8.
- 277 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.9.
- 278 La PPA (parité du pouvoir d'achat) permet d'égaliser le pouvoir d'achat de différentes devises. Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.10.
- 279 R. Gammarano (2019), *Les travailleurs pauvres : ou comment un emploi ne garantit pas des conditions de vie décentes*. Organisation internationale du Travail. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://ilostat ilo.org/fr/the-working-poor-or-how-a-job-is-no-guarantee-of-decent-living-conditions/>
- 280 R. Vazquez-Alvarez et al. (2022), *Global Wage Report 2022-23*, op. cit.
- 281 Organisation de coopération et de développement économiques (11 juillet 2023), *Les marchés de l'emploi des pays de l'OCDE restent résilients, cependant l'inflation pèse sur les salaires*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oecd.org/fr/presse/les-marches-de-lemploi-des-pays-de-lodge-restent-resilients-cepandant-linflation-pese-sur-les-salaires.htm>
- 282 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.1.
- 283 R. Vazquez-Alvarez et al. (2022), *Global Wage Report 2022-23*, op. cit.
- 284 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.1.
- 285 L. Chancel et al. (2021), *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*. World Inequality Lab. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2023/03/D_FINAL_WIL_RIM_RAPPORT_2303.pdf
- 286 Données de la Banque mondiale. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.SPR.PC40?locations=ID-NA-R0-MX>.
- 287 Voir p. ex. : Rapport au Conseil des droits de l'homme. 2019. Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, op. cit. ; J. Brunner et G. LeBaron (2021), *Forced Labour Evidence Brief*, op. cit.
- 288 U. Gneiting et al. (2020), *COVID-19 : Les profits de la crise*, op. cit.
- 289 Board of Governors of the Federal Reserve System. Distribution of Household Wealth in the U.S. since 1989. Données du 2e trimestre 2023 à l'adresse : <https://www.federalreserve.gov/releases/z1/dataviz/dfa/distribute/chart/#quarter:135;series:Corporate%20equities%20and%20mutual%20fund%20shares;demographic:race:population:1,3,5,7;units:shares> ; U.S. Census Bureau. Quick Facts. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.census.gov/quickfacts/fact/table/US>
- 290 U. Gneiting et al. (2020), *COVID-19 : Les profits de la crise*, op. cit.
- 291 Assemblée générale des Nations Unies (2020), *Visite en Malaisie*. Dernière visite le 1er décembre 2023. Undocs.org/A/HRC/44/40/Add.1 ; E. Mellino et al. (27 mars 2023), *'They treat you like an animal': How British farms run on exploitation*. The Bureau of Investigative Journalism. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.thebureauinvestigates.com/stories/2023-03-27/they-treat-you-like-an-animal-how-british-farms-run-on-exploitation>
- 292 S. Emran et al. (2019), *Made In Poverty: The True Price of Fashion*. Oxfam Australie. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org.au/wp-content/uploads/2021/11/Made-in-Poverty-the-True-Price-of-Fashion-Oxfam-.pdf> ; <https://ousweb-prodv2-shared-media.s3.us-east-2.amazonaws.com/media/documents/bn-workers-rights-supermarket-supply-chains-101019-en.pdf> ; T. Zahn et al. (2022), *No Limits to Exploitation*. Oxfam Allemagne. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://media.business-humanrights.org/media/documents/2022_oxfam_no_limits_to_exploitation_en.pdf
- 293 D. Alejo Vázquez Pimentel et al. (2018), *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, op. cit.
- 294 R. Vazquez-Alvarez et al. (2022), *Global Wage Report 2022-23*, op. cit.
- 295 D. Alejo Vázquez Pimentel et al. (2018), *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, op. cit.
- 296 Ibid. H. Stewart (30 juillet 2023), *Exploitation of care workers in England is 'appalling', says government adviser*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/society/2023/jul/30/exploitation-of-care-workers-in-england-is-appalling-says-government-adviser>
- 297 G. Azcona et al. (2023), *Progress*, op. cit.
- 298 Oxfam (2021), *La Covid-19 a coûté au moins 800 milliards de dollars en perte de revenus en un an aux femmes du monde entier*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-covid-19-coute-au-moins-800-milliards-de-dollars-en-perte-de-revenus-en-un>
- 299 L. Chancel et al. (2022), *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, op. cit.
- 300 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.5.
- 301 C. Coffey et al. (2020), *Celles qui comptent : Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/celles-qui-comptent-reconnaitre-la-contribution-considerable-des-femmes-a-leconomie-pour-combattre-les-inegalites/>

- 302 A. Kentikelenis et al. (2023), *The Middle East and North Africa Gap*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-middle-east-and-north-africa-gap-prosperity-for-the-rich-austerity-for-the-621549/> (résumé disponible en français)
- 303 Ce chiffre est une estimation basée sur les salaires uniquement. La valeur totale réelle du travail de soin non rémunéré et du travail social en matière de reproduction ne peut pas être exprimée en termes monétaires.
- 304 Oxfam International (non daté), *Toutes les inégalités ne sont pas visibles : la véritable valeur du travail de soin*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/toutes-les-inegalites-ne-sont-pas-visibles-la-veritable-valeur-du-travail-de-soin>
- 305 R. Wilshaw et R. Willoughby (2019), *Grande distribution : Nouvelles révélations sur les violations des droits des travailleurs et travailleuses dans les chaînes d'approvisionnement*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620877/bn-workers-rights-supermarket-supply-chains-101019-fr.pdf>
- 306 R. Wilshaw et R. Willoughby (2019), *Grande distribution*, op. cit. ; J. Gardner et al. (2022), *Engendering Informality Statistics: Gaps and Opportunities*. Organisation internationale du Travail. Dernière visite le 1er décembre 2023. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_556336.pdf](https://www.ilo.org/static/english/intserv/working-papers/wp084/index.html#:~:text=Regional%20data%20reveal%20that%20informality,compared%20to%2083%25%20of%20men; OIT (2017), <i>Purchasing practices and working conditions in global supply chains: Global Survey results</i>. Dernière visite le 1er décembre 2023. <a href=)
- 307 C. Henry et J. Adams (2018), *Spotlight on Sexual Violence and Harassment in Commercial Agriculture: Lower and Middle Income Countries*. Organisation internationale du Travail. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_630672.pdf
- 308 S. Emran et al. (2019), *Made In Poverty*, op. cit.
- 309 Ibid.
- 310 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche, Note méthodologique (en anglais)*, op. cit. ; OCDE (2022), *Corporate Tax Statistics*, op. cit.
- 311 OCDE (2023), *Corporate Tax Statistics 2023*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.oecd-ilibrary.org/taxation/corporate-tax-statistics-2023_f1f07219-en (résumé disponible en français)
- 312 M. Gardner et S. Wamhoff (2021), *55 Corporations*, op. cit.
- 313 L. Wier et G. Zucman (2022), *Global Profit Shifting, 1975–2019. Document de travail d'UNU-WIDER*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.wider.unu.edu/node/240777>
- 314 Ibid.
- 315 EU Tax Observatory (2023), *Global Tax Evasion: Report 2024*. EU Tax Observatory. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.taxobservatory.eu/www-site/uploads/2023/10/global_tax_evasion_report_24.pdf
- 316 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 2.6. La norme doit être considérée comme un seuil minimum qui englobe toutes les pratiques qui constitueraient un comportement fiscal responsable de la part des entreprises. Voir par ex. T. Boerrild (2015), *Getting to Good: Towards responsible corporate tax behavior*. Christian Aid, Oxfam International, Action Aid. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/en/research/getting-good-towards-responsible-corporate-tax-behavior>
- 317 OCDE (2023), *Corporate Tax Statistics 2023*. Dernière visite le 20 novembre 2023. https://www.oecd-ilibrary.org/taxation/corporate-tax-statistics-2023_f1f07219-en. Données disponibles à l'adresse : <https://stat.link/xzwamc>
- 318 FMI (2021), *Moniteur des finances publiques*, avril 2021. Données, Graphique 2.12. <https://www.imf.org/fr/Publications/FM/Issues/2021/03/29/fiscal-monitor-april-2021> ; M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit.
- 319 OCDE (2021), *International community strikes a ground-breaking tax deal for the digital age*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://web.archive.oecd.org/2021-10-20/612898-international-community-strikes-a-ground-breaking-tax-deal-for-the-digital-age.htm>.
- 320 Global Alliance for Tax Justice (2021), *The 'deal of the rich' will not benefit developing countries*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://globaltaxjustice.org/wp-content/uploads/2022/08/2021-10-08-Read-GATJs-statement-FN-PDF.pdf> ; EU Tax Observatory (2023), *Global Tax Evasion: Report 2024*. EU Tax Observatory. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.taxobservatory.eu/www-site/uploads/2023/10/global_tax_evasion_report_24.pdf
- 321 Eurodad (2023), *More than 200 organisations and trade unions call for the adoption of the Africa Group resolution on a UN Tax Convention*. <https://www.eurodad.org/more-than-200-civil-society-organisations-support-the-draft-resolution-on-promotion-of-inclusive-and-effective-international-tax-cooperation-at-the-un> ; Tax Justice Network (2023), *UN adopts plans for historic tax reform*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://taxjustice.net/press/un-adopts-plans-for-historic-tax-reform/>
- 322 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit.
- 323 Voir p. ex. : E. Berkhout (12 décembre 2016), *La bataille des paradis fiscaux*, op. cit. ; M. Meinzer et C. Trautvetter (2018), *Accounting (f)or Tax: The Global Battle for Corporate Transparency. Tax Justice Network*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.taxjustice.net/wp-content/uploads/2018/04/MeinzerTrautvetter2018-AccountingTaxCBCR.pdf> ; Oxfam International (2014), *Petits arrangements entre amis : Pourquoi la réforme fiscale internationale n'inquiète pas encore les entreprises championnes de l'évasion fiscale*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/316405/bp185-business-among-friends-corporate-tax-reform-120514-fr.pdf>
- 324 E. Berkhout (12 décembre 2016), *La bataille des paradis fiscaux*, op. cit.
- 325 B. Richter et al. (2008), *Lobbying and Taxes. American Journal of Political Science*, 53(4), 893–909. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1082146 ; R. M. Alexander et al. (2009), *Measuring Rates of Return for Lobbying Expenditures: An Empirical Case Study of Tax Breaks for Multinational Corporations. Journal of Law and Politics*, 25(401). Dernière visite le 1er décembre 2023. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1375082
- 326 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit.
- 327 Banque mondiale (2022), *Poverty and Shared Prosperity*, op. cit. L'impôt sur les sociétés représente entre 2 % et 3 % du PIB, et son incidence est susceptible d'être progressive. L'incidence exacte est sujette à débat, mais des études menées dans les pays de l'OCDE montrent que les actionnaires ont tendance à supporter plus de la moitié de la charge, le reste étant supporté par les travailleurs et les travailleuses ou les consommateurs et consommatrices. Le fait que les actionnaires se situent souvent en haut de l'échelle des revenus suggère que l'IS est progressif, en particulier dans les pays plus pauvres où les employé·es des grandes entreprises ont une certaine aisance financière [traduction libre de la version originale anglaise].
- 328 E. Saez et G. Zucman (2020), *The Triumph of Injustice*, op. cit.

- 329 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit. ; E. Berkhout (12 décembre 2016), *La bataille des paradis fiscaux*, op. cit. ; M. Keen et al. (2023), *International Tax Spillovers and Tangible Investment, with Implications for the Global Minimum Tax*. Fonds monétaire international. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/08/04/International-Tax-Spillovers-and-Tangible-Investment-with-Implications-for-the-Global-536796> ; S. Stausholm (2017), *Rise of Ineffective Incentives: New Empirical Evidence on Tax Holidays in Developing Countries*. SorArXiv Papers. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://osf.io/preprints/socarxiv/4sn3kl> ; H. Kronfol et V. Steenberg (2020), *Evaluating the Costs and Benefits of Corporate Tax Incentives*. Groupe de la Banque mondiale. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/47e1b4ea-ae81-5eb4-8cd4-70e354f433f1/content> ; S. Gechert et P. Heimberger (2022), *Do Corporate Tax Cuts Boost Economic Growth?* European Economic Review. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0014292122000885>
- 330 E. Berkhout (12 décembre 2016), *La bataille des paradis fiscaux*, op. cit.
- 331 E. Saez et G. Zucman (2020), *The Triumph of Injustice*, op. cit.
- 332 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit.
- 333 Global Alliance for Tax Justice et al. (2021), *Framing Feminist Taxation*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://globaltaxjustice.org/wp-content/uploads/2022/08/2021-06-02-Download-the-guide-in-English-EN-PDF.pdf> ; M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit.
- 334 M. Christensen et al. (2023), *La loi du plus riche*, op. cit.
- 335 A. Kentikelenis et al. (2023), *The Middle East and North Africa Gap*, op. cit.
- 336 Global Alliance for Tax Justice et al. (2021), *Framing Feminist Taxation*, op. cit. ; R. Noble (2018), *From Rhetoric to Rights*, op. cit.
- 337 E. Akinwuto (10 juin 2020), *Nigeria to cut healthcare spending by 40% despite coronavirus cases climbing*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/global-development/2020/jun/10/nigeria-to-cut-healthcare-spending-by-40-despite-coronavirus-cases-climbing> ; OMS et Integrated African Health Observatory (2023), *Maternal mortality: The urgency of a systemic and multisectoral approach in mitigating maternal deaths in Africa*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://files.who.int/afahobckpcontainer/production/files/IAHO_Maternal_Mortality_Regional_Factsheet.pdf
- 338 E. Berkhout (12 décembre 2016), *La bataille des paradis fiscaux*, op. cit.
- 339 OCDE (2022), *Statistiques de l'impôt sur les sociétés : quatrième édition*, op. cit.
- 340 Missing Profits. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://missingprofits.world>. L. Wier et G. Zucman (2022), *Global Profit Shifting, 1975–2019*. Document de travail de WIDER 2022/121. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.wider.unu.edu/node/240777> ; Tax Justice Network Team (2023), *State of Tax Justice 2023*. Tax Justice Network. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2023/>
- 341 Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies (2018), *Extrême pauvreté et droits de l'homme*, op. cit. ; R. Noble (2018), *From Rhetoric to Rights*, op. cit.
- 342 Voir par ex. l'Encadré p. 39 dans I. Ortiz et M. Cummings (2022), *END AUSTERITY: A Global Report on Budget Cuts and Harmful Social Reforms in 2022–25*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://reliefweb.int/report/world/end-austerity-global-report-budget-cuts-and-harmful-social-reforms-2022-25>
- 343 Voir par ex. Corporate Accountability International (2014), *Public Water Works: The Case for Prioritizing Our Most Essential Public Services*. Dernière visite en 2023. <https://www.corporateaccountability.org/wp-content/uploads/2019/05/Public-Water-Works-2014.pdf> ; et D. Cohen et A. Mikaelian (2021), *The Privatization of Everything*. New York City : The New Press.
- 344 Oxfam (7 avril 2014), *Une dangereuse diversion*. Documents d'orientation. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/publications/une-dangereuse-diversion> ; A. Marriott et A. Maitland (2021), *The Great Vaccine Robbery*. The People's Vaccine Alliance. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://oi-files-cng-v2-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/uganda.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/The%20Great%20Vaccine%20Robbery%20Policy%20Brief%20final.pdf
- 345 M. Romero (2018), *History RePPeated – How Public-private Partnerships Are Failing*. Eurodad. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.eurodad.org/historyrepppeated> ; K. Bayliss et al. (2021), *Uneven Outcomes from Private Infrastructure Finance: Evidence from Two Case Studies*. *Development in Practice*, 31(7), 934–45.
- 346 N. Sylla et D. Gabor (14 janvier 2021), *La doctrine Macron en Afrique : une bombe à retardement budgétaire*. Comité pour l'abolition des dettes illégitimes. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.cadtm.org/La-doctrine-Macron-en-Afrique-une-bombe-a-retardement-budgetaire> ; K. Bayliss et E. Waeyenberge (2017), *Unpacking the Public Private Partnership Revival*. *The Journal of Development Studies*. 54(4), 577–93 ; Transnational Institute (2020), *The Future is Public*. TNI. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.tni.org/files/publication-downloads/futureispublic_online_def.pdf ; K. Bayliss et al. (2021), *Uneven Outcomes from Private Infrastructure Finance*, op. cit.
- 347 A. Cepparulo, G. Eusepi et L. Giuriato (2019), *Public Private Partnership and Fiscal Illusion: A Systematic Review*. *Journal of Infrastructure Policy and Development*, 3(2), 288–89. <http://dx.doi.org/10.24294/jipd.v3i2.1157> ; Ontario Auditor General, *Fiscal Illusion Report 2014*, p. 7. https://www.auditor.on.ca/en/content/annualreports/arreports/en14/2014AR_en_web.pdf ; ITPI (2021), *Issues and considerations for value for money analyses*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.inthepublicinterest.org/wp-content/uploads/ITPI_Value_for_Money_Memo_Oct2021.pdf ; K. S. Jomo et al. (2016), *Public-Private Partnerships and the 2030 Agenda for Sustainable Development: Fit for purpose?* Document de travail de DESA n° 148. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, p. 15. https://www.un.org/esa/desa/papers/2016/wp148_2016.pdf ; National Audit Office (2018), *PFI and PF2*, p. 15. <https://www.nao.org.uk/wp-content/uploads/2018/01/PFI-and-PF2.pdf>.
- 348 K. Bayliss et E. Waeyenberge (2017), *Unpacking the Public Private Partnership Revival*, op. cit.
- 349 Groupe de la Banque mondiale (2017), *Maximizing Finance for Development*, op. cit. ; USAID (2018), *Private Sector Engagement Policy*, op. cit.
- 350 K. Bayliss et al. (2020), *The Use of Development Funds for De-risking Private Investment: How Effective is it in Delivering Development Results?* Parlement européen. Policy Department. Dernière visite le 1er décembre 2023. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/603486/EXPO_STU\(2020\)603486_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/603486/EXPO_STU(2020)603486_EN.pdf) ; K. Bayliss et E. Waeyenberge (2017), *Unpacking the Public Private Partnership Revival*, op. cit.
- 351 D. Gabor (2021), *The Wall Street Consensus*. *Development and Change*, 52(3), 429–59.
- 352 F. Schulte (14 novembre 2022), *Sick profit*, op. cit. ; The Guardian (21 mai 2023), *The Guardian view on England's water companies*, op. cit. ; A. Gupta et al. (2021), *Owner Incentives and Performance in Healthcare*, op. cit. ; A. Borsa et al. (2023), *Evaluating trends in private equity ownership and impacts on health outcomes, costs, and quality: systematic review*. BMJ. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1136/bmj-2023-075244>
- 353 B. Khawaja et al. (2021), *Public Transport, Private Profit*. Center for Human Rights and Global Justice. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://chrgj.org/wp-content/uploads/2021/07/Report-Public-Transport-Private-Profit.pdf>
- 354 T. Kim (30 mai 2019), *How Uber Hopes to Profit From Public Transit*. The New York Times. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2019/05/30/opinion/uber-stock.html> ; J. DeManuelle-Hall (8 mars 2022), *Texas union activists fight 'microtransit' privatization*. Labor Notes. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://labornotes.org/blogs/2022/03/texas-union-activists-fight-microtransit-privatization>.

- 355 Via, *6 steps to launch a microtransit service in weeks, not months*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://info.ridewithvia.com/guide/neoride?utm_source=ride&utm_medium=alert-banner&utm_campaign=neoride_guide&utm_content=neoride_guide ; Via (13 février 2023), *Via closes financing round at \$3.5B valuation, raising \$110M to expand TransitTech portfolio*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.prnewswire.com/news-releases/via-closes-financing-round-at-3-5b-valuation-raising-110m-to-expand-transitech-portfolio-301745145.html>.
- 356 Precedence Research. Dernière visite le 13 décembre 2023. <https://www.precedenceresearch.com/hospital-services-market>.
- 357 A. Taneja et A. Sarkar (2023), *First, Do No Harm*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2023-06/Do%20no%20harm%20-%20English%20Report.pdf>
- 358 J. Leigland (2018), Public-Private Partnerships in Developing Countries: The Emerging Evidence-based Critique. *Research Observer*, 33(1), 103–34.
- 359 Competitions & Markets Authority, Royaume-Uni (2022), *Children's social care market study final report*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.gov.uk/government/publications/childrens-social-care-market-study-final-report/final-report#summary>
- 360 The Business Research Company (2023), *Water and Sewage Global Market Report*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.thebusinessresearchcompany.com/report/water-and-sewage-global-market-report>
- 361 S. Anderson (2023), *Executive Excess 2023*. Institute for Policy Studies. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://ips-dc.org/wp-content/uploads/2023/08/EE23-FINAL-aug-23-23.pdf>
- 362 Voir par ex. R. Schomaker (2020), Conceptualizing Corruption in Public Private Partnerships. *Public Organization Review* 20(4), 807–20. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1007/s11115-020-00473-6> ; et C. Cordelli, *The Privatized State*, Princeton University Press, p. 284. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.2307/j.ctv125jsq>
- 363 D. Alejo Vázquez Pimentel et al. (2018), *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, op. cit.
- 364 A. Taneja et A. Sarkar (2023), *First, Do No Harm*, op. cit. A. Marriott (2023), *Tendances malsaines*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621529/bp-sick-development-funding-for-profit-private-hospitals-260623-fr.pdf>
- 365 J. Walker et al. (2019), *Le pouvoir de l'éducation dans la lutte contre les inégalités*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/publications/le-pouvoir-de-leducation-dans-la-lutte-contre-les-inegalites>.
- 366 I. Ortiz et al. (2018), *Reversing Pension Privatizations*. Organisation internationale du Travail. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_648574.pdf
- 367 Independent Evaluation Group (8 juin 2022), *An Evaluation of International Finance Corporation Investments in K-12 Private Schools*. Groupe de la Banque mondiale. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/evaluation-international-finance-corporation-investments-k-12-private-schools> ; A. Marriott (2023), *Tendances malsaines*, op. cit.
- 368 A. Marriott (2023), *Tendances malsaines*, op. cit.
- 369 D. Cohen et A. Mikaelian (2021), *The Privatization of Everything*, op. cit., p. 209.
- 370 J. LaFleur (2020), Centering Race in Contemporary Educational Privatization Policies: The Genealogy Of U.S. 'Private School Choice' and its Implications for Research. *Race Ethnicity and Education*, 26 (2), 205–225. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1080/13613324.2020.1798384> ; D. N. Thompson Dorsey et G. D. Roulhac (2019), From Desegregation to Privatization: A Critical Race Policy Analysis of School Choice and Educational Opportunity in North Carolina. *Peabody Journal of Education*, 94(4). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1080/0161956X.2019.1648953> ; M. Offutt-Chaney (2022), 'Black Crisis' and the 'Likely' Privatization of Public Education in New Orleans and Liberia. *Critical Studies in Education*, 63(2), 180–195. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1080/17508487.2019.1662464>
- 371 Assemblée générale des Nations Unies (2013), *Formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance raciale*. A/68/333. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://digitallibrary.un.org/record/3827500/files/A_74_321-FR.pdf ; Assemblée générale des Nations Unies (2022), *Racisme, discrimination raciale et droit au développement : Étude thématique du Mécanisme d'experts chargé de la question*. A/HRC/51/37. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G22/387/65/PDF/G2238765.pdf?OpenElement>.
- 372 N. Jadhav et A. Taneja (2022), *The private health sector in India*, op. cit.
- 373 A. Taneja et Noopur (2022), *Private schools in India*, op. cit.
- 374 H. Mandel et M. Semyonov (2021), The gender-race intersection and the "sheltering-effect" of public-sector employment. *Research in Social Stratification and Mobility*, 71, 100581. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0276562421000019?via%3Dihub> ; G. Wilson et al. (2015), *Racial Income Inequality*, op. cit.
- 375 M. Lawson (2019), *Services publics ou fortunes privées*, op. cit. ; D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre*, op. cit. ; Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies (2018), *Les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://undocs.org/A/73/179>
- 376 OIT (2022), *La transparence des rémunérations peut remédier à l'écart de rémunération entre hommes et femmes*. Genève. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_856211/lang--fr/index.htm
- 377 T. Mukhtarova, F. A. Baig et Z. Hasnain (2021), *Cinq enseignements sur l'égalité hommes-femmes dans le secteur public*. *Governance for Development*, blog de la Banque mondiale. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://blogs.worldbank.org/fr/governance/cinq-enseignements-sur-egalite-hommes-femmes-dans-le>
- 378 Gender & Development Network (2019), *How social protection, public services and infrastructure impact women's rights*. GADN Briefing. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://static1.squarespace.com/static/536c4ee8e4b0b60bc6ca7c74/t/5c34c34cb8a04568549dc77d/1546961742579/How+social+protection%2C+public+services%2C+infrastructure+impact+women%27s+rights.pdf> ; National Network on Environments and Women's Health (2009), *The significance of privatization and commercialization trends for women's health: Submission to the Office of the High Commissioner for Human Rights for the Independent Expert on the issue of human rights obligations related to access to safe drinking water and sanitation*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/Water/ContributionsPSP/Council_of_Canadians.pdf
- 379 D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre*, op. cit. ; R. Brown (2010), Unequal burden: water privatisation and women's human rights in Tanzania. *Gender & Development*, 18(1), 59–67. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/unequal-burden-water-privatisation-and-womens-human-rights-in-tanzania-131723/>
- 380 A. Taneja et N. Jadhav (2022), *Experiences of women while availing services in the Private healthcare System in India*. Oxfam Inde. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfamindia.org/genderprivatisationhealth> ; J. Kaufman et F. Jing (2002), Privatization of Health Services and the Reproductive Health of Rural Chinese Women. *Health Sector Reforms: Implications for Sexual and Reproductive Health Services*, 10 (20), 108–116, 2 décembre 2023. <https://www.jstor.org/stable/3776331> ; R. Riddell et al. (2021), *Wrong Prescription: The Impact of Privatizing Healthcare in Kenya*. The Economic and Social Rights Centre – Hakijamii et Center for Human Rights and Global Justice. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://chrgi.org/wp-content/uploads/2021/11/Report_Wrong-Prescription_Eng_.pdf

- 381 E. Iversen et A. Begue (2017), *The effects of privatisation on girls' access to free, quality public education in Nepal: Country Report*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://actionaid.org/sites/default/files/publications/nepal_country_report.pdf ; A. Kentikelenis et al. (2023), *The Middle East and North Africa Gap: Prosperity for the rich, austerity for the rest* (résumé disponible en français), op. cit.
- 382 J. Stinson (2004), Why Privatization Is a Women's Issue. *Canadian Woman Studies*, 23(3-4), 18-22 (paras. 80-81). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/view/6232/5420> ; Assemblée générale des Nations Unies (18 juillet 2018), Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://undocs.org/A/73/179> ; D. F. Haynes (2010), Lessons From Bosnia's Arizona Market: Harm To Women In A Neoliberalized Postconflict Reconstruction Process. *University of Pennsylvania Law Review*, 158(6), 1779-829. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.law.upenn.edu/live/files/29-haynes158upalrev17792010pdf> ; L. A. Khalfalla (2011), *Socio-economic Impacts of Privatisation on Women Made Redundant from Sudan's Banking and Manufacturing Sectors*. Thèse soumise à l'Université de Nottingham. Dernière visite le 1er décembre 2023. <http://eprints.nottingham.ac.uk/30668/1/580176.pdf>
- 383 C. R. Enriquez et M. L. Blanco (2021), *Introduction: Public private partnerships & women's human rights: An exploration in the Global South*. Dawn Informs. Dernière consultation en 2023. https://dawnnet.org/wp-content/uploads/2021/03/DAWN_Informs_on_PPPs_March2021.pdf.
- 384 Rapport au Conseil des droits de l'homme (2023), *The Independent Expert on protection against violence and discrimination based on sexual orientation and gender identity*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc5337-report-independent-expert-protection-against-violence-and>
- 385 Oxfam International (26 juin 2023), *Fonds pour le développement investis dans la santé par les pays riches profite au secteur privé et ruine ou laisse pour compte les personnes vulnérables*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/fonds-pour-le-developpement-investis-dans-la-sante-par-les-pays-riches-profite>
- 386 Ibid.
- 387 A. Taneja et A. Sarkar (2023), *First, Do No harm: Examining the impact of the IFC's support to private healthcare in India*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/en/research/first-do-no-harm-examining-impact-ifcs-support-private-healthcare-india>.
- 388 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 389 Voir p. ex. : Influence Map (2023), *The Oil and Gas Industry's Policy Advocacy in Africa and Europe*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://influencemap.org/report/The-European-Oil-Gas-Industry-in-Europe-Africa-22693>
- 390 Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit. IEA Analysis (2020), *The Oil and Gas Industry in Energy Transitions*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.iea.org/reports/the-oil-and-gas-industry-in-energy-transitions>.
- 391 C. Krauss (18 janvier 2022), *Exxon sets a 2050 goal for net-zero greenhouse gas emissions*. *The New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2022/01/18/business/exxon-net-zero-emissions.html> ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (non daté), *Net-Zero Banking Alliance*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.unepfi.org/net-zero-banking/> ; Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 392 A. Sen et D. Nafkote (2021), *Pas si net : Objectifs climatiques « zéro émission nette » : conséquences sur l'équité foncière et alimentaire*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/pas-si-net-objectifs-climatiques-zero-emission-nette-consequences-sur-lequite-fonciere-et-alimentaire/>
- 393 Voir par ex. Climate files (non daté), *1996 API to White House on Greenhouse Emissions*. Dernière visite le 1er décembre 2023. www.climatefiles.com/trade-group/american-petroleum-institute/1996-api-white-house-greenhouse ; J. H. Cushman (1998), *Industrial group plans to battle climate treaty*, op. cit. J. H. Cushman (1997), *Intense Lobbying against Global Warming Treaty*. *New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/1997/12/07/us/intense-lobbying-against-global-warming-treaty.html> ; H. Tabuchi (2021), *Oil producers used Facebook to counter President Biden's clean message, a study shows*. *New York Times*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.nytimes.com/2021/08/05/climate/oil-facebook-ads-biden.html>
- 394 Aux États-Unis par exemple, selon une base de données (2022), le lobby du pétrole et du gaz a dépensé plus de 125 millions de dollars pour faire pression sur le gouvernement national (deux tiers des lobbyistes étaient d'anciens fonctionnaires). Open Secrets (2022), *Industry Profile: Oil & Gas*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.opensecrets.org/federal-lobbying/industries/summary?cycle=2022&id=E01> ; Global Witness (10 novembre 2022), *636 fossil fuel lobbyists granted access to COP27*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/fossil-gas/636-fossil-fuel-lobbyists-granted-access-cop27/> ; Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 395 Influence Map (2023), *Fossil Fuels Climate Lobbying Update #11*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://influencemap.org/site/data/000/023/Fossil_Fuels_Climate_Lobbying_Update_July_2023.pdf
- 396 Influence Map (2023), *Industry lobbying imbalance*, op. cit.
- 397 Influence Map (2018), *How the US Auto Industry is Dismantling the World's Most Successful Climate Policy*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://lobbymap.org/report/How-the-US-auto-industry-is-dismantling-the-US-s-most-successful-climate-change-policy-5c079bd28ca4e219519afa0ae462db08>
- 398 Influence Map (2023), *Anti-ESG and the Fossil Fuel Sector*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://lobbymap.org/report/Anti-ESG-and-the-Fossil-Fuel-Sector-21873>.
- 399 Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit. Corporate Europe Observatory (2021), *Stop the revolving door: fossil fuel policy influencers*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://corporateeurope.org/en/stop-revolving-door>
- 400 G. Supran et N. Oreskes (18 novembre 2021), *The forgotten oil ads that told us climate change was nothing*. *The Guardian*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/environment/2021/nov/18/the-forgotten-oil-ads-that-told-us-climate-change-was-nothing>
- 401 A. Maitland et al. (2022), *Les milliardaires du carbone*, op. cit.
- 402 Rainforest Action Network et al. (2023), *Banking on Climate Chaos: Fossil Fuel Finance Report 2023*, op. cit.
- 403 A. Maitland et al. (2022), *Les milliardaires du carbone*, op. cit.
- 404 J. Setzer et C. Higham (2022), *Global Trends in Climate Change Litigation: 2022 Snapshot*. Grantham Research Institute. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2022/08/Global-trends-in-climate-change-litigation-2022-snapshot.pdf>
- 405 EarthRights International (2022), *Silencing Indigenous Communities: The case of a Lignite Coal Mine in Omkoi District, Thailand*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://earthrights.org/wp-content/uploads/Omkoi-Case-Study-2022.pdf> ; EarthRights International (2022), *The Fossil Fuel Industry's use of SLAPPs*, op. cit. ; Greenpeace International (2023), *Greenpeace Italy and ReCommon hit with "SLAPP" lawsuit by fossil fuel company ENI. Italy*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.greenpeace.org/international/press-release/60969/eni-slapp-lawsuit-fossil-fuel-climate-greenpeace-italy-recommon/> ; Business & Human Rights Resource Centre (2019), *Silencing the Critics - How big polluters try to paralyse environmental and human rights advocacy through the courts*. Note d'orientation. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://media.business-humanrights.org/media/documents/files/Big_Polluters_and_SLAPPs_Briefing_FINAL.pdf.

- 406 Assemblée générale des Nations Unies (2022), *Influence des entreprises dans la sphère politique et réglementaire*. Dernière visite le 1er décembre 2023. Undocs.org/A/77/201 ; Assemblée générale des Nations Unies (2021), *Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme : conseils pour assurer le respect des défenseurs des droits de l'homme*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-02/Formatted-version-of-the-guidance-FR_1.pdf
- 407 S. Malo (28 mai 2019), *U.N. reform needed to stop companies fighting climate rules: Nobel laureate Stiglitz*. Reuters. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.reuters.com/article/us-climatechange-trade-stiglitz/u-n-reform-needed-to-stop-companies-fighting-climate-rules-nobel-laureate-stiglitz-idUSKCN1SZ04Y>
- 408 Assemblée générale des Nations Unies (2023), *Pollueurs payés*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://undocs.org/A/78/168>
- 409 Ibid.
- 410 Ibid.
- 411 Ibid.
- 412 M. Colodenco et al. (2023), *Southern Debt Report: Characteristics and Challenges*. Latindadd et Afrodad. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://globaltaxjustice.org/libraries/latindadd-afrodad-southern-debt-report-characteristics-and-challenges/>
- 413 Oxfam (2019), *Populations contraintes de fuir : des déplacements exacerbés par le changement climatique*. Note d'information d'Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620914/mb-climate-displacement-cop25-021219-fr.pdf> ; Nations Unies (23 juin 2022), *"Intolerable tide" of people displaced by climate change: UN expert*. Communiqué de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/06/intolerable-tide-people-displaced-climate-change-un-expert>
- 414 Oxfam (2022), *La faim dans un monde qui se réchauffe*. Dossier de presse. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2022-09/French%20Climate%20Hunger%20Brief_0.pdf
- 415 Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 416 Assemblée générale des Nations Unies (2019), *Changements climatiques et pauvreté*. Dernière visite le 1er décembre 2023. Undocs.org/A/HRC/41/39
- 417 Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 418 Ibid. M. Chiponda et A. Songole (2021), *Une analyse féministe de la triple crise : le changement climatique, la dette et la pandémie de COVID-19 au Zimbabwe et au Kenya*. Feminist Action Nexus. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://wedo.org/wp-content/uploads/2023/07/ActionNexus_TripleCrisisBrief_FR.pdf ; ONU Femmes (28 février 2022), *Inégalités entre les sexes et changements climatiques : des enjeux étroitement liés*. ONU Femmes, Nouvelles. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/article-explicatif/2022/03/inegalites-entre-les-sexes-et-changements-climatiques-des-enjeux-etroitement-lies>
- 419 Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit.
- 420 Ibid.
- 421 Oxfam (2023), *Climate Equality*, op. cit. Rainforest Action Network (2023), *Banking on Climate Chaos: Fossil Fuel Finance report 2023*, p. 5. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.bankingonclimatechaos.org/wp-content/uploads/2023/08/BOCC_2023_vF.pdf
- 422 M. Mazzucato et H. L. Li (2020), *The Entrepreneurial State and public options: socialising risks and rewards*. UCL Institute for Innovation and Public Purpose Working Paper 2020-20. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ucl.ac.uk/bartlett/public-purpose/sites/public-purpose/files/final_the_entrepreneurial_state_and_public_options.pdf
- 423 M. Mazzucato (2023), *Governing the economics of the common good: from correcting market failures to shaping collective goals*. UCL Institute for Innovation and Public Purpose, Working Paper Series (IIPP WP 2023-08). À paraître dans *Journal of Economic Policy Reform*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ucl.ac.uk/bartlett/public-purpose/wp2023-08>
- 424 Groupe de la Banque mondiale, *State-Owned Enterprises: Understanding their market effects and the need for competitive neutrality*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://pubdocs.worldbank.org/en/739371594131714315/15444-WB-SOE-WEB.pdf>
- 425 V. Gaspar, P. Medas et J. Ralyea (2020), *Les entreprises publiques à l'ère de la COVID-19*. Blog du FMI. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2020/05/07/blog-state-owned-enterprises-in-the-time-of-covid-19>
- 426 J. Stiglitz (2021), *The proper role of government in the market economy: the case of the post-COVID recovery*. *Journal of Government and Economy*, 1. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://doi.org/10.1016/j.jge.2021.100004>
- 427 M. Mazzucato et H. L. Li (2020), *Is it time to nationalise the pharmaceutical industry?* op. cit.
- 428 Federal Trade Commission (2023), *FTC Sues Amazon for Illegally Maintaining Monopoly power*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.ftc.gov/news-events/news/press-releases/2023/09/ftc-sues-amazon-illegally-maintaining-monopoly-power> ; Commission européenne (14 juin 2023), *Pratiques anticoncurrentielles : la Commission adresse une communication des griefs à Google concernant des pratiques abusives en matière de technologies de publicité en ligne*. Communiqué de presse. Bruxelles. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_23_3207
- 429 F. M. Scott Morton (2016), *How Do You Enforce Antitrust Law in a Global Marketplace?* Yale Insights: Ideas from the Yale School of Management. Dernière visite le 2 décembre 2023. <https://insights.som.yale.edu/insights/how-do-you-enforce-antitrust-law-in-global-marketplace> ; PNUD (2021), *Regional Human Development Report 2021. Trapped: High Inequality and Low growth in Latin America and the Caribbean*. Chapitre 3. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.undp.org/sites/g/files/zskqke326/files/migration/latinamerica/undp-rblac-RHDR-UNDP_C03-EN.pdf
- 430 D. Hearn et M. Meagher (2022), *Stakeholder Capitalism's Next Frontier: Pro- or Anti-monopoly?* American Economic Liberties Project. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.economicliberties.us/our-work/stakeholder-capitalisms-next-frontier/> ; M. Meagher (24 mars 2021), *Adaptive Antitrust*. ABA Spring Meeting 2021 Course Materials. Disponible sur le site SSRN : <https://ssrn.com/abstract=3816662>
- 431 M. Watzinger et M. Schnitzer (2022), *The Breakup of the Bell System and its Impact on US Innovation*. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.monika-schnitzer.com/uploads/4/9/4/1/49415675/watzinger_schnitzer_breakup_of_bell.pdf
- 432 F. Poegel (2022), *Competition and Innovation: The Breakup of I Farben*. Boston University School of Law Research paper No # 22-24. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4199672
- 433 T. Babina et al. (2023), *Antitrust Enforcement Increases Economic Activity*, op. cit.
- 434 D. Baker, *PATENTS, COPYRIGHTS, AND INEQUALITY. The Great Polarization: How Ideas, Power, and Policies Drive Inequality*. R. von Arnim et J.E. Stiglitz (eds.), New York Chichester, West Sussex: Columbia University Press, 2022, 275-296. <https://doi.org/10.7312/arni19926-011>
- 435 Par exemple, concernant l'accès aux vaccins pendant la pandémie de COVID-19. Oxfam. (5 février 2021), *Monopolies causing "artificial rationing" in COVID-19 crisis in three biggest global vaccine giants sit on sidelines*. Communiqué de presse. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/monopolies-causing-artificial-rationing-covid-19-crisis-3-biggest-global-vaccine>

- 436 E. Perot (2023), Technology transfer, climate change and the developing countries: the difficulties posed by green patents. *Journal of Intellectual Property Law and Practice*, 18(5), 397–406. <https://academic.oup.com/jiplp/article-abstract/18/5/397/7160514?redirectedFrom=fulltext>
- 437 N. Abernathy et K. Bozarth (2019), *Reviving Public Power through Public Options*. Blog du Roosevelt Institute. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://rooseveltinstitute.org/2019/04/29/reviving-public-power-through-public-options/>
- 438 HCDH (2012), Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies. Dernière visite le 1er décembre 2023, <https://www.ohchr.org/fr/publications/reference-publications/guiding-principles-business-and-human-rights-implementing>
- 439 ActionAid (2021), *Feminists for a binding treaty: Key Recommendations on the third revised draft dated 17 August 2021 of the legally binding instrument to regulate, in international human rights law, the activities of transnational corporations and other business enterprises*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://actionaid.nl/wp-content/uploads/2021/10/Formatted-Final-F4BT-key-recommendations-2021-3rd-treaty-draft-ENGLISH.docx-2-1.pdf>
- 440 Commission européenne (23 février 2022), Une économie juste et durable : la Commission établit des règles relatives au respect des droits de l'homme et de l'environnement par les entreprises dans les chaînes de valeur mondiales. Communiqué de presse. Bruxelles. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_1145
- 441 Amnesty (2023), Des lacunes à combler. Directive européenne sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité : recommandations pour une loi efficace pour les détenteurs et détentrices de droits. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.amnesty.org/fr/documents/ior60/6539/2023/fr/>
- 442 R. Mhlanga et al. (2023), *Valuing Women's Work: A framework for business on gender equality and decent work*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/valuing-womens-work-a-framework-for-business-on-gender-equality-and-decent-work-621552/>
- 443 J. Blundell (2021), Wage responses to gender pay gap reporting requirements. Centre for Economic Performance Discussion paper no 1750. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://cep.lse.ac.uk/pubs/download/dp1750.pdf>
- 444 Par exemple, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.
- 445 F. Rhodes (2016), *Les femmes et les 1 % : Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes*. Oxfam International. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org/fr/publications/les-femmes-et-les-1>
- 446 A. Addati, U. Cattaneo et E. Pozzan (2022), *Soins à autrui au travail : Investir dans les congés et services de soins à autrui pour plus d'égalité de genre dans le monde du travail*. OIT. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_850634.pdf
- 447 J. Bivens et J. Kandra (2023), *CEO pay slightly declined in 2022*. Economic Policy Institute. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.epi.org/publication/ceo-pay-in-2022/#full-report>
- 448 X. Chen, W. Torsin et A. Tsang (2021), "International differences in the CEO gender pay gap". *Corporate Governance: An international review*. 30 (5), 516–541, Dernière visite le 2 décembre 2023. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/corg.12421>
- 449 K. Haan (2023), *Gender Pay Gap Statistics in 2023*. Forbes. <https://www.forbes.com/advisor/business/gender-pay-gap-statistics/>
- 450 Voir p. ex. aux États-Unis : W. Williams (2023), *Wage gaps by Race: its history, importance, and impact*. Investopedia. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.investopedia.com/wage-gaps-by-race-5073258>
- 451 Voir la note méthodologique (en anglais), Stat. 1.9.
- 452 S. Hebous, D. Prihardini et N. Vernor (2022), Excess Profit Taxes: Historical Perspective and Contemporary Relevance. Document de travail du FMI. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2022/09/16/Excess-Profit-Taxes-Historical-Perspective-and-Contemporary-Relevance-523550>
- 453 Tax Justice Network (non daté), What is a global asset register? Dernière visite le 4 décembre 2023. <https://taxjustice.net/faq/what-is-a-global-asset-register/>
- 454 Global Alliance for Tax Justice (2023), *Historic UN Tax Vote - A Tremendous Win for Africa and the Global Fight for tax Justice*. Global Alliance for Tax Justice. São Paulo. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://globaltaxjustice.org/news/historic-un-tax-vote-a-tremendous-win-for-africa-and-the-global-fight-for-tax-justice/>
- 455 M. Conway et al. *Race and Gender Wealth Equity and the role of Employee Share Ownership*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.aspeninstitute.org/wp-content/uploads/2021/03/Race-and-Gender-Wealth-Equity-and-the-Role-of-Employee-Share-Ownership.pdf>
- 456 A. Maitland et S. Ciencia (2018), *The Future of Business: Shaping inclusive growth in South-East Asia*. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://oi-files-cng-v2-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/asia.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/Shaping-Inclusive-Growth-in-Southeast-Asia-Full-Report.pdf
- 457 Ibid.
- 458 Comptes certifiés de Cafédirect pour 2022. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.cafedirect.co.uk/wp-content/uploads/2023/03/FY2022-Cafedirect-plc-Statutory-Accounts-signed.pdf>
- 459 Cafédirect (2021), Impact Report 2021. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.cafedirect.co.uk/wp-content/uploads/2023/02/2021-IMPACT-REPORT.pdf>
- 460 E. McCormick (2022), *Patagonia's billionaire owner gives away company to fight climate crisis*. *The Guardian*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/us-news/2022/sep/14/patagonias-billionaire-owner-gives-away-company-to-fight-climate-crisis-yvon-chouinard>
- 461 S. Smith (2014), Promoting cooperatives: an information guide to ILO Recommendation No. 193. Organisation internationale du Travail. Dernière visite le 1er décembre 2023. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_311447.pdf
- 462 B. Doherty et al. (2020), Creating the New Economy: Business models that put people and planet first. White Rose Research Report. Dernière consultation en 2023. https://eprints.whiterose.ac.uk/155977/1/Business_Model_Report.pdf
- 463 H. Beardon (2020), The World Fair Trade Organization: Scaling equitable business models. Oxfam. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621104/cs-world-fair-trade-organization-201120-en.pdf?sequence=1>
- 464 J. Cox (2018), *More people called David and Steve lead FTSE 100 companies than women and ethnic minorities*. *The Independent*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.independent.co.uk/news/business/news/women-ftse-100-gender-discrimination-pay-gap-board-representation-chief-executive-a8244361.html>
- 465 B. Doherty et al. (2020), Creating the New Economy: Business models that put people and planet first, op. cit.
- 466 T. Dudley et E. Rouen (2021), *The Big Benefits of Employee Ownership*. Harvard Business Review. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://hbr.org/2021/05/the-big-benefits-of-employee-ownership>
- 467 I. Albizuri (2023), *The Entrepreneurial Ecosystem Framework: Mondragon case*. https://social.desa.un.org/sites/default/files/inline-files/ALBIZURI_Paper_1.pdf ; J. Neumann (2022), *How a Worker-Owned Business Model in Spain is Keeping Inequality in Check*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.bloomberg.com/news/features/2022-06-30/worker-owned-business-model-in-spain-is-keeping-inequality-in-check>
- 468 Oxfam Brésil (2023), *Combate às desigualdades volta com força à ONU em discurso de Lula* (en portugais). Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.oxfam.org.br/noticias/combate-as-desigualdades-volta-com-forca-a-onu-em-discurso-de-lula/>

- 469 A. Isaac (2022), *UN agrees global tax rules resolution giving developing national greater say*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/world/2022/nov/23/un-agrees-global-tax-rules-resolution-giving-developing-nations-greater-say>
- 470 MSF (2023), *MSF responds to groundbreaking news that Johnson & Johnson will not enforce patents on key TB drug bedaquiline in low-and middle-income countries*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://msfsouthasia.org/msf-responds-to-groundbreaking-news-that-johnson-johnson-will-not-enforce-patents-on-key-tb-drug-bedaquiline-in-low-and-middle-income-countries/>
- 471 Aéroport de Schiphol (2023), *Schiphol to be quieter, cleaner and better: night closure, ban on private jets and people first*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://news.schiphol.com/schiphol-to-be-quieter-cleaner-and-better-night-closure-ban-on-private-jets-and-people-first/>
- 472 Reuters (2022), *Climate activists block private jets at Amsterdam's Schiphol Airport*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.reuters.com/business/cop/activists-block-private-jet-traffic-schiphol-airport-2022-11-05/>
- 473 R. Neate (2022), *Millionaires call on governments worldwide to 'tax us now'*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/business/2022/jan/19/millionaires-call-on-governments-worldwide-to-tax-us-now>
- 474 Alliance Coopérative Internationale. Accessible sur <https://www.ica.coop/fr/coop%C3%A9ratives/faits-et-chiffres>
- 475 Al Jazeera (2023), *US trade commission files anti-trust lawsuit against online retailer Amazon*. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.aljazeera.com/news/2023/9/26/us-trade-commission-files-anti-trust-lawsuit-against-online-retailer-amazon>
- 476 A. Hern et L. O'Carroll (2023), *EU regulator orders Google to sell part of ad-tech business*. The Guardian. Dernière visite le 1er décembre 2023. <https://www.theguardian.com/technology/2023/jun/14/eu-regulator-google-sell-ad-tech-business-competition-commission>

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale composée de 21 organisations qui, aux côtés de ses partenaires et alliés, vient en aide à des millions de personnes dans le monde. Ensemble, ils luttent contre les inégalités afin de mettre un terme à la pauvreté et à l'injustice, maintenant et sur le long terme, pour un avenir à égalité. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'une des organisations ou vous rendre sur www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (www.oxfamcolombia.org)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam Danemark (www.oxfam.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

KEDV (www.kedv.org.tr)



OXFAM